

## Operational Segments for an initial **Integrated European Defence**



Integrated  
Command  
(COREUCOM)



European  
Stabilization  
Corps  
(FORSECUE)



European  
Military  
Transport  
Fleet



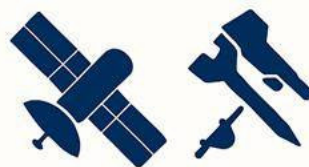
Eastern  
European  
Shield



European  
Cyber Force  
(CYBEUR)



Common  
Strike  
Capability



Shared  
Tactical  
Space  
Observations



European  
Doctrine of  
Graduated  
Response

# Livre blanc pour une défense européenne

Document préparatoire à la réunion du 17 mai 2025

Rapporteur : Yves Mervin

Cercle Pierre Landais

**Association pour le développement local et régional**

Institutions et politiques publiques

Site internet : [united-citizens.eu](http://united-citizens.eu) (en cours de redéveloppement)

Contact : [adlr56@free.fr](mailto:adlr56@free.fr)



*L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Article 2 du traité de l'Union européenne (valeurs de l'Union)

# Synthèse

Ce document propose, sous la forme d'un livre blanc, une politique européenne de défense selon un premier format accompagnant une sortie de guerre en Ukraine.

Le concept est développé en lien avec la proposition de traité de paix entre l'Ukraine et la Russie discuté au sein du Cercle Pierre Landais le 17 octobre 2014<sup>1</sup>

Ce Livre blanc pour une défense européenne n'est pas un simple exposé capacitaire comme beaucoup d'autres travaux européens, il se veut une proposition stratégique cohérente selon les points suivants :

- **Vision globale** : risques internes, risques aux frontières, risques globaux (Chine, USA...).
- **Lien avec l'Ukraine** : une approche précise des scénarios de sortie de guerre, intégrant la réalité politique américaine (recentrage sur l'Asie) et la nécessité d'une autonomie européenne.
- **Format de forces** : sont proposés des idées (COREUCOM, FORSECUE...) et la mise en évidence des lacunes capacitaires (défense aérienne, transport stratégique lourd, C4ISR...).
- **Doctrine politique** : une philosophie de défense fondée sur la dissuasion, la stabilisation et la diplomatie, avec un équilibre entre neutralité, alliance et autonomie.
- **Évolutions opérationnelles** : intégration des enseignements de la guerre en Ukraine (drones, Starlink, mines...) .
- **Dynamique de construction** : la reconnaissance que la défense européenne ne pourra pas émerger d'un seul mouvement mais par cercles progressifs, avec un rôle moteur de la France et éventuellement d'alliés volontaires.

Quelques autres points mis en exergue :

- une articulation défense-diplomatie (avec montée en puissance du Parlement européen).
- La prise en compte des perceptions russes, américaines, turques, chinoises et ukrainiennes.

---

<sup>1</sup> Le document préparatoire à ce traité et la synthèse sont en ligne sur le site de l'Institut de documentation bretonne et européenne (IDBE) : [https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cpl/CPL-ADLR\\_-\\_Diplomatie\\_-\\_DP\\_1\\_-\\_Trait\\_de\\_paix\\_Russie-Ukraine\\_3\\_-\\_Synthse.pdf](https://bibliotheque.idbe.bzh/data/cpl/CPL-ADLR_-_Diplomatie_-_DP_1_-_Trait_de_paix_Russie-Ukraine_3_-_Synthse.pdf) .

# Sommaire

Synthèse .....	3
Sommaire .....	4
Les risques.....	4
La sortie de guerre en Ukraine .....	16
L'architecture d'une défense européenne.....	29
Une défense européenne et les Etats membres.....	49
La dissuasion nucléaire .....	66
Une posture stratégique plus générale.....	73
La projection .....	85
La dynamique de la construction d'une défense européenne .....	89
L'évolution des concepts opérationnels .....	100
Annexes.....	105
Sommaire long .....	117

**Avertissement** : la constitution de ce livre blanc repose largement de l'utilisation de ChatGPT (voir le fil de discussion selon le lien : <https://chatgpt.com/share/680e3d1c-e644-8004-9995-60bec5d20b17> ). Cette aide se révèle particulièrement efficace pour concevoir rapidement un concept de défense européenne intégrée. La pertinence du résultat résulte de l'art et de la manière de poser les questions et d'assembler ensuite les réponses.

ChatGPT tend à produire des réponses très structurées et que l'on peut aussi qualifier de « politiquement correct », un avantage par rapport auquel on peut produire des réponses plus impertinentes si la réponse est trop conventionnelle

La démarche ne dispense pas à l'intelligence humaine de porter un regard critique sur ce résultat, ce qui sera fait lors de la réunion du 17 mai 2025 à venir.

## Les risques

Dans le présent Livre blanc, nous éviterons volontairement le terme de menace, souvent utilisé dans les documents stratégiques. Nous lui préférons celui de risque, car tout conflit naît d'une escalade progressive entre deux parties, où l'une perçoit l'autre comme hostile, puis comme une menace. Toute guerre est donc le résultat d'un enchaînement non maîtrisé de perceptions, d'incompréhensions ou de provocations réciproques. Employer le mot

« menace » revient à prêter des intentions hostiles a priori à l'autre partie, ce qui ferme la porte à la diplomatie et alimente les spirales d'escalade.

Le concept de risque, en revanche, n'implique ni naïveté, ni soupçon systématique. Il reconnaît que les dangers existent, mais que la responsabilité est partagée dans leur amplification ou leur résolution. Ce choix s'inscrit dans une posture de lucidité stratégique et de responsabilité politique, indispensable à la construction d'une défense européenne autonome, mais ancrée dans la paix.

## **Analyse des risques stratégiques en Europe**

L'Europe a été, tout au long de son histoire, le théâtre de nombreuses guerres, dont les plus dévastatrices furent les deux guerres mondiales, toutes deux déclenchées sur son sol.

Si la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a marqué une relative stabilisation, des conflits majeurs ont encore éclaté sur le continent, notamment dans les Balkans dans les années 1980–1990, où des affrontements violents ont été circonscrits et désamorçés principalement par une médiation américaine.

Plus récemment, l'Ukraine — parfois perçue comme faisant déjà partie de la sphère européenne — est engagée depuis trois ans dans une guerre ouverte de haute intensité avec la Russie, marquant le retour des conflits interétatiques à grande échelle en Europe.

Avant d'aborder la question de l'utilité, du besoin et de l'acceptabilité politique d'une défense européenne, supposée répondre aux attentes communes des États membres, il est nécessaire de dresser un état des lieux des risques de conflit auxquels l'Union européenne pourrait être confrontée.

Cette analyse se déclinera en trois niveaux :

1. Les risques de conflits internes à l'Union européenne, qu'il s'agisse :
  1. de tensions internes à un État membre (séparatismes, polarisation, minorités transfrontalières),
  2. ou de potentiels conflits entre États membres, situation qui rendrait toute défense européenne, conçue initialement contre un ennemi extérieur, politiquement paralysée.
2. Les risques aux frontières non stabilisées de l'Union européenne, où l'incertitude géopolitique alimente des tensions chroniques (Ukraine, Balkans, Caucase...).
3. Les risques de conflit avec des États extérieurs à l'UE, qu'ils soient voisins (Russie, Turquie, Algérie), ou plus lointains mais stratégiquement influents (Iran, Chine).

L'Union européenne, fondée sur l'idée d'une paix durable entre ses membres, ne peut plus se considérer comme préservée du risque de guerre. Certes, aucun conflit ne traverse aujourd'hui ses frontières intérieures. Mais à ses portes, sur son flanc Est comme sur ses rivages Sud, les dynamiques de tension, d'instabilité ou de puissance s'exercent avec une intensité croissante. Et en son sein même, des risques internes, souvent sous-estimés, fragilisent sa cohésion stratégique.

L'objectif de ce chapitre n'est pas de dresser un catalogue de menaces militaires, mais bien de répertorier les risques systémiques de conflit, dont les enchaînements non maîtrisés pourraient déboucher sur des crises, voire des affrontements. Cette approche fondée sur le risque souligne aussi la coresponsabilité des acteurs : une guerre naît rarement d'une intention

unique. Elle est souvent le produit de malentendus, d'asymétries de perception, d'enchaînements institutionnels mal calibrés.

## Les risques internes aux Etats membres

Les cas de la Catalogne en Espagne, de la Flandre en Belgique, sont peu susceptibles de dégénérer en conflit internes aux Etats membres et déborder sur d'autres Etats membres. Mais aussi la possible réunification irlandaise l'Ecosse

Voir Annexe A pour une analyse plus détaillée

## Les risques entre Etat membres

La question de la minorité hongroise en Transylvanie (Roumanie) peu être perçue comme plus sensibles, mais en risque de dégénérescence. Noter la référence à la Tchécoslovaquie qui s'est séparée en deux Etats, la Tchéquie et la Slovaquie, de façon très pacifique : le divorce de velours. Situation qui ne fait pas jurisprudence, mais représente une référence symbolique de ce vers quoi doivent tendre les évolutions internes et interétatiques des Etats membres de l'UE.

Voir Annexe A pour une analyse plus détaillée

## Les risques aux frontières de l'Union européenne

### La Serbie et le Kosovo

Le cas Serbie–Kosovo est le seul risque interétatique en Europe (hors Ukraine) où un conflit armé est plausible à court ou moyen terme, et où des États membres de l'Union européenne ont des positions divergentes, à la fois :

1. sur le statut du Kosovo (État reconnu ou non),
2. sur le rôle de l'UE dans la stabilisation,
3. et sur la perspective d'adhésion des deux parties à l'Union.

Ce cas illustre donc un point de rupture potentiel de la doctrine européenne commune, notamment en matière de politique étrangère, de sécurité, et demain peut-être de défense.

### Typologie du risque

Élément	Description
Nature	Risque géopolitique externe immédiat, mais situé dans le processus d'élargissement UE
Intensité actuelle	Moyenne à forte (incidents frontaliers réguliers, tensions communautaires, risques d'affrontements localisés)
Forme possible de déstabilisation	Escalade militaire locale ; intervention de forces de maintien de la paix (KFOR) ; rupture du dialogue Bruxelles–Belgrade–Pristina ; instrumentalisation par des acteurs tiers (Russie)
Effet d'entraînement potentiel	Blocage du processus d'élargissement balkanique ; polarisation intra-UE sur le statut du Kosovo ; test de crédibilité pour la diplomatie européenne
Type d'implication militaire européenne	Indirecte (par la KFOR/OTAN) + mission civile EULEX ; pas de force de réaction européenne propre

## Positions des États membres sur le Kosovo et la Serbie

État membre	Reconnait le Kosovo ?	Position vis-à-vis du risque de conflit	Attitude probable en cas d'escalade armée
<b>Allemagne France Italie</b>	Oui	Soutien à la médiation UE, pression sur Belgrade	Soutien à une réponse diplomatique ferme, pas d'intervention militaire unilatérale
<b>Espagne Slovaquie Grèce Roumanie Chypre</b>	Non	Crainte du précédent séparatiste (Catalogne, Transylvanie, Chypre Nord...)	Blocage possible d'une action européenne explicite en faveur du Kosovo
<b>Pays-Bas Pays nordiques Pays Baltes</b>	Oui	Soutien à l'indépendance, fermeté envers Belgrade	Appel à renforcer la posture européenne commune
<b>Hongrie</b>	Oui, mais soutien politique à la Serbie	Position ambivalente	Blocage éventuel d'un alignement dur contre Belgrade
<b>Croatie Slovénie Bulgarie</b>	Oui	Proximité culturelle, soutien au Kosovo	Soutien à une posture active et stabilisatrice
<b>Pologne Tchéquie</b>	Oui	Soutien modéré, priorité à l'élargissement maîtrisé	Recherche de compromis, pas de posture hostile à Belgrade
<b>Irlande Autriche Belgique</b>	Oui	Soutien à la diplomatie européenne, rôle de médiation	Soutien à l'intervention diplomatique, pas militaire

### Analyse de convergence et divergence

Il n'existe pas de position commune sur le statut du Kosovo, ce qui affaiblit la cohérence stratégique de l'Union dans la région.

En cas de conflit armé, l'UE ne pourrait pas intervenir militairement en tant qu'Union faute d'accord, mais certains États membres pourraient soutenir la KFOR ou intervenir à titre bilatéral, au risque de créer une dynamique non coordonnée.

La diplomatie européenne est handicapée par les divergences internes, bien qu'elle reste le principal cadre de dialogue entre Belgrade et Pristina.

### Conséquences pour une doctrine de défense européenne

Le cas Serbie–Kosovo montre la nécessité pour l'UE de définir une doctrine d'action dans les zones à statut contesté.

Une défense européenne ne peut se construire sans capacité de parler d'une seule voix, ce qui implique :

4. soit une harmonisation préalable des positions sur les questions de reconnaissance,
5. soit une doctrine de neutralité active, se focalisant sur la stabilisation et la prévention, sans trancher les questions de souveraineté.

Cela implique aussi de renforcer les capacités civiles et militaires de gestion de crise, sans dépendre exclusivement de l'OTAN.

## La Republika Srpska (Bosnie-Herzégovine)

Le cas de la Republika Srpska (orthographié ainsi, en bosniaque et serbe cyrillique : Република Српска) est crucial pour comprendre les risques de fragmentation violente dans les Balkans occidentaux — c'est même l'un des foyers les plus graves de déstabilisation potentielle en Europe aujourd'hui, bien que peu visible médiatiquement.

Il ne s'agit pas simplement d'un conflit gelé, mais d'une remise en cause directe du cadre institutionnel de l'État de Bosnie-Herzégovine, issu des accords de Dayton (1995), sur fond :

6. de pression séparatiste croissante de la Republika Srpska,
7. de soutien politique actif de la Serbie et de la Russie,
8. et de blocage chronique des institutions fédérales, rendant l'État bosnien quasi-dysfonctionnel.

### Typologie du risque

Élément	Description
Nature	Risque de sécession unilatérale ou de paralysie institutionnelle menant à la dislocation de l'État
Intensité actuelle	Moyenne à élevée, selon l'évolution des tensions internes et externes
Forme possible de déstabilisation	Déclaration d'indépendance de la Republika Srpska ; refus de coopération avec Sarajevo ; violences intercommunautaires (notamment en Herzégovine centrale) ; affrontements entre forces de sécurité
Effet d'entraînement potentiel	Réactivation des clivages ethniques, ingérence de la Serbie, réaction croate, intervention étrangère, affaiblissement de la présence européenne (EUFOR), test pour la politique étrangère de l'UE
Type d'implication militaire européenne	EUFOR Althea (500–1 000 hommes), sous mandat ONU, mais sans capacité d'intervention lourde

### Position des États membres de l'UE face à ce risque

État membre	Position actuelle sur la Bosnie-Herzégovine	Attitude probable en cas de sécession ou de crise violente	Alignement sur une posture commune UE
<b>Allemagne</b> <b>France</b> <b>Italie</b>	Soutien à l'unité de la Bosnie, promotion de l'élargissement régional	Soutien à EUFOR renforcé, pressions diplomatiques sur Belgrade et Banja Luka	Oui, avec leadership diplomatique
<b>Autriche</b> <b>Slovénie</b> <b>Croatie</b>	Très sensibles : proximité géographique, minorités croates en Bosnie	Soutien actif à la stabilité, mais tensions si déséquilibre perçu entre communautés	Oui, avec nuances selon les intérêts croates
<b>Pays-Bas</b> <b>Pays nordiques</b> <b>Pays Baltes</b>	Défense de la légalité et du multilatéralisme	Soutien à une mission UE renforcée	Oui
<b>Hongrie</b>	Soutien discret à la Republika Srpska, proximité politique avec Milorad Dodik	Blocage potentiel d'une action coercitive UE	Non-alignement possible
<b>Pologne</b> <b>Tchéquie</b> <b>Slovaquie</b>	Soutien à la stabilité, sans implication historique directe	Pragmatisme diplomatique, médiation possible	Oui
<b>Espagne</b> <b>Roumanie</b>	Crainte du précédent séparatiste	Soutien à l'unité de la Bosnie	Oui

<b>Grèce</b>			
<b>Irlande Belgique Portugal</b>	Favorables au droit international et au rôle de l'ONU	Soutien à EUFOR et à la diplomatie UE	Oui

### Analyse de convergence / divergence

Majorité des États membres favorables à l'unité de la Bosnie-Herzégovine, selon les accords de Dayton.

La Hongrie est l'exception notable, adoptant une position pro-Dodik (chef de la Republika Srpska), ce qui peut bloquer un consensus sur des sanctions ou des déploiements.

L'UE a une mission militaire sur place (EUFOR Althea), mais elle manque de capacité dissuasive suffisante si un affrontement éclate.

Un risque de paralysie diplomatique existe si certains États refusent de reconnaître une action contraignante ou une montée en puissance d'EUFOR.

### Conséquences pour la doctrine de défense européenne

Le cas de la Bosnie-Herzégovine montre que l'Union européenne peut être militairement présente sans être politiquement capable d'agir de façon cohérente.

Une défense européenne intégrée devra s'appuyer sur une capacité d'analyse et d'intervention dans les cas de fragmentation étatique, surtout dans les zones post-conflit.

Elle doit intégrer un pilier de gestion des États défailants ou paralysés, avec :

9. une doctrine de prévention des sécessions unilatérales,
10. un engagement pour l'unité et la réforme institutionnelle,
11. et une capacité politico-militaire propre, complémentaire à l'ONU et à l'OTAN.

### **L'Ukraine, cas 1 effondrement militaire de l'Ukraine et éclatement de la partie kiévienne**

Dans la situation actuelle, chaque État membre a pris position par rapport à l'Ukraine (soutien, réserve...). Une éventualité à considérer est celle d'un effondrement militaire (en particulier avec l'abandon américain et la fatigue européenne). Quels risques d'éclatement de la partie kiévienne de l'Ukraine, la Crimée et le Donbass restant à la Russie ?

La guerre en cours en Ukraine avec la Russie peut évoluer vers :

1. Une victoire de l'Ukraine qui reprendrait ses territoires perdus, un cas mentionné pour mémoire apparaissant très improbable à court ou moyen terme
2. Un statu quo avec une séparation de fait entre une partie restant sous occupation russe (Crimée, Donbass, voire plus)
3. Effondrement militaire avec désintégration de la partie kiévienne

Dans le cas 2, envoi de forces de certains états membres

Dans le cas 3 : un scénario de rupture majeure, rarement discuté publiquement mais hautement stratégique : celui d'un effondrement militaire de l'Ukraine en cas de :

12. retrait ou affaiblissement du soutien américain (scénario Trump ou isolationniste),

13. lassitude croissante de l'opinion publique européenne,
14. incapacité de l'Ukraine à tenir militairement le front,
15. combiné à des avancées territoriales significatives de la Russie consolidant la Crimée, le Donbass et peut-être davantage.

Soit un sous-scénario du scénario A (voir ci-après).

En cas de défaite ou d'effondrement, l'Ukraine représente une situation à risque interne ou semi-interne. L'Ukraine n'est pas encore membre de l'Union, mais elle est déjà une « frontière intérieure » politique et morale.

Risques en cas de victoire stratégique russe :

16. Perte de légitimité de l'UE dans sa capacité à soutenir ses partenaires
  17. Démembrement du territoire ukrainien, avec effets directs : réfugiés massifs, exode militaire ou insurrectionnel, zones grises hors contrôle
- Réémergence de tensions régionales entre :
- Pologne (Galicie et Lviv, pression migratoire)
  - Roumanie (minorité moldave / roumaine en Bucovine du Nord)
  - Hongrie (minorité hongroise en Transcarpatie)

### **Hypothèse de départ**

<b>Élément</b>	<b>Hypothèse retenue</b>
Territoires russes	La Crimée, le Donbass, peut-être Kherson et Zaporijjia, sont tenus par la Russie
Territoire résiduel	Ukraine "kiévienne", centrée sur l'ouest, affaiblie, militairement battue, en proie à des tensions internes
Soutien occidental	Retrait progressif des USA ; fragmentation du soutien européen ; absence de clause de sécurité UE
Gouvernance	Gouvernement de Kiev discrédité ou fragilisé ; montée de mouvements extrémistes ou régionalistes
Situation de guerre	Fin de guerre "chaude", mais situation d'occupation, d'instabilité ou de chaos interne dans les zones non contrôlées par la Russie

### **Risques spécifiques d'éclatement de l'Ukraine résiduelle**

<b>Risque</b>	<b>Description</b>
Désintégration étatique	Affaiblissement du pouvoir central, gouvernorats ou régions prenant le contrôle localement
Tensions régionales internes	Galicia (Lviv) poussant vers une intégration à l'Ouest ; Kharkiv ou Odessa hésitants, divisés ou infiltrés
Mouvements paramilitaires	Groupes nationalistes refusant la reddition, gouvernant de fait certaines zones
Interventions étrangères	Influence polonaise ou roumaine (minorités, protection des frontières), voire protection humanitaire armée
Fuite massive de civils	Nouvel exode vers l'UE ; zones frontalières transformées en camps humanitaires ou militarisés
Occupation partielle ou anarchie	Apparition de "zones grises", ni russes ni ukrainiennes, contrôlées par des milices ou des autorités parallèles

## Perceptions possibles des États membres de l'UE

État membre	Réaction probable en cas d'effondrement	Comportement vis-à-vis d'une Ukraine éclatée
<b>Pologne</b>	Mobilisation stratégique, crainte d'un chaos à sa frontière	Peut être tentée d'intervenir pour stabiliser l'ouest de l'Ukraine ou protéger les minorités
<b>Roumanie</b>	Préoccupation pour la Bucovine et la minorité roumaine	Interventions humanitaires possibles ; évitera les provocations militaires
<b>Hongrie</b>	Exploitation du chaos pour défendre la minorité hongroise (Zakarpattia)	Tension diplomatique avec l'Ukraine affaiblie, mais pas d'intervention armée
<b>Allemagne France Italie</b>	Appel à un cessez-le-feu, crainte d'une extension régionale	Soutien à une stabilisation multilatérale, refus d'une partition ouverte
<b>États baltes Finlande</b>	Craintes d'un précédent pour leur propre sécurité	Appel à renforcer la dissuasion, soutien à la reconstruction de l'État ukrainien
<b>Espagne Portugal Grèce</b>	Moins directement concernés	Soutien diplomatique, mais peu d'implication directe
<b>Commission européenne</b>	Crise existentielle	Tentative de plan de stabilisation et de reconstruction, mais divisions probables au sein de l'UE

## Conséquences pour la sécurité européenne

Ce scénario poserait un risque de fragmentation aux portes de l'UE, comparable à la Syrie ou à la Libye, mais en Europe continentale.

Il rendrait nécessaire :

18. une présence militaire européenne coordonnée (protection civile, zones humanitaires, sécurisation des frontières),
19. une réflexion sur le statut de l'Ukraine éclatée (protectorat, fédéralisation, neutralisation),
20. et une doctrine européenne de réponse aux États effondrés dans son voisinage immédiat.

## **La France, l'Algérie et le Maghreb**

Le cas de l'Algérie, dans ses relations avec la France, doit être traité sérieusement mais avec nuance, car c'est une crise potentielle à plusieurs niveaux, mêlant :

21. rivalité géopolitique régionale (Algérie–Maroc),
22. tensions historiques et identitaires profondes entre l'Algérie et la France,
23. enjeux migratoires, communautaires et religieux en France même,
24. et risques d'escalade hybride, bien plus que militaire directe.

Ce cas est donc moins une menace militaire interétatique qu'un risque de crise multidimensionnelle — à la fois diplomatique, sociale, sécuritaire, informationnelle, voire

identitaire — touchant le territoire même d'un État membre de l'Union européenne, et par extension l'UE elle-même.

### Typologie du risque

Scénario	Déclencheur	Risque
<b>Diplomatique aggravée</b>	Dossier mémoire, propos d'un dirigeant français, soutien au Maroc	Rupture de coopération sécuritaire, rappel d'ambassadeurs
<b>Crise migratoire</b>	Refus d'expulsions, tensions économiques en Algérie, manipulation	Afflux incontrôlé, pression sur les services sociaux, montée du débat intérieur en France
<b>Radicalisation en France</b>	Problèmes dans les quartiers sensibles, intervention d'imams extrémistes, réseaux transnationaux	Violences localisées, durcissement de la loi française, tensions communautaires graves
<b>Crise informationnelle</b>	Campagnes sur les réseaux sociaux (Algérie, Turquie), manipulation de l'opinion	Déstabilisation de la cohésion nationale française, polarisation de l'espace public
<b>Tensions sécuritaires</b>	Attentat revendiqué ou inspiré, ou instrumentalisation politique d'un fait divers	Réaction politique et sociale forte, possible loi d'exception, effondrement du dialogue bilatéral

### Scénarios d'escalade possibles

Scénario	Déclencheur	Risque
Diplomatique aggravée	Dossier mémoire, propos d'un dirigeant français, soutien au Maroc	Rupture de coopération sécuritaire, rappel d'ambassadeurs
Crise migratoire	Refus d'expulsions, tensions économiques en Algérie, manipulation	Afflux incontrôlé, pression sur les services sociaux, montée du débat intérieur en France
Radicalisation en France	Problèmes dans les quartiers sensibles, intervention d'imams extrémistes, réseaux transnationaux	Violences localisées, durcissement de la loi française, tensions communautaires graves
Crise informationnelle	Campagnes sur les réseaux sociaux (Algérie, Turquie), manipulation de l'opinion	Déstabilisation de la cohésion nationale française, polarisation de l'espace public
Tensions sécuritaires	Attentat revendiqué ou inspiré, ou instrumentalisation politique d'un fait divers	Réaction politique et sociale forte, possible loi d'exception, effondrement du dialogue bilatéral

### Position des États membres de l'UE

État membre	Position probable face à une crise France-Algérie	
<b>France</b>	Acteur direct, probablement durcissement du ton, contrôle migratoire, appel à la solidarité européenne	
<b>Espagne Italie Portugal</b>	Solidaires sur le flanc sud, préoccupés par la contagion en Méditerranée	Soutien à une réponse européenne coordonnée
<b>Allemagne</b>	Prônant la désescalade, attachée à la stabilité nord-africaine	Soutien logistique et diplomatique à la France
<b>Pays-Bas Belgique</b>	Inquiets du risque de contagion communautaire (communautés maghrébines importantes)	Appui modéré à la France
<b>Pays baltes</b>	Indifférence stratégique, mais soutien à la lutte	Réticence à s'impliquer en

<b>Pologne Hongrie</b>	contre l'islamisme radical	Méditerranée
<b>Commission européenne</b>	Appel à la coopération UE–Maghreb, cadre d'initiative de voisinage sud	Soutien politique à la France sans intervention militaire

### Conséquences pour la doctrine de défense européenne

Ce cas montre que la défense européenne ne peut être purement militaire. Il faut un pilier de sécurité intérieure externalisée, prenant en compte :

25. la coopération sécuritaire avec les pays du Maghreb,
26. la protection des diasporas sans stigmatisation,
27. la prévention de l'ingérence informationnelle et religieuse.

Une force d'interposition ne s'appliquerait pas ici, mais plutôt :

1. Un mécanisme de gestion de crise hybride au niveau européen :
  28. sécurité intérieure + diplomatie + migration + cybersécurité
2. Une force de réaction rapide civile–sécuritaire européenne (CRISEU), capable d'agir dans des cas d'instabilité transversale ;
3. Une coordination renforcée entre les États membres confrontés à des crises similaires (France, Espagne, Italie).

### **La Turquie**

La Turquie est un cas stratégique très sensible : plus précisément le risque de tension ou de conflit avec la Grèce, pourrait entraîner une réaction des autres États membres de l'Union européenne, et poser une question directe à la doctrine de défense européenne.

### Typologie du risque

Élément	Description
Nature	Risque interétatique entre deux puissances de l'OTAN, mais dont une seule est membre de l'UE
Intensité actuelle	Latente mais réelle, avec des pics périodiques de tension militaire, notamment en mer Égée et à Chypre
Forme possible de déstabilisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Escalade navale en mer Égée (territoriale, aérienne, gazière),</li> <li>- Incidents aériens, collision navale,</li> <li>- Crise sur Chypre (expansion turque dans le Nord ou dans la ZEE sud),</li> <li>- Militarisation de la frontière terrestre (Evros) avec tensions <b>migratoires instrumentalisées</b></li> </ul>
Effet d'entraînement potentiel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appel de la Grèce à une solidarité militaire européenne,</li> <li>- Blocage du Conseil européen,</li> <li>- Crise OTAN–UE,</li> <li>- Renforcement des clivages entre États favorables ou prudents vis-à-vis d'Ankara</li> </ul>

### Les facteurs aggravants

29. Chypre : territoire de l'UE occupé partiellement par une puissance extérieure depuis 1974 (la Turquie), ce qui constitue un cas unique d'occupation permanente dans l'UE ;

30. Conflits de souveraineté sur les îles égéennes, sur des espaces maritimes et aériens, souvent proches du seuil de conflit ;
31. Multiples enjeux de rivalité stratégique (hydrocarbures, flux migratoires, position en Méditerranée orientale, relations avec la Libye) ;
32. Statut de la Turquie : candidat officiel à l'adhésion à l'UE... tout en ayant gelé les négociations depuis des années, et se positionnant aujourd'hui comme une puissance néo-ottomane régionale.

### **Scénario : Crise aiguë Turquie–Grèce avec risque d'affrontement militaire**

Hypothèse : une confrontation militaire se profile entre la Grèce et la Turquie (en mer Égée ou à Chypre), la Grèce demande la solidarité militaire européenne, soit via l'article 42.7 du TUE (clause de défense mutuelle), soit par un engagement politique collectif.

### **Réactions probables des États membres de l'UE**

<b>État membre</b>	<b>Position probable</b>
France	Soutien actif à la Grèce, possibilité de déploiement naval ou aérien (cf. précédents en Méditerranée orientale)
Chypre	Partie directement concernée — demande de solidarité, mobilisation diplomatique maximale
Grèce	Position de demande de soutien, appui sur les traités européens, possible appel à l'OTAN
Allemagne / Italie / Espagne	Positions prudentes, recherche d'un équilibre, volonté d'éviter l'escalade
Pays-Bas / Suède / Belgique	Appel au droit international et à la médiation, soutien diplomatique modéré à Athènes
Hongrie / Bulgarie / Roumanie	Position ambiguë, volonté de ne pas froisser Ankara, possible neutralité
Autriche / pays baltes / Finlande	Soutien politique à la Grèce, prudence militaire, solidarité de principe
Commission européenne	Appel à la désescalade, défense de l'unité du territoire de l'Union (Chypre incluse)

### **Problèmes juridiques et stratégiques posés**

1. La clause de défense mutuelle (art. 42.7 TUE) pourrait être invoquée par la Grèce, mais :
  - elle ne crée aucune obligation automatique d'intervention militaire,
  - elle laisse aux États membres la liberté des moyens.
2. Chypre est un territoire occupé par une puissance extérieure depuis l'élargissement de 2004, sans mécanisme de réponse militaire commun.
3. L'OTAN est inopérante dans ce conflit, car Turquie et Grèce sont membres — la seule défense collective est donc celle de l'UE... qui ne dispose pas d'instrument militaire adapté.

### **Conséquences pour la doctrine de défense européenne**

Ce cas met à nu les failles du dispositif actuel :

- l'Union n'a aucun mécanisme de réponse rapide en cas d'agression contre un de ses États membres par un pays tiers,
- la dissociation entre l'OTAN et l'UE devient un obstacle en cas de crise intra-OTAN,
- la clause de solidarité (art. 42.7) reste théorique, faute de volonté politique et de moyens militaires communs.

Cela justifie :

- La création d'un mécanisme d'alerte et de réaction rapide de l'UE pour ses frontières maritimes ou terrestres ;
- L'élaboration d'une doctrine d'engagement gradué : diplomatique, dissuasif (présence navale), éventuellement militaire si la souveraineté d'un État membre est violée ;
- Une clarification du statut de Chypre : maintien du statu quo ou plan de règlement européen incluant des garanties militaires ?

## **Les risques systémiques au-delà du voisinage immédiat**

### **Chine**

Pas une menace militaire, mais un risque stratégique global :

4. Dépendance économique européenne
5. Rivalité technologique
6. Influence politique indirecte sur les États membres

### **États-Unis (en tant que variable externe)**

Les États-Unis ne constituent évidemment pas une menace, mais leur évolution stratégique (pivot Indo-Pacifique, possible désengagement partiel de l'OTAN selon les majorités politiques) constitue un risque :

7. de vide capacitaire
8. de désalignement diplomatique
9. de crise de commandement en cas de conflit majeur

### **Le Moyen-Orient**

### **La Géorgie**

## **Une carte stratégique nouvelle**

La géographie des risques a changé. L'Europe ne peut plus se contenter d'être une puissance normative protégée par d'autres. Elle doit prendre acte :

10. de sa proximité avec les zones de fracture du monde

11. de la porosité de ses propres lignes de faille

12. de l'obsolescence de sa passivité stratégique

L'objectif n'est pas d'anticiper la guerre, mais de prévenir les enchaînements de crises — internes, périphériques ou lointaines — qui pourraient dégénérer si l'Europe reste sans doctrine, sans capacité, sans cohésion.

## La sortie de guerre en Ukraine

Avant de penser la défense européenne en général, nous allons la penser en situation concrète de sortie de guerre, face à une Russie encore puissante, et à une Ukraine partiellement détruite, divisée ou gelée.

Nous considérerons que les Etats-Unis se retirent du théâtre européen pour se recentrer sur l'Asie, même s'ils parviennent à faire aboutir le traité de paix en cours de négociations. L'UE est donc seule face à a Russie, durablement.

### Les scénarios

I. Scénario A – Gel du conflit (Corée du Nord/Sud, 1953–...)

II. Scénario B – Traité de paix négocié par les États-Unis, stabilisé par les Européens

III. Scénario C – Escalade vers un conflit Russie / États membres

IV. Scénario D : traité de paix proposé par le Cercle Pierre Landais

Nous examinerons cette sortie de guerre

1. Les risques résiduels ou nouveaux,
2. Les leviers de réduction de ces risques (diplomatiques, militaires, institutionnels),
3. Le ou les formats de forces européennes envisageables,
4. Leurs missions, leurs règles d'engagement, et leur logique d'intégration.

Typologie des scénarios de sortie de conflit en Ukraine

Scénario	Description synthétique	Particularité
A. Gel du conflit (type Corée)	Front figé sans traité, cessez-le-feu durable mais non formalisé	Statut international incertain, risque de reprise du conflit à tout moment
B. Paix négociée sous égide américaine	Accord de cessez-le-feu ou traité avec partition de fait, et force de stabilisation européenne	Double asymétrie : paix négociée par les États-Unis, stabilisation assurée par les Européens
C. Escalade entre Russie et États membres de l'UE	Engagement militaire direct de certains États membres, avec ou sans mandat européen ou otanien	Conflit ouvert, rupture stratégique et transformation radicale de l'ordre de sécurité en Europe

Proposition de méthode de travail

Pour chaque scénario, nous pourrions structurer la réflexion en quatre temps :

1. Cartographie des risques (résiduels ou nouveaux) : politiques, militaires, informationnels, migratoires...

2. Objectifs de stabilisation de l'UE : sécurité, reconstruction, contrôle du territoire, soutien politique à Kiev ou à une entité résiduelle

3. Format(s) de force(s) possibles :

- mission (interposition ? surveillance ? défense active ?)
- volume / nature (infanterie, surveillance, cyber, drones ?)
- règles d'engagement (strictement défensives ou dissuasives ?)
- mode d'intégration (force ad hoc ? brigade permanente ? mandat UE ou traité ?)

Mesures politiques complémentaires : clauses de sécurité UE, traité de neutralité, plan Marshall européen, dialogue stratégique UE–Russie, statut de l'Ukraine résiduelle...

Proposition de plan d'analyse (à traiter progressivement)

## I. Scénario A – Gel du conflit (Corée du Nord/Sud, 1953–...)

Le scénario A : le gel du conflit en Ukraine, devient à la fois :

- un défi sécuritaire durable,
- un test de long terme pour la cohésion et la crédibilité de l'Union européenne,
- une situation de non-paix, avec risques permanents de réactivation du conflit.

### Cartographie des risques

Domaine	Risques
Militaire	Incidents frontaliers réguliers (drones, artillerie légère, sabotage) Remobilisation possible côté russe si l'UE montre des signes de faiblesse Risque d'extension à la Moldavie, la Biélorussie ou les États baltes
Politique diplomatique	Aucune reconnaissance du statu quo : la Russie considère les territoires comme acquis, l'Ukraine refuse toute cession UE divisée sur la reconnaissance des faits accomplis Ukraine frustrée, instable, potentiellement infiltrée
Humanitaire migration	Déplacement de millions de civils Fragilité de l'Ukraine résiduelle (santé, éducation, économie...) Risque de résurgence de la criminalité, des mafias, ou de l'extrémisme nationaliste
Cyber informationnel	Guerre de l'information permanente Sabotage des infrastructures de l'Ukraine ou des États de l'UE soutenant Kiev Désinformation dans les opinions publiques européennes pour miner la solidarité

### Objectifs stratégiques de l'Union européenne

Objectif	Finalité
Prévenir une nouvelle offensive russe	Dissuasion passive, surveillance permanente
Stabiliser l'Ukraine résiduelle	Aide économique, soutien institutionnel, appui à la sécurité intérieure

Protéger les frontières de l'Union	Coopération renforcée avec la Pologne, la Roumanie, les États baltes
Maintenir un cadre diplomatique minimal avec la Russie	Canal de communication, gestion des incidents, prévention de l'escalade
Préparer une transition de long terme	Reconstruction, intégration partielle de l'Ukraine, autonomie stratégique de l'UE

## Formats de forces envisageables (hors OTAN)

### A. Force d'interposition passive (type DMZ<sup>2</sup>)

Rôle	présence sur la ligne de contact (côté ukrainien), surveillance, observation
Effectif	3 000 à 6 000 militaires + drones + observateurs civils
Composition	brigade modulaire composée d'États volontaires (Pologne, France, pays baltes, Roumanie...)
Mandat	européen (Conseil + Parlement), défensif uniquement, sans contact avec les troupes russes
Avantages	dissuasion sans provocation, présence symbolique et politique forte
Limites	inefficace si attaque de grande ampleur, dépend d'une coordination ukrainienne constante

### B. Force d'ancrage territoriale (stabilisation intérieure)

Rôle	sécuriser l'arrière du front, zones civiles, infrastructures critiques (énergie, transport)
Effectif	5 000 à 10 000 militaires + appui logistique et cyber
Mission mixte	forces armées + forces de gendarmerie type Guardia Civil / Gendarmerie nationale
Particularité	actions en soutien à la sécurité intérieure ukrainienne (formation, co-patrouilles, soutien au renseignement)

### C. Dispositif de dissuasion avancée (ligne de défense européenne)

Rôle	défense des frontières de l'UE en anticipation de scénarios Moldavie, Biélorussie, États baltes
Nature	pas une force en Ukraine, mais un barrage européen régional (mer Noire, Baltique)
Moyens	batteries sol-air, unités blindées de dissuasion, cybersécurité avancée, appui naval (mer Noire en Roumanie, Méditerranée orientale pour sécuriser la mer Égée)

## Mesures complémentaires (non militaires)

Partenariat stratégique renforcé avec l'Ukraine	clauses de sécurité, aide massive à la reconstruction, statut d'État associé, clause de solidarité énergétique
Programme de résilience intérieure	gouvernance, lutte anticorruption, réforme judiciaire, sécurisation de la vie politique

<sup>2</sup> DMZ = Demilitarized Zone, soit zone démilitarisée. C'est une bande de territoire où toute présence militaire est interdite, située entre deux camps ou États ennemis, pour éviter un retour aux combats. Exemple typique : la DMZ entre les deux Corées, le long du 38<sup>e</sup> parallèle. Elle est militairement vide, surveillée par des observateurs internationaux, contrôlée par des forces en retrait de part et d'autre, - mais entourée de forces lourdement armées prêtes à intervenir.

Déploiement d'une mission civile européenne (type EUAM)	police, justice, sécurité des frontières
Cadre diplomatique minimum UE–Russie	comité de gestion du gel du conflit, prévention des incidents, canal de désescalade

Peut-on constituer une défense européenne à partir des armées des États membres ?

Dans notre scénario A sur l'Ukraine, une telle "zone de contact stabilisée" côté ukrainien pourrait être surveillée par une force d'interposition européenne, sans franchissement de la ligne de cessez-le-feu, afin d'éviter toute provocation.

Oui, mais avec des conditions et des limitations très claires, notamment dans un contexte post-OTAN où les États-Unis sont absents du théâtre ukrainien. Voici une réponse structurée :

Ce que les États membres peuvent faire avec leurs propres armées

Capacité	Détail
Infanterie mécanisée	France, Pologne, Italie, Allemagne, pays baltes, Roumanie peuvent fournir des brigades mobiles
Forces spéciales	Présentes dans au moins 10 pays membres, interopérables, disponibles
Drones / ISR (surveillance)	France, Allemagne, Suède, Pologne, Espagne : bonne couverture en drone MALE (ex. MQ-9 Reaper, Heron)
Forces cyber	France, Pays-Bas, Estonie, Lituanie, Allemagne : capacités de cyberdéfense et guerre de l'information
Police/gendarmerie militaire	France, Italie, Espagne, Portugal, Roumanie : peuvent participer à des missions de stabilisation civile
Renseignement HUMINT local	Coopération en cours via EUINTCEN, mais limité si pas de doctrine partagée

Les capacités manquantes ou critiques sans les Américains / l'OTAN

Capacité stratégique	Situation européenne sans soutien US
Défense aérienne intégrée*	Très lacunaire : absence d'un système cohérent équivalent à l'US/NATO IADS. Les batteries type Patriot sont peu nombreuses et non coordonnées
Commandement stratégique intégré (C4ISR)	Pas de C2 commun au niveau européen. Chaque armée reste sous contrôle national, pas de chaîne unifiée
Transport stratégique lourd	Très limité (hors France et Allemagne). La projection rapide de forces reste dépendante de capacités américaines (avions gros porteurs, flotte logistique)
Couverture satellite globale	L'UE a Galileo, Copernicus, mais peu de moyens d'observation en temps réel pour usage tactique. Les US dominent SIGINT/IMINT
Dissuasion nucléaire partagée	Seule la France en dispose, mais aucune doctrine européenne commune n'est arrêtée pour l'instant
Bouclier antimissile / défense hypersonique	Presque inexistant : absence de systèmes comparables au THAAD ou Aegis américain
Supériorité aérienne complète	L'UE a Rafale, Eurofighter, Gripen, mais manque d'avions furtifs en nombre (pas encore de F-35 communs), et d'intégration réseau-centrique comme chez les Américains

Conclusion stratégique (format court)

Sans les États-Unis :

- l'UE peut assurer une stabilisation militaire locale,
- mais pas encore une dissuasion stratégique autonome à grande échelle,

- et sa capacité de projection rapide ou de supériorité technologique est partielle.

À court terme (dans le cadre du scénario A) :

Oui, une force d'interposition et de stabilisation peut être entièrement composée de contingents volontaires issus d'États membres, à condition :

- d'une coordination politique formelle (mandat Conseil + Parlement européen),
- d'un commandement centralisé à Bruxelles ou en théâtre (EMUE renforcé),
- et d'un mandat strictement défensif.

## II. Scénario B – Traité de paix négocié par les États-Unis, stabilisé par les Européens

- Risques : dépendance stratégique UE/USA, provocations russes, affaiblissement de Kiev
- Forces possibles : force de stabilisation, rôle humanitaire + dissuasion, règles strictes
- Compléments : reconstruction, garantie de sécurité UE, statut européen pour l'Ukraine (AELE ? État associé ?)

Ce scénario est à la fois plus structuré diplomatiquement (grâce à un traité de paix) mais potentiellement plus risqué politiquement pour l'Union européenne, car l'UE devient garante sans être décisionnaire initiale.

### Cartographie des risques

Domaine	Risques identifiés
Diplomatique / institutionnel	Traité négocié hors de l'UE : sentiment d'exclusion ou de désaccord dans plusieurs États membres Incompréhensions entre Américains et Européens sur les garanties ou les concessions faites à la Russie Risque de divisions internes à l'UE sur l'application du traité (surtout s'il entérine une perte territoriale ukrainienne)
Politique ukrainienne	Perception de trahison à Kiev, instabilité gouvernementale Opposition d'une partie de la population, de l'armée ou des régions à l'Ouest (Lviv) Montée de partis radicaux ou sabotage du traité par des groupes extrémistes
Militaire / sécuritaire	Provocations russes sur la ligne de front pour tester la robustesse de l'UE Attaques hybrides (cyber, drones, sabotage, désinformation) contre les troupes européennes Déficit de réaction rapide si le traité est violé à petite échelle
Migration / humanitaire	Rapatriement ou déplacement de populations en fonction du nouveau tracé des frontières Demande massive de reconstruction, besoins en infrastructures civiles, services essentiels, retour des déplacés internes
Stratégique global	Perception d'un recul occidental, renforcement du prestige de Moscou Réplication possible de la méthode russe ailleurs (Moldavie, Géorgie, Arménie) Test de la crédibilité européenne sur la scène internationale sans les États-Unis

## Objectifs stratégiques de l'Union européenne

Objectif	Finalité
Garantir la stabilité de l'Ukraine résiduelle	Préserver l'intégrité de l'État restant, éviter son éclatement
Faire appliquer le traité sans entrer en conflit avec la Russie	Créer une zone de stabilisation et de surveillance neutre mais crédible
Restaurer la souveraineté de Kiev dans les zones non cédées	Soutien institutionnel, sécuritaire, logistique
Prévenir une révision unilatérale du traité	Mécanismes de réponse diplomatique et militaire coordonnée
Rendre visible l'autonomie stratégique européenne	Se positionner comme garant régional de paix, non comme simple exécuteur des décisions américaines

## Formats de forces envisageables

### A. Force de stabilisation post-traité (FSE – Force de Stabilisation Européenne)

Mandat	Appliquer et surveiller le traité (zones tampon, retrait des troupes, sécurité civile)
Effectif	10 000 à 15 000 militaires + spécialistes civils
Position	Ukraine résiduelle (zones de contact, grands axes, centres de pouvoir)
Règles d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance active, mais pas de riposte militaire sans réévaluation politique,</li> <li>- Neutralité stricte sur la ligne de séparation,</li> <li>- Protection des civils, des installations essentielles, appui logistique au gouvernement ukrainien</li> </ul>

### B. Corps de soutien institutionnel (Mission EU-Ukraine)

Composantes	Gendarmerie / police pour la sécurité publique, Juristes et magistrats pour le rétablissement de l'état de droit, Experts pour la décentralisation et le soutien aux autorités locales
Mandat	Soutien à la gouvernance dans les zones sécurisées, reconstruction administrative
Exemples	inspiré d'EULEX au Kosovo, ou de la Mission EUAM Ukraine

### C. Dispositif de réaction rapide (FIREU – Force d'Intervention Rapide de l'UE)

Rôle	Réagir à toute tentative de remise en cause du traité par la force
Base arrière	Roumanie, Pologne, Slovaquie
Moyens	infanterie mobile, artillerie légère, drones, cybersécurité
Conditions d'emploi	Mobilisable par décision du Conseil européen, sur demande de l'Ukraine ou en cas de provocation caractérisée

## Mesures politiques et diplomatiques associées

Engagement politique formel du Parlement européen	validation du rôle de l'UE dans l'application du traité
Création d'un "Comité européen de mise en œuvre du traité"	suivi, vérification, médiation (avec ou sans Russie)
Plan de reconstruction de l'Ukraine	financé par l'UE avec participation internationale, conditionné à des réformes politiques
Statut d'association renforcée pour l'Ukraine	avec clause de sécurité progressive, zone

	économique spéciale, clause de solidarité partielle (hors article 42.7)
Dialogue avec Moscou sur les garanties de sécurité mutuelles	canaux bilatéraux UE–Russie, désescalade permanente, architecture paneuropéenne de sécurité à long terme

Contrairement au scénario A (gel du conflit), l'Union européenne devient partie prenante d'un traité de paix, avec des responsabilités concrètes sur le terrain (stabilisation, sécurité, appui politique), mais sans les États-Unis ni l'OTAN. Cela pose une question très directe :

### **L'UE, force de stabilisation crédible à partir de ses propres moyens ?**

Réponse courte : oui sur le plan structurel, non sans lacunes critiques.

### **Ce que les États membres peuvent apporter**

En s'appuyant sur les armées nationales, les États volontaires (France, Pologne, Allemagne, Roumanie, pays baltes, Italie, Espagne...) peuvent constituer une force opérationnelle fonctionnelle, pour la mission prévue dans le traité.

### **Capacités disponibles à court terme**

Domaine	Détail
Infanterie mécanisée / motorisée	France, Pologne, Roumanie, Italie, Allemagne peuvent fournir bataillons de manœuvre
Forces de stabilisation / gendarmerie	Gendarmerie française, Guardia Civil, Carabinieri, Jandarmeria roumaine
Appui drone / ISR	France, Allemagne, Espagne, Suède : drones MALE, drones tactiques
Cyberdéfense	Capacité collective dans plusieurs États (Estonie, France, Lituanie, Pays-Bas)
Logistique terrestre	Réseau européen fonctionnel (train, route, ponts militaires), via PESCO et EDF (fonds défense)
Force médicale / génie / protection NRBC	Présentes dans plusieurs États (France, Italie, Allemagne notamment)
Cadres expérimentés en stabilisation / post-conflit	Kosovo, Sahel, Afghanistan, Liban : expérience disponible dans certaines armées européennes

### **Les capacités manquantes sans les Américains / l'OTAN**

Capacité stratégique	Risque / déficit
C4ISR (commandement – info – surveillance – reconnaissance) complet	Pas encore de chaîne de commandement stratégique unifiée à l'échelle européenne. Coordination interarmées insuffisante pour une gestion de crise complexe
Transport stratégique lourd	Peu d'avions gros porteurs (hors France, Allemagne), dépendance aux avions civils affrétés
Couverture satellitaire tactique temps réel	L'Europe a Copernicus et Galileo, mais pour usage civil et stratégique, pas pour l'appui tactique instantané comme le système américain
Défense aérienne intégrée (IADS)	Faible intégration. Peu de batteries SAM à longue portée. Pas de commandement européen unique de la défense aérienne
Supériorité aérienne	L'UE a de bons appareils (Rafale, Eurofighter, Gripen), mais peu

globale	d'avions furtifs (F-35), coordination air-sol faible
Appui feu à longue portée (missiles, HIMARS-like)	Capacités émergentes (France, Allemagne, Pologne), mais pas encore mutualisées, stock limité
Dissuasion nucléaire partagée	Seule la France possède une dissuasion autonome. Pas de doctrine européenne commune sur son emploi ou son partage stratégique

### **Que peut-on faire pour combler ces lacunes ?**

#### A. Court terme (dans le cadre du traité de paix)

- Constituer une brigade interopérable multinationale sous commandement européen spécifique (FSE)
- Appui logistique coordonné via les pays voisins (Pologne, Roumanie, Slovaquie)
- Création d'un commandement tactique européen en Ukraine, avec liaison directe EMUE / Conseil
- Mobiliser les outils du Fonds européen de la paix pour financer matériel et soldes
- Appui satellite via coopération France–Allemagne–Italie (CSO, Helios) en attendant mieux

#### B. Moyen terme (pour ne plus dépendre de l'OTAN)

- Mise en place d'un Commandement opérationnel européen permanent (COREUCOM)
- Constitution d'une capacité autonome de transport lourd (via PESCO ou Airbus Defence)
- Mutualisation de la défense aérienne européenne (projets en cours : German-led Sky Shield Initiative)
- Consolidation d'une force aérienne européenne d'alerte rapide (drones, chasseurs, brouilleurs)
- Débat stratégique européen sur une dissuasion collective, même symbolique (doctrine française, partage d'alerte, parapluie européen non-nucléaire)

Conclusion : Oui, l'Europe peut stabiliser militairement l'Ukraine post-traité, à partir de ses États membres volontaires — mais cette mission révélera :

- les limites de l'architecture actuelle (absence de commandement central, dépendances logistiques),
- la nécessité de réformes institutionnelles profondes en matière de défense,
- et l'opportunité historique d'ancrer une autonomie stratégique crédible par l'expérience de terrain.

### **III. Scénario C – Escalade vers un conflit Russie / États membres**

- Risques : guerre hybride ou conventionnelle, OTAN impliquée partiellement ou non, division interne à l'UE

- Forces possibles : corps expéditionnaire européen, brigade intégrée, soutien cyber, espace, défense aérienne
- Compléments : coordination OTAN–UE, passage vers une défense européenne fédérale d’urgence ?

Le scénario C, le plus grave, le plus risqué — et donc celui pour lequel une doctrine de défense européenne est la plus attendue, car il engage directement la survie de la crédibilité de l’Union en tant qu’acteur stratégique autonome.

## Cartographie des risques

Domaine	Risques identifiés
Militaire	Engagement direct d’un ou plusieurs États membres de l’UE en soutien à l’Ukraine, frontalier (Pologne, États baltes, Roumanie), Riposte asymétrique ou directe de la Russie (frappe ciblée, cyberattaque, sabotage, offensive localisée), Extension régionale du conflit hors Ukraine (Moldavie, Kaliningrad, mer Baltique, mer Noire)
Politique / diplomatique (intra-UE)	Absence de consensus : certains États soutiennent militairement, d’autres s’y opposent Blocage du Conseil, divisions profondes, désolidarisation possible de certains gouvernements Crise de légitimité si des forces européennes interviennent sans mandat commun
OTAN	Paralysie de l’Alliance si les États-Unis se désengagent (hypothèse Trump confirmée) Refus d’engagement automatique par les États non frontaliers – Perte de crédibilité collective de l’article 5 si aucun soutien à un membre agressé
Cyber / infrastructure	Sabotages énergétiques, attaques sur réseaux ferroviaires, communications, banques Campagnes de désinformation pour diviser les opinions publiques européennes
Économie / société	Choc énergétique et industriel, effet domino sur les marchés Risque de paniques internes, montée de mouvements contestataires anti-guerre, fractures nationales

## Objectifs stratégiques de l’Union européenne

Objectif	Finalité
Protéger ses États membres impliqués dans le conflit	Réagir à une agression directe ou indirecte sur le territoire de l’Union
Préserver l’unité politique de l’Union	Empêcher la fragmentation interne entre États intervenants et États neutres
Éviter une escalade nucléaire ou stratégique	Préserver les lignes rouges tout en assurant la dissuasion conventionnelle
Assumer son autonomie stratégique	Agir sans soutien américain, avec crédibilité, coordination et moyens propres
Sauvegarder le projet européen comme communauté de sécurité	Éviter l’effondrement du pilier sécuritaire de l’Union

## Formats de forces envisageables

### A. Corps d’intervention européen (CIE)

Mission	soutenir militairement les États membres agressés ou directement
---------	--

	impliqués dans un conflit armé contre la Russie
Effectif	20 000 à 40 000 militaires projetables rapidement, interopérables, dotés de logistique autonome
Commandement	centralisé sous une structure spécifique européenne (COREUCOM), avec quartier général opérationnel avancé
Capacités minimales requises	aviation de chasse, défense sol-air, artillerie longue portée guerre électronique, drones de combat, capacité cyberactive appui médical et logistique complet composante maritime (mer Baltique, mer Noire)

#### B. Brigade de protection du territoire européen (BTE)

Mission	protéger les infrastructures critiques sur le territoire de l'UE (énergie, transport, communications)
Localisation	hubs logistiques, frontières sensibles (Baltique, Carpates, Transnistrie)
Commandement	national mais coordination interopérable (réseau EMUE)

#### C. Bouclier cyber-européen

Mission	défense active contre les attaques numériques d'ampleur
Opérateurs	cellules cybernationales mutualisées + agence européenne de cybersécurité en mode d'alerte permanente
Lien avec la société civile	protection des opérateurs d'importance vitale (OIV), banques, services publics

### Mesures politiques complémentaires

- Activation de l'article 42.7 TUE : clause de défense mutuelle entre États membres
- Institutionnalisation d'un Conseil de défense européen permanent, réunissant les ministres de la défense des États participants
- Soutien parlementaire formel (Parlement européen) pour tout engagement majeur (légitimité démocratique accrue)
- Mobilisation du Fonds européen de la paix élargi, y compris pour financer la résilience des États membres attaqués
- Dialogue d'urgence avec la Russie via canaux bilatéraux UE–Russie ou médiation ONU/OSCE, pour contenir l'escalade
- Plan de soutien total à la Moldavie, à la Biélorussie post-Loukachenko, et aux États baltes en cas de déstabilisation

Ce scénario pose la question décisive : l'Union européenne peut-elle survivre stratégiquement si elle n'est pas capable d'assurer sa propre défense en cas d'agression d'un de ses membres ? Si non, alors la défense européenne reste un projet politique. Si oui, alors il faut l'institutionnaliser et la préparer dès maintenant, en anticipation de crises à venir.

## IV. Scénario D : traité de paix proposé par le Cercle Pierre Landais

Références : <https://bibliotheque.idbe.bzh/ViewerJS/#../data/cpl/CPL-ADLR - Diplomatie - DP 1 - Trait de paix Russie-Ukraine 3 - Synthse.pdf> (Synthèse en français).

## Scénario D – Traité de paix Russie–Ukraine avec pilotage stratégique de l’Union européenne

Ce scénario repose sur un accord politique global négocié et signé par la Russie et l’Ukraine, avec la supervision de l’ONU, le soutien opérationnel de l’OSCE, et une implication diplomatique et militaire structurée de l’Union européenne. Il ne se limite pas à une cessation des hostilités mais réorganise l’architecture régionale de sécurité en Europe de l’Est, avec un rôle assumé de l’UE.

### Cartographie des risques

Domaine	Risques identifiés
Politique intérieure (Ukraine)	Contestation interne (parties opposées au référendum ou au partage territorial) Instabilité possible dans les oblasts restants (notamment à l’ouest) Besoin de garantir la légitimité démocratique dans un État amputé et fragilisé
Politique intérieure (UE)	Division sur l’idée d’un "abandon" de l’Ukraine orientale Désaccords entre États membres sur le niveau d’engagement militaire et économique Problèmes de légitimité si le Parlement européen s’oppose à certaines clauses
Russie	Tentation de "gagner du temps" ou d’exploiter le traité à son avantage Reprise de l’influence russe sur les territoires rattachés, avec risques de pression sur les pays voisins Possible instrumentalisation du processus de normalisation pour lever les sanctions sans réforme réelle
Militaire / sécuritaire	Fragilité de la clause de sécurité : seuil de déclenchement ? forme d’intervention ? Provocations hybrides ou "accidents" sur la ligne de séparation Problème de coordination entre forces européennes, ukrainiennes et russes dans des zones proches
Humanitaire / reconstruction	Tensions sur la réinstallation des populations déplacées Usage politique ou détournement des fonds de reconstruction Difficulté de répartition équitable de l’aide selon les zones

### Objectifs stratégiques de l’Union européenne

Objectif	Finalité
Garantir la sécurité et la souveraineté de l’Ukraine résiduelle	Clause de protection équivalente à l’article 5 OTAN, adossée à la PSDC
Assumer la supervision politique du processus de paix	Via Parlement européen et Haut représentant
Reconstruire l’Ukraine	Pilotage financier, technique et institutionnel de la reconstruction
Engager une stratégie de normalisation conditionnée avec la Russie	Levée partielle des sanctions en échange de garanties concrètes
Renforcer la légitimité démocratique de la politique étrangère de l’UE	Par le vote du Parlement et la transparence du processus

### Formats de forces et dispositifs opérationnels envisageables

#### A. Force de stabilisation frontalière

Mission	surveiller les nouvelles frontières issues du référendum ; prévenir les incursions ou incidents
---------	---

Positionnement	zones frontalières et anciennes lignes de front
Effectif	8 000 à 12 000 militaires, appuyés par drones, moyens cyber et observation aérienne
Commandement	EMUE renforcé sous autorité du Haut représentant
Règles d'engagement	strictement défensives, riposte en cas de violation avérée du traité

## B. Brigade d'appui à la reconstruction et à la sécurité intérieure

Mission	appuyer l'autorité ukrainienne dans la sécurisation du territoire résiduel, notamment les infrastructures stratégiques (énergie, routes, rail)
Particularité	présence conjointe avec autorités locales et ukrainiennes
Contribution	forces de gendarmerie ou police militaire européennes, missions civiles (type EUAM), expertise logistique

## C. Mécanisme de dissuasion politique et militaire

Clause de sécurité équivalente à l'article 5 OTAN

- Déclenchement par demande ukrainienne
- Validation par une majorité qualifiée au Parlement européen
- Mobilisation par groupes d'États volontaires avec soutien de la Commission pour la logistique et le financement

Objectif : dissuasion par la crédibilité de l'engagement collectif européen

## Mesures politiques et institutionnelles associées

Dispositif	Fonction
Rôle central du Parlement européen	Validation de toute action stratégique majeure : sanctions, levée, engagement militaire
Haut représentant de l'UE	Devient autorité diplomatique exécutive pour l'application du traité
Instance tripartite ONU – UE – OSCE	Supervision des référendums, des lignes de cessez-le-feu et du respect du traité
Mission civile UE (reconstruction, sécurité, justice)	Coordination avec la BERD, FMI, Banque mondiale pour la reconstruction
Mécanisme de normalisation UE–Russie	Calendrier par étapes, conditionné à des obligations de vérification (type JCPOA iranien)

Comparaison avec les autres scénarios

Élément	Scénario D Traité structurant	Scénario B Paix US + stabilisation UE	Scénario A Gel du conflit	Scénario C Escalade
Légalité internationale	Forte (ONU + référendums + UE)	Moyenne	Nulle	Rompue
Rôle de l'UE	Central, structurant	Exécutif partiel	Tactique passif	Réactif, de survie
Cohésion interne UE	Exigeante, mais potentiellement fédératrice	Risque de tensions sur l'origine US	Cohésion minimale	Risque d'éclatement
Effet stabilisateur régional	Élevé si respecté	Modéré	Très faible	Négatif, escalade possible
Niveau de conflit	Post-conflit structuré	Post-conflit instable	Pré-conflit gelé	Conflit ouvert

Même si un traité de paix structurant est signé et respecté, la Russie — par son comportement, ses capacités et sa doctrine — restera un facteur de risque stratégique majeur à moyen et long terme pour l'Union européenne. Une défense européenne ne peut donc pas être pensée uniquement en fonction du traité, mais doit :

- tirer parti de l'espace de stabilité qu'il crée,
- combler les lacunes opérationnelles révélées par le conflit,
- se préparer à gérer la paix armée, la normalisation conditionnelle et la dissuasion résiduelle.

## Conséquences du traité pour la défense européenne

### 1. Posture générale à adopter

Principe directeur	Explication
Paix armée active	Le traité réduit la conflictualité, mais ne supprime ni les risques ni les ambitions russes
Responsabilité régionale autonome	L'UE devient garante de la stabilité à sa frontière orientale, sans filet américain
Préparation à la surprise stratégique	Le précédent de 2022 oblige à considérer des scénarios de rupture non anticipés
Capacité à soutenir un partenaire semi-souverain	L'Ukraine résiduelle dépendra du soutien européen pour survivre et se reconstruire

### 2. Gaps opérationnels révélés par le traité et le conflit

Domaine	Manque / fragilité actuelle
Commandement unifié	Absence de commandement stratégique européen permanent (type COREUCOM)
Forces de réaction rapide	Pas de brigade ou division projetable rapidement sous commandement européen (les battlegroups sont restés théoriques)
Transport stratégique	Manque de moyens pour projeter rapidement troupes, équipements, logistique sans appui américain
Dissuasion conventionnelle	Absence de capacité commune de frappes en profondeur, artillerie longue portée, moyens de supériorité aérienne intégrée
Bouclier aérien et antimissile	Systèmes SAM (Patriot, IRIS-T, SAMP/T) dispersés, non interopérables, sans doctrine commune
Cyberdéfense offensive	Capacités hétérogènes, non intégrées à une doctrine militaire commune
Couverture satellite	Autonomie partielle (Copernicus, Galileo), pas encore de constellation temps réel pour usage tactique
Doctrine de dissuasion / riposte	Ambiguïté totale sur la posture nucléaire européenne ; aucune doctrine de riposte commune, même conventionnelle

### 3. Développements à prévoir pour combler ces lacunes

Axe de développement	Objectif	Modalités concrètes
Commandement intégré (COREUCOM)	Diriger une force commune, gérer les crises	Création d'un HQ permanent, interopérable avec EMUE, déployable, sous autorité politique directe
Corps de stabilisation européen (FORSECUE)	Intervenir à l'Est, soutenir l'Ukraine, éviter une escalade	Force modulaire (15 000 à 30 000), base logistique en Pologne/Roumanie

Bouclier Est européen	Protéger les États membres et l'Ukraine résiduelle	Mutualisation et interconnexion des batteries SAM + commandement aérien intégré
Flotte européenne de transport militaire	Autonomie de projection	Coopérative Airbus A400M / C295 + avions cargos civils militarisés (comme SALIS)
Cyber-armée européenne (CYBEUR)	Défense active et dissuasion hybride	Mutualisation des moyens cybernationaux, cellule offensive intégrée
Capacité commune de frappe (artillerie / drone / missiles)	Dissuasion conventionnelle crédible	Développement commun de missiles à moyenne portée, drones armés, HIMARS européens
Observations tactiques spatiales partagées	Supériorité informationnelle	Création d'un segment tactique dédié européen à partir des capacités duales (CSO, Pléiades, Helios, IRIDE)
Doctrine européenne de riposte graduée	Crédibilité stratégique	Scénarios simulés, approbation parlementaire préalable, règles d'engagement définies

#### 4. Enjeux politiques sous-jacents à résoudre

Enjeu	Conséquence
Volonté politique des États membres	Certains seront réticents à transférer des compétences, à financer une armée européenne ou à affronter Moscou
Problème de l'unanimité	Les décisions de défense sont encore soumises à l'unanimité au Conseil, sauf clause de coopération structurée renforcée
Débat sur la dissuasion nucléaire	Le rôle de la France devra être redéfini (partage stratégique ? parapluie élargi ? doctrine européenne ?)
Relation avec l'OTAN	Il faudra clarifier la complémentarité, voire la transition vers une autonomie stratégique réelle

En résumé, ce traité est une opportunité unique de poser les fondations d'une défense européenne cohérente et réaliste, mais :

- il exige un saut qualitatif institutionnel,
- il ne protège pas contre un retour offensif de la Russie,
- il pose l'Union comme garante d'un ordre sécuritaire régional post-conflit.

En somme, la paix durable passe par une Europe militairement crédible — même sans guerre.

## L'architecture d'une défense européenne

Voici donc le cadre de travail pour approfondir, un par un, les segments opérationnels clés pour une défense européenne capable de mettre en œuvre le traité structurant de paix Ukraine–Russie (scénario D) et d'assurer la stabilité stratégique de l'Est de l'Europe dans la durée.

# 1. Commandement intégré européen – « COREUCOM »

Objectif : créer une structure de commandement opérationnel permanent sous autorité politique européenne, capable de :

- planifier, commander et coordonner les opérations militaires de l'UE,
- prendre en charge des opérations de stabilisation, dissuasion ou riposte en autonomie,
- intégrer la dimension civilo-militaire et la coordination diplomatique (via le Haut représentant).

Architecture proposée

Élément	Description
Nom	COREUCOM (Commandement Opérationnel de l'Union Européenne)
Statut	Structure militaire autonome, rattachée au Haut représentant pour les affaires extérieures
Quartier général	Bruxelles (auprès du SEAE / EMUE renforcé), avec centre avancé (à Strasbourg, Prague, ou Varsovie ?)
Effectif	200 à 300 officiers permanents en temps de paix ; 1 000+ en situation d'opération active
Fonctions	Commandement stratégique des opérations militaires de l'UE – Planification interarmées (terre, mer, air, cyber, spatial) – Liaison permanente avec les autorités politiques (Conseil/Parlement) – Interface diplomatique avec l'ONU/OSCE – Coordination avec l'OTAN (si nécessaire)

Conditions institutionnelles nécessaires

Domaine	Besoin
Juridique	Appui sur l'article 42.2 du TUE (politique de défense commune), déclenchable par coopération structurée renforcée (PESCO élargie)
Politique	Accord d'au moins 9 États membres (initialement), appui du Parlement européen et du Conseil pour l'opérationnalisation
Budget	Financement via le Fonds européen de la paix, complété par une ligne dédiée dans le cadre pluriannuel
Communication	Visibilité publique comme pilier de souveraineté stratégique de l'Union (équivalent européen de SHAPE ou CENTCOM)

Bénéfices stratégiques

- Autonomie réelle de planification et de décision
- Réactivité accrue en cas de crise à l'Est
- Crédibilité vis-à-vis des partenaires extérieurs (ONU, Ukraine, Russie)
- Cohérence des opérations militaires et diplomatiques
- Préfiguration d'une armée européenne intégrée à terme

## 2. FORSECUE – Corps de stabilisation européen

Objectif stratégique : constituer une force militaire multinationale projetable, chargée de :

- sécuriser les zones stabilisées après un traité de paix (ex. Ukraine),
- protéger les populations et les infrastructures,
- dissuader toute reprise des hostilités,
- assister les autorités civiles et militaires partenaires (Ukraine, OSCE, ONU...).

FORSECUE n'est ni une armée d'occupation, ni une force d'attaque, mais une force de présence défensive et de stabilisation durable, intervenant à la demande d'un partenaire (ex : Ukraine) ou sur mandat UE/ONU.

#### Architecture et format proposé

Élément	Description
Nom	FORSECUE (FORce de SECurisation de l'Union Européenne)
Type de force	Brigade interarmes modulaire à projection régionale
Effectif cible	10 000 à 15 000 personnels en structure de base ; extensible à 25 000 si nécessaire
Composition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 à 5 bataillons mécanisés (infanterie, appui blindé léger)</li> <li>- unités de surveillance et drones ISR</li> <li>- appui du génie (ponts, routes, déminage)</li> <li>- unités médicales, logistiques, signal</li> <li>- gendarmerie européenne (sécurité civile et post-conflit)</li> <li>- détachement cyber et guerre de l'information  </li> </ul>
Base arrière	États de l'Est volontaire (Pologne, Roumanie, Slovaquie), avec QG mobile
Chaîne de commandement	Placée sous COREUCOM, avec État-major dédié intégré
Mandat	Défensif, stabilisateur, non offensif sauf auto-défense et protection des civils

#### Modes de constitution

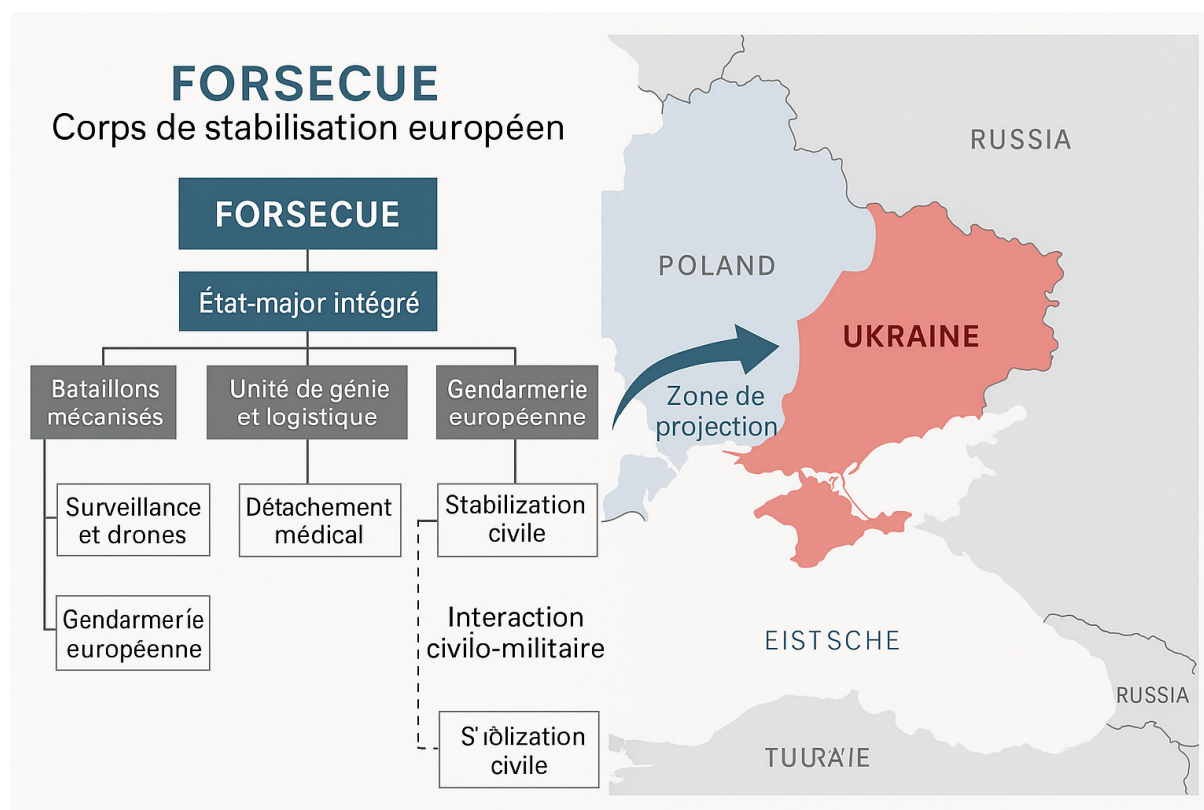
Voie possible	Modalité
Volontariat des États membres	Participation sur la base de contributions en troupes et équipements (modèle battlegroup élargi)
Force permanente	Constitution d'une brigade dédiée et professionnalisée, intégrée à terme à une armée européenne en construction
Forces nationales pré-affectées	Régiments nationaux labellisés "FORSECUE-ready", disponibles à 30 jours (modèle OTAN NRF)

#### Avantages politiques et stratégiques

- Symbole concret de l'autonomie stratégique européenne
- Outil de projection crédible dans l'Est européen sans dépendre de l'OTAN
- Souplesse politique : participation modulable selon les États
- Capacité civilo-militaire complète, utile aussi dans les Balkans ou en Afrique du Nord
- Préfiguration d'un pilier opérationnel d'une défense intégrée

Limite	Remède
Coordination interarmées complexe	Formation commune, procédures standardisées, doctrine unifiée
Dépendance logistique	Flotte de transport européenne (voir segment 3) + base arrière robuste
Participation inégale	Engagement politique fort, appui budgétaire central (Fonds paix, EDF)

des États membres	
Difficulté à maintenir l'engagement dans la durée	Rotation de contingents, système de relève coordonnée



*Schéma théorique assez inexact, mais représentant un organigramme et une zone opérationnelle*

### 3. Bouclier Est européen

Objectif stratégique :

Créer une architecture défensive robuste, interopérable et permanente, capable de :

- protéger les frontières orientales de l'Union européenne,
- dissuader une nouvelle tentative d'agression militaire ou hybride de la Russie,
- assurer la sécurité de l'Ukraine résiduelle, même après le traité, par effet de projection et de couverture.

Ce bouclier combine défense aérienne, surveillance, présence militaire et coopération locale avec les États membres de première ligne.

Structure et composants proposés

Élément	Description
Zone géographique	Front Est de l'UE : États baltes, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie (et potentiellement Moldavie en appui)

Format	Système de défense zonale par couches (multiniveaux) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dissuasion militaire classique (blindés, infanterie, aviation)</li> <li>– Défense aérienne et antimissile</li> <li>– Cyberdéfense et guerre électronique</li> <li>– Capteurs, radars, drones de surveillance et systèmes C4ISR</li> </ul>
--------	--

## Composants matériels essentiels

### 1. Défense aérienne intégrée (IADS Europe Est)

Systèmes	Remarques
SAMP/T (France-Italie), IRIS-T SLM (Allemagne), Patriot (Pologne, Roumanie)	Coordination nécessaire : détection, ciblage, chaîne de décision commune
Interconnexion radar + satellite + drone	Architecture de données partagée (interopérabilité OTAN/UE)
Commandement aérien régional	Poste de commandement par État hôte, relié à COREUCOM

### 2. Présence militaire dissuasive

Composants	Fonction
Brigades blindées ou motorisées prépositionnées	Renfort permanent (modèle OTAN Forward Presence)
Moyens d'artillerie longue portée (Euro-HIMARS)	Frappe de précision en profondeur, dissuasion conventionnelle
Unité aérienne de couverture	Rafale, Eurofighter, Gripen, F-35 (pour États équipés)

### 3. Composante cyber et guerre hybride

Élément	Fonction
Cellules cyberdéfense nationales interconnectées	Surveillance en temps réel, réaction rapide
Unités de guerre de l'information / brouillage / GPS spoofing	Dissuasion, protection des unités déployées, contre-influence

## Organisation de la coordination

Commandement	Niveaux
Stratégique	COREUCOM (Bruxelles), liaison avec le Conseil de l'UE
Opérationnel	Centres de commandement régionaux par zone (ex : Lublin, Cluj, Kaunas)
Tactique	Poste de commandement local avec coordination interarmes (air-sol-cyber)

## Complémentarité avec FORSECUE

FORSECUE	Bouclier Est
Force projetable et mobile, mission post-conflit	Infrastructure permanente de défense territoriale
Déployée en Ukraine résiduelle	Stationnée dans l'UE, aux frontières de l'Ukraine
Approche civilo-militaire intégrée	Approche militaire pure avec capacité de dissuasion lourde
Mandat lié au traité de paix	Mandat permanent, même hors traité

## Conditions de réussite

Besoin	Explication
Interopérabilité doctrinale et technique	Normes communes pour SAM, drones, C2, artillerie
Accord politique renforcé (PESCO ou traité)	Permet le financement, la coordination et la pérennité

Financement commun ou mutualisé	EDF + Fonds de paix + Fonds spécial sécurité orientale
Engagement logistique des États contributeurs	Infrastructure (routes, bases, hangars, alimentation énergie)

## 4. Flotte européenne de transport militaire

Soit une flotte européenne de transport militaire, indispensable pour projeter et soutenir les forces comme FORSECUE et le Bouclier Est, surtout sans dépendance logistique aux États-Unis.

Objectif stratégique : assurer une capacité autonome de transport stratégique et logistique lourd pour :

- Projeter rapidement des forces, équipements, ravitaillement vers les zones de stabilisation (ex : Ukraine résiduelle),
- Soutenir durablement les opérations militaires européennes,
- Assurer la résilience logistique en cas de conflit ou de rupture transatlantique.

Aujourd'hui, l'Europe dépend à 80 % des capacités américaines ou civiles affrétées (exemple : projet SALIS utilisant Antonov ukrainiens pour l'OTAN).

Architecture proposée

Élément	Description
Nom	Flotte Européenne de Transport Militaire (FETM)
Format	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de transport lourd (chars, véhicules, artillerie)</li> <li>- Transport stratégique aérien</li> <li>- Transport tactique moyen (troupes, équipements légers)</li> <li>- Appui en transport civil militarisable  </li> </ul>

Composants principaux

### 1. Avions de transport stratégique lourd

Type	Besoin	Remarques
Airbus A400M Atlas	Transport lourd stratégique / tactique	Déjà en service (France, Allemagne, Espagne) ; capacité de standardisation accrue
C-17 Globemaster III (achat / leasing)	Transport ultra-lourd intercontinental	Option possible (reprise leasing OTAN / US)
Projet d'avion européen lourd	Vision à moyen terme (2035–2040)	Consortium Airbus / Leonardo / Dassault possible

### 2. Avions de transport tactique

Type	Fonction	Remarques
C295 Airbus	Transport de troupes, matériels légers	Production en série possible pour standardisation
KC-390 (Embraer)	Transport mixte / ravitaillement	Variante européenne envisagée

### 3. Flotte de soutien civil militarisable

Type	Remarques
Affrètement civil (type SALIS)	Maintien d'une flotte d'avions cargo civils sous contrôle opérationnel européen
Adaptation de lignes ferroviaires et routières	Corridor logistique Europe de l'Est (Rail Baltica, ponts, tunnels adaptés)

#### Organisation de la flotte

Fonction	Organisation proposée
Propriété	États membres contributeurs ou flotte UE propre (agence dédiée)
Commandement opérationnel	COREUCOM (logistique centrale, tasking opérationnel)
Maintenance et formation	Écoles communes, hubs de maintenance (Cologne, Séville, Varsovie ?)
Gestion budgétaire	Fonds européen de défense + financement partagé (par heures de vol)

#### Bénéfices stratégiques

- Autonomie stratégique renforcée pour toute opération extérieure ou intérieure,
- Réactivité immédiate en cas de crise dans l'Est, dans les Balkans ou en Méditerranée,
- Complémentarité avec la capacité de transport terrestre (amélioration de la mobilité intermodale rail–route–air),
- Développement industriel européen (Airbus Defence & Space, Leonardo, sous-traitants).

#### Points de vigilance

Problème potentiel	Remède
Coût d'acquisition élevé	Mutualisation entre États membres, leasing, financement à long terme
Entretien coûteux	Partage de hubs régionaux de maintenance
Coordination complexe	Création d'une cellule européenne de tasking logistique aérien intégré

## 5. CYBEUR – Cyber-Armée Européenne

Un segment Cyber-Armée Européenne — "CYBEUR", devient absolument incontournable à la lumière de ce que nous avons observé en Ukraine et de la montée générale des cybermenaces.

Objectif stratégique :

Créer une force cybernétique militaire et stratégique européenne intégrée, capable de :

- Détecter, défendre et riposter face aux cyberattaques,
- Soutenir toutes les opérations militaires de l'UE (FORSECUE, Bouclier Est, COREUCOM),
- Protéger les infrastructures critiques civiles et militaires européennes,
- Participer à la dissuasion hybride vis-à-vis des adversaires potentiels (notamment Russie, Chine, groupes non étatiques).

## Structure proposée

Élément	Description
Nom	CYBEUR (Cyber European Unified Response)
Type de structure	Commandement cybermilitaire permanent + unités d'intervention opérationnelle
Siège	Bruxelles (proximité du SEAE et COREUCOM) + antennes régionales (Tallinn, Paris, Varsovie ?)
Effectif	1 500 à 2 500 personnels spécialisés (analystes, hackers, ingénieurs, officiers de liaison)
Niveau d'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défense active des réseaux militaires et critiques,</li> <li>- Capacités d'intervention offensive sur objectifs stratégiques,</li> <li>- Soutien cyber aux opérations de terrain (FORSECUE, Bouclier Est).</li> </ul>

## Composantes opérationnelles

### 1. Défense cybernétique proactive

Composante	Fonction
SOC (Security Operations Center) européen	Surveillance continue, détection des intrusions, cyberveille militaire
Teams de réponse rapide	Cyberpompiers capables d'intervenir sur les réseaux attaqués, civils ou militaires
Protection des infrastructures critiques	Energie, transport, télécoms, santé, finance

### 2. Cyberoffensive militaire contrôlée

Composante	Fonction
Opérations de perturbation offensive	Désorganisation des capacités ennemies : C2, logistique, communication, radars, cyberspace
Dissuasion hybride	Capacité crédible de contre-attaque en cas d'attaque contre un État membre

### 3. Cyberdiplomatie et influence

Composante	Fonction
Cellules de contre-propagande	Réponse aux opérations d'influence, deepfakes, désinformation
Partenariats stratégiques	Coordination avec l'OTAN, l'ONU, les alliances cyber comme EU Cyber Rapid Response Team (CRRT)

## Organisation et articulation

Domaine	Organisation
Commandement stratégique	Haut commandement CYBEUR sous COREUCOM, avec autonomie d'action sous supervision du Conseil/Parlement européen
Relations avec les forces nationales	Intégration des centres cybernationaux existants (ex : ANSSI pour la France, BSI pour l'Allemagne, RIA pour l'Estonie)
Partage d'information et fusion du renseignement	Plateforme européenne de cyberrenseignement militaire dédiée
Coordination civilo-militaire	Interface permanente avec l'ENISA (Agence de cybersécurité de l'UE) et les CERT nationaux

## Avantages stratégiques

- Protection effective des opérations militaires et diplomatiques européennes,
- Capacité de riposte hybride crédible contre les cyberattaques hostiles,
- Création d'une "stratégie de dissuasion non-cinétique",
- Renforcement de l'autonomie stratégique numérique européenne (indépendance technologique, souveraineté des données).

## Points critiques à surveiller

Problème potentiel	Remède
Manque d'harmonisation des règles d'engagement cyber	Élaboration d'une doctrine commune de réponse cyber
Protection insuffisante des infrastructures civiles	Plan européen de cybersécurisation des OIV
Compétition avec les capacités nationales	Principe de subsidiarité : CYBEUR intervient uniquement à niveau européen ou sur demande
Formation des personnels	Programme européen de formation et de recrutement intensif (en partenariat avec les universités)

Important : Dans un contexte de stabilisation post-traité (scénario D), CYBEUR est indispensable pour :

- protéger l'Ukraine reconstruite des cyberattaques russes résiduelles,
- sécuriser le processus de normalisation,
- renforcer la résilience stratégique de l'UE à l'Est.

## 6. Capacité commune de frappe européenne

Une capacité commune de frappe (artillerie, drones, missiles), devient un pivot stratégique majeur pour :

- assurer une dissuasion conventionnelle autonome face à des menaces lourdes,
- appuyer les forces européennes déployées (FORSECUE, Bouclier Est),
- répondre à toute escalade, sans passer directement à la dissuasion nucléaire.

Objectif stratégique :

Constituer une capacité européenne de feu à longue portée, intégrée, flexible, capable :

- de frapper profondément des cibles stratégiques (bases, centres de commandement, artillerie ennemie),
- de soutenir et prolonger les actions de stabilisation (ex : défense de l'Ukraine résiduelle),
- d'assurer une dissuasion conventionnelle crédible indépendante des forces américaines.

Cette capacité doit être multidomaine (sol-sol, air-sol, drone) pour maximiser la flexibilité et la réactivité.

Composantes opérationnelles proposées

### 1. Artillerie longue portée

Système	Caractéristiques	Remarques
Euro-HIMARS (projet européen inspiré du HIMARS)	Lance-roquettes multiples guidés, portée 70–150 km	Projet coopératif France–Allemagne–Italie–Pologne envisageable
Canon ERCA-like (Extended Range Artillery)	Canons de 155 mm à portée étendue (70 km et plus)	Adaptation européenne du concept américain

### 2. Drones armés et d'attaque longue portée

Système	Caractéristiques	Remarques
Euro-MALE UCAV (type Eurodrone armé)	Drones moyenne altitude longue endurance, missiles guidés	Projet existant accéléré et armé pour appui offensif
Swarm drones offensifs	Essaims de drones à faible coût, saturation électronique et cinétique	Collaboration avec PME innovantes et centres de R&D européens

### 3. Missiles de frappe stratégique conventionnelle

Système	Caractéristiques	Remarques
SCALP-EG / Storm Shadow	Missile de croisière à lancement aérien (portée 250–500 km)	Déploiement européen normalisé, éventuellement version terrestre
Projet européen de missile balistique conventionnel	Missile de théâtre (portée 500–1 000 km)	Développement à lancer à moyen terme pour répondre aux capacités russes (Iskander, Kinjal)

### Architecture d'emploi

Fonction	Organisation
Commandement opérationnel	COREUCOM, cellule feu intégré sol-air-drones
Bases de déploiement	Estonie, Pologne, Slovaquie, Roumanie, Ukraine résiduelle
Allocation flexible	En fonction des menaces, avec tasking multinational coordonné
Règles d'engagement	Encadrées par la doctrine de riposte graduée (voir segment 8)

### Avantages stratégiques

- Autonomie de frappe à profondeur tactique et opérative, sans demander d'intervention américaine,
- Dissuasion crédible contre toute tentative de re-conquête par des moyens conventionnels,
- Souplesse politique : riposte proportionnée possible sans franchir le seuil nucléaire,
- Effet levier dans la négociation diplomatique (capacité à infliger des coûts immédiats à toute agression).

### Points critiques à anticiper

Problème potentiel	Remède
Fragmentation industrielle et doctrinale	Standardisation des matériels, adoption d'un manuel opérationnel commun
Vulnérabilité aux systèmes de guerre électronique	Intégration de capacités de navigation redondantes (Galileo + inertielle)
Accès aux bases de lancement et autorisation politique	Planification anticipée via accords de stationnement et d'emploi commun
Risque d'escalade rapide en cas d'utilisation	Intégration à la doctrine de riposte graduée européenne avec paliers clairs

Remarque stratégique importante

La possession de moyens de frappe conventionnels autonomes sera l'un des signes de la maturité stratégique de l'Union européenne.

Sans cette capacité, toute défense européenne resterait dépendante du parapluie américain ou limitée à la défense passive.

## 7. Observations tactiques spatiales partagées

Le segment 7 : Observations tactiques spatiales partagées, est absolument critique pour rendre l'ensemble des capacités militaires européennes autonomes et efficaces. Sans une supériorité informationnelle, même des forces modernes sont aveugles ou dépendent d'alliés extérieurs — en particulier des États-Unis. Or, dans notre scénario D (paix structurée + autonomie européenne), l'UE doit disposer de ses propres yeux.

Objectif stratégique : Disposer d'une capacité européenne autonome de surveillance et de renseignement spatial, permettant :

- d'observer en temps réel la situation stratégique (frontières Est, Ukraine, Russie),
- de soutenir les opérations militaires européennes (FORSECUE, Bouclier Est, capacité de frappe),
- de garantir l'autonomie décisionnelle de l'Union européenne, sans dépendance à l'OTAN ou aux États-Unis.

L'enjeu est d'assurer à l'Europe une conscience situationnelle indépendante, y compris en cas de conflit hybride, d'agression ou de sabotage.

Structure proposée

Élément	Description
Nom	EOSS – European Observation and Surveillance System
Type	Constellation de satellites d'observation tactique, d'alerte et d'écoute
Échelons	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Observation optique haute résolution (espionnage visuel)</li> <li>– Observation radar (tout temps, jour et nuit)</li> <li>– Écoute électromagnétique (SIGINT)</li> <li>– Alerte antimissile basique (IR détecteurs)</li> </ul>

Composantes matérielles existantes et à développer

Type de satellite	Statut actuel	Propositions
-------------------	---------------	--------------

Optique haute résolution	CSO (France), Pléiades Neo (Airbus), Helios II (France, Italie, Espagne)	Mutualisation et extension de capacités d'accès
Radar à synthèse d'ouverture (SAR)	TerraSAR-X (Allemagne), COSMO-SkyMed (Italie)	Mise en réseau sous commandement européen
SIGINT spatial (écoute électromagnétique)	Essais en France (CERES)	Développement d'une constellation européenne élargie
Alerte missile IR	Faible aujourd'hui en Europe	Développement nécessaire à moyen terme (coût élevé)

### Organisation et exploitation

Fonction	Détail
Commandement stratégique	COREUCOM (cellule Renseignement spatial dédiée)
Exploitation	Cellules de renseignement militaire en support aux forces (FORSECUE, Bouclier Est)
Diffusion	Système européen de partage de renseignement (niveau OTAN-like) entre États membres contributeurs
Sécurisation	Chiffrement souverain, indépendance par rapport aux services cloud non européens

### Bénéfices stratégiques

- Accès souverain et temps réel aux informations tactiques et stratégiques sur les zones sensibles,
- Autonomie de ciblage pour les frappes conventionnelles (artillerie, drones, missiles),
- Surveillance de la stabilité post-traité (mouvements militaires, activités suspectes, violations),
- Capacité de vérification indépendante des engagements russes, sans dépendance à des puissances extérieures.

### Points critiques à anticiper

Problème potentiel	Remède
Coût de déploiement et maintenance élevés	Mutualisation via Agence spatiale européenne (ESA) + Fonds européen spécial
Risque de cyberattaques ou brouillage spatial	Développement de cyberprotection dédiée, satellites résilients
Dépendance actuelle au civil (Copernicus)	Développement d'un segment militaire indépendant et prioritaire

### Synergies possibles

- Avec Galileo pour géolocalisation ultra-précise (version militaire "Public Regulated Service"),
- Avec les capacités nationales existantes, mais centralisées sous commandement européen,
- Avec la future flotte de drones stratégiques européens (vue segment 6) pour une fusion drone/satellite tactique.

Remarque importante : Si l'UE parvient à déployer et coordonner son système d'observation tactique, elle atteindra un niveau d'autonomie stratégique jamais vu dans son histoire. Cela l'amènerait au niveau des grandes puissances mondiales (États-Unis, Chine, Russie).

## 8. Doctrine européenne de riposte graduée

Objectif stratégique : élaborer une doctrine d'emploi de la force claire, crédible et démocratiquement validée, qui permette :

- de répondre proportionnellement à toute attaque ou violation d'accord (ex : Russie en Ukraine résiduelle),
- de dissuader toute agression sans nécessairement franchir le seuil nucléaire,
- d'intégrer l'ensemble des outils militaires et non militaires (cyber, spatial, diplomatique, économique),
- de garantir l'unité de décision au niveau européen, plutôt que des réactions nationales dispersées.

En clair : avoir une grille lisible d'action progressive, qui passe de la présence dissuasive à la réaction militaire graduée, selon la gravité des menaces.

Architecture de la doctrine proposée

Niveau d'escalade	Réponse européenne prévue
1. Provocation mineure (violation frontalière, cyberattaque isolée)	Protestation diplomatique + mobilisation partielle de la cyberdéfense + surveillance accrue
2. Intrusion limitée ou attaque hybride (sabotage, drones armés, désinformation massive)	Riposte cyber + activation du Bouclier Est + alerte renforcée de FORSECUE
3. Offensive militaire localisée (attaque terrestre / aérienne ponctuelle contre l'Ukraine résiduelle ou un État membre)	Contre-frappe conventionnelle limitée (artillerie, drones, missiles) + engagement partiel de FORSECUE
4. Offensive majeure ou violation grave du traité (invasion, tentative de renversement du pouvoir ukrainien)	Engagement plein de la capacité commune de frappe + mobilisation de FORSECUE + appel au soutien militaire global de l'UE
5. Menace existentielle ou nucléaire	Activation du dispositif de consultation nucléaire européen avec la France + mesures exceptionnelles (économiques, militaires)

Organisation politique associée

Élément	Fonction
Conseil de sécurité européen	Organe ad hoc réunissant le Haut représentant, les présidences tournantes, le président du Parlement européen pour activer les différents niveaux
Parlement européen	Vote ex post pour valider la montée en puissance (légitimité démocratique) sauf cas d'urgence extrême
COREUCOM	Traduction militaire directe de la décision politique, planification immédiate
Communication stratégique commune	Message clair aux opinions publiques et aux adversaires (transparence et dissuasion)

Avantages stratégiques

- Clarté vis-à-vis des adversaires : seuils connus, dissuasion par la prévisibilité relative,
- Crédibilité vis-à-vis des partenaires (Ukraine, ONU) : l'UE agit selon des règles définies,
- Unité interne : évite que des États membres réagissent seuls et non coordonnés,
- Adaptabilité : capacité à escalader ou désescalader rapidement selon la situation,
- Convergence diplomatie/défense : emploi de la force intégré dans une stratégie politique globale.

#### Points critiques à anticiper

Limite	Solution
Divergences sur la lecture des seuils de menace	Procédures communes d'évaluation de la situation avec l'EMUE et le Parlement
Risque de lenteur politique	Procédures d'urgence validées à l'avance (dérogations pour riposte immédiate)
Fragilité en cas d'attaque sur plusieurs fronts	Planification multi-théâtre, réserves stratégiques modulables
Problème nucléaire (pas de force européenne atomique)	Consultation France/UE pour dissuasion élargie (proposition à structurer)

#### Remarque stratégique importante

Une défense européenne n'est pas seulement une question de moyens militaires : elle repose sur une doctrine claire d'emploi de la force, acceptée et soutenue politiquement. Sans doctrine de riposte graduée, même les meilleures capacités militaires resteraient inefficaces, car paralysées par l'indécision.

#### Conclusion de ce cycle stratégique :

Avec ces 8 segments alignés :

- Commandement intégré (COREUCOM)
- Force opérationnelle de stabilisation (FORSECUE)
- Bouclier Est européen
- Flotte européenne de transport militaire
- Cyber-armée européenne (CYBEUR)
- Capacité commune de frappe
- Système d'observation spatiale tactique
- Doctrine de riposte graduée

l'Union européenne pourrait réellement assurer sa sécurité, stabiliser l'Est de l'Europe et affirmer son autonomie stratégique dans le monde post-traité.

Parfait ! Voici un tableau synthétique clair et structuré qui résume les 8 segments opérationnels que nous avons définis ensemble pour constituer une défense européenne crédible à partir du scénario D (traité structurant Russie-Ukraine) :

N°	Segment opérationnel	Objectif stratégique	Composantes clés	Remarques principales
1	Commandement intégré (COREUCOM)	Diriger toutes les opérations militaires européennes	HQ permanent, EMUE renforcé, liaison avec Parlement et Conseil	Cerveau stratégique et opérationnel européen
2	Corps de stabilisation européen (FORSECUE)	Stabiliser l'Ukraine résiduelle et autres zones post-conflit	Brigade interarmes projetable, gendarmerie intégrée	Force visible, crédible, non agressive
3	Bouclier Est européen	Dissuader toute agression sur les frontières orientales de l'UE	SAM, artillerie longue portée, brigades blindées	Infrastructure défensive permanente
4	Flotte européenne de transport militaire (FETM)	Assurer la projection autonome des forces	Airbus A400M, C295, flotte civile militarisable	Mobilité stratégique indépendante
5	Cyber-armée européenne (CYBEUR)	Défendre et riposter dans le cyberspace	SOC, cyberforces offensives, protection OIV	Dimension essentielle de la guerre moderne
6	Capacité commune de frappe	Riposte conventionnelle de précision contre toute agression	Euro-HIMARS, drones armés, missiles SCALP-like	Dissuasion conventionnelle crédible
7	Observations spatiales tactiques partagées	Autonomie d'observation et de ciblage	Satellites optiques, radar, SIGINT	Supériorité informationnelle souveraine
8	Doctrines européenne de riposte graduée	Structurer l'emploi progressif de la force	Échelons d'escalade, Conseil de sécurité européen, validation parlementaire	Unité politique et maîtrise stratégique

Résumé visuel général :

- 1-2-3 → Commandement + Forces terrestres + Défense territoriale (cœur militaire)
- 4-5-7 → Mobilité + Cyberspace + Observation (cerveau et capteurs)
- 6 → Capacité de frappe conventionnelle (bras armé)
- 8 → Doctrine de décision politique et militaire intégrée (volonté politique)

Final :

## SEGMENTS OPÉRATIONNELLS POUR UNE DÉFENSE EUROPÉENNE INTÉGRÉE



**COMMANDEMENT  
INTÉGRÉ (COREUCOM)**



**CORPS DE  
STABILISATION  
EUROPÉEN  
(FORSECUE)**



**FLOTTE  
EUROPÉENNE  
DE TRANSPORT  
MILITAIRE**



**BOUCLIER  
EST EUROPÉEN**



**CYBER-ARMÉE  
EUROPÉENNE  
(CYBEUR)**



**CAPACITÉ COMMUNE  
DE FRAPPÉ  
(ARTILLERIE / DRONE/  
MISSILÉS)**



**OBSERVATIONS  
TACTIQUES SPATIALES  
PARTAGÉES**



**DOCTRINE  
EUROPÉENNE  
DE RIPOSTE  
GRADUÉE**

### Approche capacitaire

Ce livre blanc stratégique, peut être détaillé en capacités minimales nécessaires, par segment, sans tenir compte de capacités déjà existantes (hypothèse de construction ex nihilo).

#### COREUCOM – Commandement intégré européen

Capacité	Valeur indicative
QG stratégique permanent (niveau théâtre)	1 site dédié, interarmées, avec 500–700 personnels permanents
Centres de commandement régional (air, mer, terre, cyber)	4 à 5 centres répartis géographiquement
Réseau C4ISR interopérable	Systèmes redondants et sécurisés, connectés aux forces nationales et européennes
Satellites de commandement et liaison	6 à 8 satellites géostationnaires/médium pour communications militaires

#### FORSECUE – Corps européen de stabilisation

Capacité	Valeur indicative
Effectif permanent projetable (brigade)	5 000 – 7 500 soldats en 2 brigades modulables
Appui blindé	120–150 véhicules blindés moyens (type VBCI, Boxer)
Drones tactiques	200 unités (reconnaissance, surveillance, transport)
Appui feu	36 pièces d'artillerie (type CAESAR ou PzH 2000)
Transport aérien tactique	12 à 16 A400M ou équivalent
Hélicoptères de manœuvre	30 à 40 (NH90, H225M)

## Bouclier Est européen (défense aérienne et terrestre)

Capacité	Valeur indicative
Bataillons de défense sol-air (solide + mobile)	6 bataillons (M-SHORAD et systèmes à longue portée type SAMP/T)
Radars anti-aériens avancés	24 à 36 unités de surveillance mobile +
Capacité antimissile (hypersonique limitée)	3 à 4 batteries d'interception multicouches expérimentales
Effectif de protection terrestre	8 000 à 10 000 soldats répartis en 4 zones (Baltique, Pologne, Roumanie, Balkans)
Munitions sol-air (stock initial)	2 000 missiles divers (IR, radar, antimissile)

## Flotte européenne de transport militaire

Capacité	Valeur indicative
Avions de transport stratégique lourd (type A330 MRTT / C-17)	10 à 12 unités
Avions de transport tactique (type A400M / C295)	25 à 30 unités
Navires logistiques (roll-on/roll-off, ravitailleurs)	4 à 6 navires de soutien logistique rapide
Hélicoptères de transport lourd	40 à 50 (CH-47, H225)

## CYBEUR – Cyber-armée européenne

Capacité	Valeur indicative
Centre opérationnel 24/7	1 structure européenne interconnectée aux CERT nationaux
Équipes d'intervention rapide	12–15 équipes tactiques de cyberdéfense (type CERT-FOR)
Redondance souveraine des réseaux critiques	Cloud militaire européen et réseau physique alternatif (liaisons fibre + satellites)
Munitions cyber (intrusions offensives)	10 à 20 kits logiciels adaptables + IA tactiques déployables

## Capacité commune de frappe (artillerie, drones, missiles)

Capacité	Valeur indicative
Artillerie lourde longue portée	96 pièces (divisées en 6 groupes mobiles)
Lance-roquettes multiple (type HIMARS-like)	36 unités mobiles avec 2000 roquettes/missiles disponibles
Drones de combat (MALE & tactiques armés)	100 unités (type Eurodrone ou TB2 amélioré)
Missiles de croisière longue portée (sol/sol et air/sol)	500 à 1000 unités en stock initial
Systèmes de guidage et coordination feu	60 unités (radars, JTAC, stations tactiques)

## Observation tactique spatiale

Capacité	Valeur indicative
Constellation optique (résolution submétrique)	4 à 6 satellites + stations sol en redondance
Radar à synthèse d'ouverture (imagerie météo-indépendante)	2 à 3 satellites SAR militaires
Liaison en temps réel avec drones & QG	10 stations sol + intégration ISR tactique

Partage IA/image et fusion multi-capteurs	1 centre analytique européen (temps réel)
---	---

## Doctrine européenne de riposte graduée

Capacité	Valeur indicative
Planification stratégique par scénarios	1 état-major doctrinal permanent avec simulations
Équipements de gradation (non-létal à létal)	Stocks de moyens non-létaux, munitions à effet limité, drones d'alerte
Cellule d'analyse politico-militaire intégrée	1 équipe interdisciplinaire pour arbitrage du niveau de riposte en temps réel

## Synthèse capacitaire indicative totale

Segment	Principaux moyens
Personnel projetable total (hors cyber/satellite)	Environ 25 000 hommes en force initiale (FORSECUE + Bouclier + soutien)
Systèmes d'armes majeurs	200 pièces d'artillerie/drones + 100 drones armés + 30 avions lourds + 100 hélicoptères
Capacité spatiale	10 à 12 satellites militaires + stations sol
Réseau C4ISR + cyber	1 système autonome connecté + 15 équipes de réponse + cloud militaire souverain
Munitions initiales	Environ 10 000 munitions diverses (artillerie, missiles, drones, cyber)

## Approche budgétaire

Maintenant un chiffrage budgétaire indicatif, en partant de l'estimation capacitaire ex nihilo vue plus haut, sans tenir compte des capacités existantes (hypothèse haute), mais en cherchant à rester réaliste et ordonné.

Nous distinguerons :

- Coût d'investissement initial (infrastructures, équipement, systèmes).
- Coût annuel de fonctionnement (opérations, entretien, formation, salaires).
- Ordre de grandeur global à 10 ans.

## Chiffrage budgétaire – Défense européenne intégrée

Investissement initial (coût d'équipement et de déploiement)

Segment	Coût estimé
COREUCOM (QG + satellites + réseau)	3 à 4 Mds €
FORSECUE (effectif + blindés + artillerie)	7 à 9 Mds €
Bouclier Est (défense antiaérienne + infanterie)	12 à 15 Mds €
Flotte de transport (aérienne + navale)	10 à 12 Mds €
CYBEUR (infrastructure + cyber-offensif + redondance cloud)	3 à 4 Mds €
Capacité de frappe (HIMARS-like, missiles, drones armés)	10 à 13 Mds €
Observation spatiale (satellites optiques + radar)	5 à 6 Mds €

Doctrines graduées (centre simulation + arbitrage politico-militaire)	0,5 Mds €
---	-----------

Total investissement initial estimé : 50 à 63 Mds €

Budget annuel de fonctionnement (maintenance, salaires, MCO, exercices)

Poste	Estimation
Salaires, soldes, personnel permanent (25 000 personnes)	2,5 à 3 Mds €/an
Maintenance matériel lourd (avions, véhicules, missiles, IT)	3 à 4 Mds €/an
Munitions, renouvellement, consommation annuelle	1 à 1,5 Mds €/an
Exercices et déploiements	1 Mds €/an
Cyber et spatial (MCO + IA + liaisons sécurisées)	0,5 à 1 Mds €/an

Total budget annuel de fonctionnement : 8 à 10,5 Mds €/an

Projection globale à 10 ans

Poste	Montant
Investissement initial (2026–2029)	50 à 63 Mds €
Fonctionnement sur 10 ans (2026–2035)	80 à 105 Mds €
Total à 10 ans	130 à 168 Mds €

Soit en moyenne 13 à 17 Mds € par an, à répartir entre les États membres participants.

Ordres de grandeur comparatifs

- Budget défense France 2024 : ~47 Mds €
- Total budgets défense des 27 États membres : ~250–270 Mds €/an
- Ce projet représente 5 à 7 % du total cumulé actuel des budgets de défense nationaux européens.

Conclusion budgétaire : ce projet est finançable à l'échelle européenne, en particulier s'il est porté par un groupe volontaire d'États membres (15 à 20), et en considérant un financement mutualisé, dédié, progressif, couplé à des fonctions partagées (comme la cyberdéfense, le transport ou l'espace).

## Comparaison avec le livre blanc européen

Les 130 à 170 milliards d'euros que nous avons évalués ici sont très en dessous du chiffre avancé de 800 milliards d'euros évoqué par certains commissaires européens — et cela s'explique très bien.

Comparaison des logiques budgétaires

Élément	Budget estimé dans le Livre blanc	Estimation "Commission européenne" (type Thierry Breton, 2023–24)
Objet	Architecture initiale d'une force	Consolidation complète de l'effort

	européenne intégrée autonome, mais réaliste et ciblée	de défense européen, y compris les budgets nationaux
Montant sur 10 ans	~130 à 170 Mds €	~800 à 1 000 Mds €
Inclut	Capacités critiques nouvelles, mutualisées, ex-nihilo, avec force de projection et stabilisation	Totalisation des budgets de défense des États membres + dépenses nouvelles souhaitées
Approche	Programmation raisonnée, scalable, fondée sur un noyau dur volontaire	Vision politique plus large, de "réarmement stratégique" général face à la Russie

Que contient le chiffre de 800 Mds € ?

Selon les déclarations récentes de Thierry Breton et de certains think tanks proches de la Commission : il s'agit d'un appel à une mobilisation industrielle massive à l'échelle de l'UE. Cela inclut :

- Les budgets nationaux de défense cumulés (environ 250–270 Mds €/an).
- Des investissements supplémentaires en production de munitions, drones, cybersécurité, défense antimissile, etc.
- La remise à niveau industrielle (munitions, artillerie, chaînes de production souveraines).
- Parfois même les subventions nécessaires pour relocaliser certaines productions sensibles.

Ce n'est donc pas un seul programme, mais un agrégat de politiques de défense à long terme, de réarmement et d'indépendance industrielle.

Conclusion stratégique : l'estimation est cohérente dans une optique de création d'une défense européenne intégrée à partir d'un noyau politique volontaire. Elle ne cherche pas à remplacer tous les budgets nationaux, mais à créer un socle stratégique opérationnel et autonome. Le chiffre de 800 milliards reflète une ambition macro-européenne (réarmement complet, relocalisation industrielle, autonomie stratégique totale), à long terme (15–20 ans), mais sans architecture institutionnelle claire.

## **Conclusion – Une défense européenne fondée sur la réalité, au service d'une ambition stratégique**

Ce format initial de défense européenne n'est pas un exercice capacitaire théorique ni une projection technocratique.

Il résulte d'une analyse géopolitique structurée, fondée sur l'évolution des risques réels — internes à l'Union, à ses frontières, ou dans son voisinage élargi — et sur les enseignements militaires concrets de la guerre en Ukraine.

Ce format opérationnel, conçu autour de huit segments clés (commandement, force de stabilisation, bouclier défensif, capacité de frappe, cybergdéfense, transport stratégique, observation spatiale, doctrine de riposte graduée), est cohérent avec une démarche diplomatique ambitieuse, qui vise à faire émerger l'Union européenne non seulement comme une entité économique ou normative, mais comme une puissance diplomatique autonome et crédible.

En s'adossant à une défense structurée, l'Union européenne peut enfin devenir un acteur stratégique complet — une puissance d'équilibre et de paix dans un monde multipolaire

dominé par les États-Unis, la Chine et la Russie, et où d'autres puissances émergentes (Inde, Brésil, Indonésie...) cherchent aussi leur place.

Aujourd'hui, malgré son potentiel démographique, économique, technologique et civilisationnel, l'UE n'existe ni militairement ni diplomatiquement. Ce livre blanc propose d'y remédier.

Cette construction renforcera également la cohésion interne de l'Union, en fournissant une vision partagée de sa sécurité collective, un projet politique concret et une architecture de décision plus lisible.

Enfin, ce format initial est finançable : avec un coût estimé de 130 à 170 milliards d'euros sur dix ans, il représente un effort raisonnable, même pour des États membres très endettés.

Il se distingue ainsi du Livre blanc européen officiel évoquant des besoins de 800 milliards d'euros — un chiffre aussi impressionnant qu'imprécis, sans cadre institutionnel clair, ni mécanisme de financement défini.

Ce que propose ce Livre blanc, c'est un point de départ : réaliste, structurant, politique.

Il revient désormais aux États membres volontaires de franchir le pas — pour que l'Europe cesse d'être un spectateur armé d'indignation et devienne enfin une puissance stratégique dotée de responsabilité.

## Une défense européenne et les Etats membres

Excellente transition. Revenir à une lecture réaliste et opérationnelle du format de défense européenne à partir de la position franco-allemande est indispensable pour passer du concept à la faisabilité. La France et l'Allemagne sont les deux pivots incontournables de toute architecture européenne de défense, mais ils partent de cultures stratégiques différentes :

### Positionnement comparé de la France et de l'Allemagne

Face aux 8 segments de défense européenne (scénario D)

Cadres doctrinaux divergents

Axe	France	Allemagne
Culture stratégique	Autonomie, projection, dissuasion nationale	Défense collective, réticence à la projection offensive
Relation avec les USA	Volonté d'autonomie stratégique	Forte dépendance politique, industrielle et militaire
Industrie de défense	Souveraine, exportatrice, centrée sur la BITD nationale	Fragmentée, en cours de reconstitution via programmes européens
Vision OTAN	Complémentarité à condition de leadership européen	Pilier fondamental de sécurité nationale
Approche post-Ukraine	Favorable à une force européenne indépendante	Rehaussement de la Bundeswehr dans un cadre OTAN-centré

Positionnement par segment

Segment	France	Allemagne
1. COREUCOM	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable. Voit une opportunité de leadership diplomatique et militaire européen	<input checked="" type="checkbox"/> En principe favorable si cela ne double pas l'OTAN ; souhaite une structure multinationale bien encadrée
2. FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Forte expérience (OPEX, forces prépositionnées, Gendarmerie), prête à y contribuer significativement	<input type="checkbox"/> Favorable en soutien logistique, mais réticente à l'engagement militaire direct hors OTAN
3. Bouclier Est	<input type="checkbox"/> Contribuerait symboliquement mais ne serait pas force principale	<input checked="" type="checkbox"/> En première ligne : déjà engagé avec Patriot, IRIS-T, soldats en Lituanie
4. Transport stratégique (FETM)	<input checked="" type="checkbox"/> Acteur clé (A400M, partenariat Airbus) ; demande une flotte européenne autonome	<input checked="" type="checkbox"/> Grand soutien (base de Cologne), favorable à mutualisation des moyens de transport
5. CYBEUR	<input checked="" type="checkbox"/> Dispose de moyens offensifs (ANSSI, DGSE, ministère des Armées) et serait leader naturel	<input checked="" type="checkbox"/> Forte volonté d'accroître les capacités défensives, mais réticence à l'offensive ou au renseignement autonome
6. Capacité de frappe commune	<input checked="" type="checkbox"/> SCALP, artillerie, drones, prêts à structurer un pilier stratégique autonome	<input type="checkbox"/> Réservée sur les capacités de frappe en profondeur hors OTAN ; coopère via Rheinmetall mais doctrine plus défensive
7. Observation spatiale tactique	<input checked="" type="checkbox"/> Possède déjà une base (CSO, Pléiades) et souhaite l'europaniser	<input checked="" type="checkbox"/> Coopère via Airbus Defence & Space et apprécie la mutualisation civil-militaire
8. Doctrine de riposte graduée	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaite un cadre d'emploi européen, à condition d'avoir un pilotage politique fort (Parlement)	<input type="checkbox"/> Préfère la discrétion, doute sur la faisabilité politique, mais prête à discuter si encadrement rigoureux

### Analyse croisée : convergences et lignes de tension

#### Convergences

- Les deux pays soutiennent une montée en puissance de l'Europe de la défense.
- Ils partagent une volonté de structurer l'effort via des segments concrets (transport, spatial, cyber).
- Leur industrie de défense coopère déjà sur de nombreux programmes (SCAF, MGCS, IRIS-T...).

#### Tensions / divergences

- La France est plus portée vers la projection et l'autonomie, l'Allemagne vers la défense collective intégrée à l'OTAN.
- L'emploi de la force reste une ligne de clivage : l'Allemagne demande souvent un cadre strictement multilatéral (ONU, OTAN).
- La France serait plus à l'aise avec une doctrine de dissuasion conventionnelle offensive, ce qui reste sensible à Berlin.

#### Enjeux stratégiques pour aligner les deux

Enjeu	Proposition
Leadership équilibré	Codiriger COREUCOM avec un état-major binational (Paris–Berlin) dans une logique d'équilibre politique
FORSECUE à géométrie variable	Participation française en tête de corps, avec unités allemandes affectées à la logistique, protection ou encadrement
Spécialisation complémentaire	France = projection / dissuasion / autonomie, Allemagne = défense aérienne / logistique / cybersécurité

Institutionnalisation politique	Engagement conjoint à faire valider toute décision d'engagement par le Parlement européen, pour sortir des blocages nationaux
Narratif stratégique commun	"L'Europe se défend elle-même, avec l'OTAN comme partenaire, pas comme béquille" – formulation pouvant être acceptée des deux côtés

## Positionnement de la Pologne, de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Espagne

Cadres doctrinaux de base

État membre	Culture stratégique	Relation aux USA / OTAN	Position sur l'autonomie européenne
<b>Pologne</b>	Défense territoriale absolue, peur existentielle de la Russie	Très forte dépendance politique, militaire et industrielle aux USA	Réticente à l'autonomie européenne si perçue comme anti-américaine
<b>Italie</b>	Volonté d'influence méditerranéenne, flexible	Pro-OTAN mais avec velléité d'autonomie dans son espace régional	Ouverte à une Europe de la défense pragmatique
<b>Pays-Bas</b>	Pro-OTAN, multilatéralisme pragmatique, faible culture militaire indépendante	Alignement fort sur les USA, mais soutien technique aux initiatives européennes	Prête à soutenir l'Europe de la défense si compatible avec l'OTAN
<b>Espagne</b>	Défense du territoire national, engagements prudents	Pro-OTAN, pas de dépendance structurelle forte	Favorable à un pilier européen plus affirmé, mais prudente sur les engagements militaires extérieurs

Positionnement par segment

Segment	Pologne	Italie	Pays-Bas	Espagne
1. COREUCOM	<input type="checkbox"/> Favorable si piloté par l'OTAN ou en liaison forte avec OTAN	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable à une structure européenne autonome	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, mais veut interopérabilité OTAN	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, prudent sur l'autonomie totale
2. FORSECUE	<input type="checkbox"/> Accepterait uniquement en soutien de l'Ukraine, pas ailleurs	<input checked="" type="checkbox"/> Prête à y contribuer (notamment gendarmerie, logistique)	<input type="checkbox"/> Participation conditionnelle, en fonction du théâtre	<input checked="" type="checkbox"/> Participation possible, mais minoritaire
3. Bouclier Est	<input checked="" type="checkbox"/> Absolument favorable ; investirait massivement	<input type="checkbox"/> Moins prioritaire ; engagement possible symbolique	<input type="checkbox"/> Soutien financier ou technologique ; peu d'effectifs	<input type="checkbox"/> Intérêt limité mais soutien politique
4. FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande de mobilité vers l'Est	<input checked="" type="checkbox"/> Acteur industriel et opérationnel important	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable via coopération Airbus / militaire léger	<input checked="" type="checkbox"/> Participation souhaitée dans le cadre civil-militarisé
5. CYBEUR	<input checked="" type="checkbox"/> Souhait actif pour défendre ses infrastructures critiques	<input checked="" type="checkbox"/> Souhait d'indépendance cyber européenne	<input checked="" type="checkbox"/> Très favorable (fortes capacités cyber civiles et militaires)	<input checked="" type="checkbox"/> Participation forte souhaitée
6. Capacité de frappe commune	<input type="checkbox"/> Très réticente sans lien explicite à l'OTAN ; veut	<input checked="" type="checkbox"/> Intéressée pour renforcer ses capacités	<input type="checkbox"/> Favorable symboliquement, réticente à	<input type="checkbox"/> Appui discret, mais peu de moyens lourds

	l'arsenal américain	méditerranéennes	l'offensif autonome	
7. Observation spatiale partagée	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande d'accès indépendant aux renseignements	<input checked="" type="checkbox"/> Participe déjà aux projets spatiaux européens (Italie=leader)	<input checked="" type="checkbox"/> Forte compétence technique et soutien opérationnel	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, notamment pour surveillance de la Méditerranée
8. Doctrine de riposte graduée	<input type="checkbox"/> Favorable si totalement compatible avec l'article 5 OTAN	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, souhaite un encadrement politique européen fort	<input checked="" type="checkbox"/> Prudent mais soutenable si structure multilatérale claire	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien à une doctrine concertée, validation politique exigée

Analyse croisée : convergences et lignes de tension

Convergences

- Tous souhaitent renforcer la capacité européenne de défense contre les menaces hybrides et cyber.
- Tous reconnaissent l'importance de la logistique et du transport militaire européen (FETM).
- Intérêt global pour une observation spatiale européenne souveraine.

Tensions / divergences

- Pologne et Pays-Bas sont très attentifs à la compatibilité avec l'OTAN : pas question de "découpler" l'Europe de Washington.
- Italie voit dans une défense européenne un levier d'influence méditerranéenne (Libye, Sahel, Balkans).
- Espagne est ouverte mais reste réticente à des engagements extérieurs coûteux, hors défense du territoire européen et sécurité méditerranéenne.

Enjeux stratégiques pour l'intégration

Enjeu	Proposition
Respect des engagements OTAN	L'UE doit construire sa défense en parallèle et complémentaire, pas en contradiction avec l'OTAN
Flexibilité opérationnelle	Dispositifs à géométrie variable pour les interventions (FORSECUE à cercles concentriques d'engagement)
Mise en avant des avantages industriels	Développement d'Airbus Defence, cyberindépendance, espace comme levier de consensus
Cadre politique rassurant	Rattachement formel à la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC) validée démocratiquement

## Positionnement des Pays baltes, de la Roumanie, de la Belgique et de la Grèce

Ces États ont chacun un profil de sécurité particulier selon leur situation géographique, leur culture stratégique, et leur rapport à l'autonomie européenne.

Cadres doctrinaux de base

État membre	Culture stratégique	Relation aux USA /	Position sur l'autonomie
-------------	---------------------	--------------------	--------------------------

		<b>OTAN</b>	<b>européenne</b>
<b>Pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie)</b>	Défense existentielle contre la Russie, sécurité collective vitale	Dépendance totale à l'OTAN, confiance forte dans le soutien US	Favorables à l'Europe de la défense à condition qu'elle renforce et non remplace l'OTAN
<b>Roumanie</b>	Peur historique de la Russie, positionnement atlantiste	Très pro-américain, bases US sur son sol	Ouverte à plus d'Europe, mais jamais en rupture avec l'OTAN
<b>Belgique</b>	Multilatéralisme prudent, pays de siège (OTAN, UE)	Forte tradition pro-OTAN et pro-Europe	Soutien fort à une montée en puissance de l'UE, avec encadrement politique
<b>Grèce</b>	Priorité aux menaces régionales (Turquie, Méditerranée)	Pro-OTAN, mais critiques envers l'ambiguïté turque	Prête à soutenir une autonomie européenne dès lors qu'elle protège ses intérêts directs

### Positionnement par segment

<b>Segment</b>	<b>Pays baltes</b>	<b>Roumanie</b>	<b>Belgique</b>	<b>Grèce</b>
1. COREUCOM	<input checked="" type="checkbox"/> Absolument nécessaires, veulent y être pleinement associés	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande d'intégration opérationnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, pour renforcer l'Europe politique	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable si articulation avec la défense méditerranéenne
2. FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Forte volonté d'y participer en Ukraine et ailleurs (défense avancée)	<input checked="" type="checkbox"/> Forte volonté de stabilisation à l'Est (Moldavie, Ukraine)	<input type="checkbox"/> Soutien politique, participation limitée en forces	<input type="checkbox"/> Volonté de participer si la Méditerranée est aussi couverte
3. Bouclier Est	<input checked="" type="checkbox"/> Vital, participation massive souhaitée	<input checked="" type="checkbox"/> Participation active souhaitée, zones de déploiement clé	<input type="checkbox"/> Participation politique et financière plus que militaire	<input type="checkbox"/> Moins concernée directement, mais intéressée par un "Bouclier Sud"
4. FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande pour sécuriser leur logistique	<input checked="" type="checkbox"/> Souhait d'amélioration de la mobilité militaire est-européenne	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien logistique, participation aux infrastructures	<input checked="" type="checkbox"/> Intérêt pour la projection rapide vers Chypre, Égée
5. CYBEUR	<input checked="" type="checkbox"/> Très exposés au cyber-risque russe, contribution prioritaire	<input checked="" type="checkbox"/> Forte volonté de cyberdéfense accrue	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable, appui institutionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Volonté d'utiliser les capacités cyber pour sa propre défense régionale
6. Capacité de frappe commune	<input checked="" type="checkbox"/> Désir d'avoir un soutien de feu européen contre toute agression russe	<input checked="" type="checkbox"/> Forte attente (préférée à l'achat d'armes américaines seules)	<input type="checkbox"/> Soutien symbolique plus que capacitaire	<input type="checkbox"/> Pourrait soutenir pour dissuasion dans l'Égée
7. Observation spatiale partagée	<input checked="" type="checkbox"/> Crucial pour la surveillance régionale, forte demande d'accès	<input checked="" type="checkbox"/> Besoin accru de renseignement souverain	<input checked="" type="checkbox"/> Appui technique et institutionnel	<input checked="" type="checkbox"/> Utile pour la surveillance en Méditerranée orientale
8. Doctrine de riposte graduée	<input checked="" type="checkbox"/> Nécessaire pour éviter l'abandon stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien fort à une doctrine claire d'engagement	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien sous condition d'un pilotage démocratique	<input checked="" type="checkbox"/> Intérêt pour un dispositif équilibré Nord-Sud (Mer Baltique-Égée)

Analyse croisée : convergences et lignes de tension

Convergences

- Pays baltes, Roumanie et Belgique sont très preneurs d'une UE plus forte militairement, tant que cela ne concurrence pas l'OTAN.
- Tous ces pays soutiennent fortement COREUCOM, FETM, CYBEUR, et l'Observation spatiale.
- La Grèce soutient surtout l'idée si l'espace méditerranéen est aussi couvert (pas seulement l'Est européen).

#### Tensions / divergences

- Pays baltes et Roumanie craignent un décrochage de l'engagement américain si l'UE semble vouloir "doubler" l'OTAN.
- Belgique et Grèce insisteront sur un pilotage politique très visible et multilatéral (Pas de domination franco-allemande pure).
- Grèce exige de ne pas être négligée dans la stratégie générale (enjeux en Égée, avec la Turquie).

Enjeu	Proposition
Garantie du lien transatlantique	Insister sur la complémentarité Europe–OTAN, non sur la séparation
Stratégie globale Nord–Sud	Construire un double "Bouclier Est" et "Bouclier Sud" pour inclure aussi la Méditerranée orientale
Participation souple	Possibilité pour chaque pays de moduler sa contribution (troupes, cyber, renseignement, financement)
Communication politique transparente	Mise en avant du Parlement européen comme légitimation démocratique de toute décision stratégique

#### Enjeux stratégiques pour l'intégration

Remarque générale : l'UE devra intelligemment intégrer à sa défense commune les perceptions géographiques des menaces : Russie pour l'Est, Turquie pour le Sud.

### **Positionnement de l'Irlande, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Slovaquie**

Terminons notre cartographie politique stratégique des États membres clés avec les cas spécifiques d'États plus périphériques ou au statut stratégique particulier :

- Irlande (neutralité historique),
- Autriche (neutralité officielle),
- Hongrie (ambiguïtés stratégiques),
- Slovaquie (évolution récente vers plus de réserve vis-à-vis de l'Ukraine).

Ces cas sont essentiels car ils soulèvent la question de l'unité politique d'une défense européenne, au-delà des capacités militaires brutes.

#### Cadres doctrinaux de base

État membre	Culture stratégique	Relation aux USA / OTAN	Position sur l'autonomie européenne
<b>Irlande</b>	Neutralité stricte depuis	Non membre de	Très favorable à l'intégration

	1937, non-alignée	l'OTAN, coopération limitée	civile, méfiante sur la militarisation
<b>Autriche</b>	Neutralité inscrite dans la Constitution (1955)	Non membre de l'OTAN, coopération militaire minimale	Favorable à une PSDC forte, mais sans participation aux opérations de combat
<b>Hongrie</b>	Position ambivalente, liens économiques et politiques avec la Russie	Membre de l'OTAN mais perçue comme peu fiable politiquement	Participe à des projets européens, mais reste critique envers l'autonomie stratégique anti-russe
<b>Slovaquie</b>	Transition récente vers plus de prudence stratégique (gouvernement populiste)	Membre de l'OTAN, traditionnellement pro-européenne, mais plus prudente récemment	Partagée entre attachement à l'UE et volonté de ne pas aggraver les tensions Est-Ouest

### Positionnement par segment

Segment	Irlande	Autriche	Hongrie	Slovaquie
1. COREUCOM	<input type="checkbox"/> Soutien politique sans engagement militaire	<input type="checkbox"/> Acceptation institutionnelle, sans force militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Veut être impliquée politiquement, mais réserve stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable si mandat strictement défensif
2. FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Non, incompatible avec la neutralité	<input checked="" type="checkbox"/> Non, sauf participation civile ou logistique	<input type="checkbox"/> Peut contribuer minimalement (logistique, génie)	<input type="checkbox"/> Soutien théorique, engagement militaire conditionnel
3. Bouclier Est	<input checked="" type="checkbox"/> Non, en dehors de ses engagements	<input checked="" type="checkbox"/> Non, neutralité constitutionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Peut soutenir symboliquement la présence militaire renforcée	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien politique, mais peu de troupes disponibles
4. FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Participation financière possible	<input checked="" type="checkbox"/> Participation financière et logistique possible	<input checked="" type="checkbox"/> Prête à coopérer pour la mobilité militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande pour améliorer les infrastructures de transport Est-Ouest
5. CYBEUR	<input checked="" type="checkbox"/> Forte participation en cybersécurité civile	<input checked="" type="checkbox"/> Participation aux opérations cyber défensives	<input checked="" type="checkbox"/> Volontaire pour cybersécurité et cyberprotection	<input checked="" type="checkbox"/> Forte sensibilité à la guerre hybride, participation probable
6. Capacité de frappe commune	<input checked="" type="checkbox"/> Refus absolu pour des armes offensives	<input checked="" type="checkbox"/> Incompatible avec leur statut neutre	<input type="checkbox"/> Réservée, participation industrielle plus que militaire	<input type="checkbox"/> Très réservée, préférerait des actions strictement défensives
7. Observation spatiale partagée	<input checked="" type="checkbox"/> Participation scientifique et financière	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien logistique et observation civile/militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable à l'accès aux données spatiales communes	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande pour soutien ISR (renseignement) européen
8. Doctrine de riposte graduée	<input type="checkbox"/> Acceptation d'un concept diplomatique général, sans implications militaires	<input type="checkbox"/> Favorable à un cadre multilatéral, neutre dans l'exécution	<input type="checkbox"/> Souhait d'être partie prenante politiquement, pas opérationnellement	<input type="checkbox"/> Acceptation avec de fortes clauses politiques de non-escalade

Analyse croisée : convergences et lignes de tension

## Convergences

- Tous sont prêts à soutenir financièrement, politiquement ou technologiquement la défense européenne.
- Participation forte sur les volets cyber, spatial, logistique, là où la neutralité ou la prudence stratégique ne sont pas rompues.

## Tensions / divergences

- Irlande et Autriche refuseront toute participation active à des opérations militaires offensives (FORSECUE, Bouclier Est).
- Hongrie pourrait être un frein politique dans la prise de décision stratégique (veto possible), sauf articulation très prudente à l'OTAN.
- Slovaquie est devenue plus ambiguë, mais reste fondamentalement attachée à la stabilité européenne.

## Enjeux stratégiques pour l'intégration

Enjeu	Proposition
Clause d'opt-out pour opérations offensives	Permettre aux États neutres (Irlande, Autriche) de ne pas participer à FORSECUE, mais de soutenir logistiquement et diplomatiquement
Participation différenciée	Offrir la possibilité de contribuer financièrement, technologiquement, ou en soutien civil
Procédures de décision souples	Eviter le blocage : permettre des décisions à majorité qualifiée pour les engagements militaires
Valorisation de la neutralité positive	Intégrer les États neutres dans les missions de reconstruction, de médiation, de cybersécurité, de renseignement spatial

## Remarque générale :

Une défense européenne crédible ne sera pas une défense uniforme, mais un édifice modulaire, respectant les traditions nationales tout en avançant là où l'unité est possible.

## Perception britannique du schéma de défense européenne

Malgré le Brexit, le Royaume-Uni n'est jamais complètement sorti du jeu européen, surtout en matière de défense.

## Contexte politique britannique post-Brexit

Aspect	Situation
Lien avec l'UE	Coopération limitée mais existante (sanctions, soutien à l'Ukraine, dialogues sectoriels)
Lien avec l'OTAN	Renforcé : Londres veut rester la "plaque tournante" européenne de l'OTAN
Doctrine stratégique	"Global Britain" : autonomie stratégique, mais forte implication euro-atlantique
Culture stratégique	Projection de puissance (marines, forces spéciales), dissuasion nucléaire, leadership en renseignement

## Position générale face à une défense européenne intégrée

Sujet	Position britannique probable
COREUCOM	<input type="checkbox"/> Vigilance extrême : crainte que l'UE ne "démembre" la primauté OTAN sur l'Europe.
FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien discret si l'objectif est stabiliser l'Ukraine, sans concurrencer l'OTAN.
Bouclier Est	<input checked="" type="checkbox"/> Accord sur le fond : toute force renforçant l'Est est dans l'intérêt stratégique britannique.
FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Soutien indirect : le Royaume-Uni est déjà leader dans la mobilité militaire en Europe.
CYBEUR	<input checked="" type="checkbox"/> Partenaire naturel potentiel (GCHQ, Five Eyes), mais refuserait tout alignement direct.
Capacité de frappe commune	<input type="checkbox"/> Réticence : veut préserver son autonomie de frappe, soutiendrait la capacité, mais sans s'y lier.
Observation spatiale	<input checked="" type="checkbox"/> Ouverture à des coopérations, surtout dans le renseignement électromagnétique et spatial.
Doctrine de riposte graduée	<input type="checkbox"/> Prudence : attachée à la liberté d'action nationale, mais acceptant des concertations stratégiques.

### Principales préoccupations britanniques

- Ne pas affaiblir l'OTAN : Londres s'oppose à toute construction d'une défense européenne perçue comme concurrente directe de l'OTAN.
- Ne pas marginaliser le Royaume-Uni : Londres veut conserver un rôle de puissance euro-atlantique majeure, même hors UE.
- Maintenir la prééminence nucléaire britannique : Le Royaume-Uni refuserait tout mécanisme où la dissuasion européenne intégrerait son arsenal sans contrôle souverain britannique.
- Protéger ses capacités industrielles et de renseignement : Volonté de rester au cœur des systèmes d'information et des projets d'armement avancés.

### Axes d'opportunité pour un dialogue positif avec Londres

Axe	Proposition
Complémentarité OTAN / UE	Affirmer que la défense européenne renforce le pilier européen de l'OTAN, sans l'affaiblir.
Partenariats sectoriels ciblés	Cybersécurité, spatial, mobilité stratégique, renseignement ISR (via accords spécifiques).
Format 3+1 (France-Allemagne-UE + Royaume-Uni)	Création de formats de dialogue renforcé entre l'UE de défense et Londres sur les questions majeures.
Respect de la souveraineté nucléaire	Accepter que Londres reste totalement maître de ses forces nucléaires sans intégration européenne.

### Résumé de la position britannique :

Faites votre Europe de la défense si vous voulez, mais dans une logique complémentaire à l'OTAN, et n'oubliez pas que la défense de l'Europe reste transatlantique."

Nous sommes prêts à coopérer sur tout ce qui renforce la stabilité, à condition que nous ne soyons pas marginalisés."

## Perception turque du schéma de défense européenne

La Turquie est particulièrement complexe, car elle est :

- Membre de l'OTAN,
- Non membre de l'UE,
- Puissance régionale émergente,
- Et souvent concurrente stratégique de plusieurs États membres européens (Grèce, Chypre notamment).

### Contexte stratégique turc

Aspect	Situation
Lien avec l'UE	Candidature bloquée ; tensions sur Chypre, la Méditerranée orientale, migrations.
Lien avec l'OTAN	Membre important mais ambivalent ; achat de systèmes russes (S-400) ; relation compliquée avec les USA.
Doctrine stratégique	"Patrie bleue" (Mavi Vatan) : contrôle des mers proches ; volonté de puissance autonome ; nationalisme militaire.
Culture stratégique	Fort sentiment d'indépendance, méfiance vis-à-vis des alliances où Ankara ne domine pas.

### Position générale face à une défense européenne intégrée

Sujet	Position turque probable
COREUCOM	<input checked="" type="checkbox"/> Hostilité probable : perçue comme une construction européenne anti-turque potentielle, notamment si liée aux questions méditerranéennes.
FORSECUE	<input type="checkbox"/> Acceptable si limitée à l'Ukraine et pas en Méditerranée ; rejet catégorique d'une implication en Chypre ou Égée.
Bouclier Est	<input type="checkbox"/> Aucune objection majeure si purement orienté vers la Russie ; vigilante si extension vers Balkans ou Caucase.
FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable à une coopération ponctuelle logistique si usage compatible avec l'OTAN.
CYBEUR	<input type="checkbox"/> Très méfiante ; pourrait voir dans un cybercommandement européen une menace à ses propres opérations hybrides.
Capacité de frappe commune	<input checked="" type="checkbox"/> Hostilité probable si cela renforce la capacité de frapper dans son voisinage (Égée, Syrie).
Observation spatiale	<input type="checkbox"/> Tolérable mais très méfiante : la Turquie a ses propres ambitions spatiales militaires.
Doctrine de riposte graduée	<input checked="" type="checkbox"/> Inacceptable si la Turquie est visée indirectement (ex : protection renforcée de Chypre, îles Égéennes).

### Principales préoccupations turques

- Craindre une Europe de la défense orientée contre ses intérêts en Méditerranée orientale (Grèce, Chypre).
- Être exclue des grandes décisions stratégiques dans l'espace euro-atlantique.
- Perdre son rôle stratégique dans l'OTAN si un pilier européen se constitue hors de son influence.
- Évolution vers une Europe « militaire chrétienne » vue par Ankara comme un risque idéologique à long terme.

## Axes d'opportunité pour limiter la confrontation avec Ankara

Axe	Proposition
Communication claire sur les objectifs limités	Insister que la défense européenne vise la stabilité à l'Est, pas un encerclement méditerranéen.
Maintenir des canaux OTAN-UE actifs	Impliquer la Turquie dans certains exercices OTAN / Europe de la défense sous format OTAN (non UE).
Coopérations spécifiques offensives non	Coopération en matière de mobilité militaire, sauvetage en mer, lutte contre le terrorisme.
Proposition d'un dialogue méditerranéen renforcé	Inclure la Turquie dans des mécanismes régionaux pour éviter l'isolement et la surenchère.

Résumé de la position turque :

« Tant que la défense européenne est dirigée contre la Russie et stabilise l'Est, nous tolérons. Si elle touche la Méditerranée orientale ou menace nos intérêts directs, nous la combattons politiquement et diplomatiquement ».

## Perception américaine du schéma de défense européenne

Les bonnes bases stratégiques pour analyser la position américaine :

- Réorientation structurelle vers l'Asie,
- Baisse relative de leur puissance économique mondiale,
- Supériorité technologique conservée dans l'Internet, l'IA, la défense high-tech,
- Mais capacité d'engagement militaire global sous tension.

Contexte stratégique américain actuel et à moyen terme

Aspect	Situation
Pivot Asie	Priorité stratégique donnée à la dissuasion de la Chine (Taiwan, Mer de Chine méridionale).
Engagement Europe en	Réduit ou stabilisé, avec attente d'une prise de responsabilité européenne accrue.
État économique	Croissance interne solide, mais dette colossale ; perte progressive de domination industrielle lourde.
Supériorité technologique	Conserve un leadership en Internet, cyber, IA, espace, drones, semi-conducteurs avancés.
Culture stratégique	Préférence pour la supériorité technologique et la projection à distance plutôt que pour les engagements terrestres lourds.

Position générale face à une défense européenne intégrée

Sujet	Position américaine probable
COREUCOM	<input type="checkbox"/> Accepté si complémentaire à l'OTAN, rejeté s'il devient un centre de pouvoir alternatif.
FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Favorable : soulage les États-Unis d'une partie du "poids ukrainien".
Bouclier Est	<input checked="" type="checkbox"/> Très favorable : une Europe capable de défendre l'Est avec ses propres moyens sert directement les intérêts américains.

FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Encouragement à développer l'autonomie logistique européenne.
CYBEUR	<input type="checkbox"/> Surveillance étroite : veulent rester les partenaires privilégiés sur le cyber, tout en craignant une "autonomisation cyber" de l'UE.
Capacité de frappe commune	<input type="checkbox"/> Soutien technique possible (ventes d'armes, transfert de technologies limité), mais opposition à toute capacité de frappe européenne trop indépendante.
Observation spatiale	<input checked="" type="checkbox"/> Coopération envisageable si accès partagé à certaines données pour maintenir l'interopérabilité OTAN.
Doctrines de riposte graduée	<input type="checkbox"/> Préférence pour que l'OTAN garde la main sur la dissuasion nucléaire, réserve si l'UE développe une doctrine "autonome" sans lien OTAN.

### Principales préoccupations américaines

- Maintenir l'OTAN comme la colonne vertébrale de la défense transatlantique, même si l'Europe monte en puissance.
- Éviter une duplication coûteuse des capacités de l'OTAN sous bannière purement européenne.
- Préserver l'accès aux marchés européens de défense pour l'industrie américaine (Lockheed Martin, Raytheon, etc.).
- Contrôler l'usage de technologies critiques (cyber, spatial, IA militaire) par les Européens.
- Ne pas laisser une Europe devenir un "troisième bloc stratégique" entre États-Unis et Chine.

### Axes d'opportunité pour un dialogue positif avec Washington

Axe	Proposition
Insister sur la complémentarité Europe-OTAN	L'Europe de la défense doit être vue comme renforçant le pilier européen de l'Alliance, pas en remplaçant l'OTAN.
Partenariats industriels transatlantiques	Coopérer dans des programmes conjoints (cyber, spatial, mobilité militaire) avec clauses de partage industriel clair.
Engagement politique continu	Maintenir une articulation politique Europe-OTAN sur les doctrines d'emploi de la force et la dissuasion.
Communication stratégique équilibrée	L'UE agit pour soulager les USA, pas pour contester leur leadership global.

### Résumé de la position américaine :

« Nous vous encourageons à devenir capables de vous défendre seuls en Europe, mais nous attendons que vous restiez solidaires de l'OTAN et que vous ne deveniez pas une entité stratégique rivale. »

## Perception russe du schéma de défense européenne

Très bien, passons à la perception russe, qui est un pivot fondamental :

- La Russie ne voit pas l'Europe uniquement comme un partenaire économique potentiel,
- Elle considère la défense européenne soit comme une menace, soit comme une opportunité de division à exploiter,

- Tout dépendra de la façon dont la défense européenne s'articulera vis-à-vis de l'OTAN et des États-Unis.

#### Contexte stratégique russe actuel et à moyen terme

Aspect	Situation
Situation géopolitique	Guerre en Ukraine, forte dépendance à la Chine, isolement partiel vis-à-vis de l'Occident.
Doctrine militaire	Hostilité déclarée envers l'élargissement de l'OTAN et toute militarisation européenne jugée agressive.
Objectifs stratégiques	Sécuriser les frontières occidentales, diviser les Européens, réduire l'influence américaine sur le continent.
Culture stratégique	Conception conflictuelle des relations internationales ; la puissance militaire prime sur le droit international.

#### Position générale face à une défense européenne intégrée

Sujet	Position russe probable
COREUCOM	✗ Perçu comme une menace directe si autonome ; tentera de le discréditer ou de l'affaiblir politiquement.
FORSECUE	✗ Hostilité complète si FORSECUE déploie des forces proches des territoires annexés ou contestés (Crimée, Donbass).
Bouclier Est	✗ Considéré comme une provocation stratégique, renforcerait la perception russe d'un encerclement.
FETM (transport stratégique)	<input type="checkbox"/> Tolérable en soi, mais suspect si cela accélère le déploiement de troupes vers l'Est.
CYBEUR	✗ Menace stratégique majeure : la Russie est très dépendante de l'offensive hybride pour son influence.
Capacité de frappe commune	✗ Perçue comme une escalade potentielle : Russie réagirait en renforçant ses propres systèmes Iskander/Kalibr à l'Ouest.
Observation spatiale	<input type="checkbox"/> Accepté par fatalisme, mais surveillé ; s'inquiéterait d'une capacité ISR ultra-précise contre ses propres forces.
Doctrine de riposte graduée	✗ Très hostile si elle est vue comme une légitimation d'actions militaires européennes contre la Russie sans appui américain.

#### Principales préoccupations russes

- Perte d'influence stratégique : une Europe défendant activement ses frontières diminue les marges de manœuvre de Moscou.
- Diminution de l'effet de chantage militaire : la menace conventionnelle russe devient moins crédible si l'UE est capable de se défendre seule.
- Dissuasion conventionnelle inversée : crainte que l'UE puisse à terme projeter des forces dissuasives jusqu'à ses frontières ou dans les Balkans.
- Encouragement des divisions intra-européennes : Moscou cherchera à jouer sur les réticences polonaises, hongroises, slovaques, autrichiennes, irlandaises pour empêcher une Europe de la défense cohérente.

#### Axes d'opportunité ou de tension

Axe	Situation possible
Dialogue limité	Dialogue sur les mesures de transparence militaire pourrait être maintenu pour éviter des incidents involontaires.
Risques de provocation	Risque accru de provocations militaires (violations de l'espace aérien,

	cyberattaques) pour tester la cohésion européenne.
Instrumentalisation des États membres	Efforts diplomatiques pour encourager des vetos ou des blocages internes à l'UE.
Utilisation de la menace nucléaire	Rappel constant de la capacité nucléaire pour dissuader toute montée en puissance militaire européenne crédible.

Résumé de la position russe :

« Si l'Europe se défend seule, elle devient notre problème majeur. Diviser l'Europe restera donc notre stratégie prioritaire. »

## Complément

Comment la proposition de traité de paix UE–Russie atténuerait la position russe sur une défense européenne ?

La proposition de traité de paix (que nous avons travaillé dans le scénario D) modifie profondément l'équation par rapport à la perception russe d'une défense européenne renforcée.

Le principe fondamental du traité

La défense européenne n'est pas conçue contre la Russie dans l'absolu, mais pour garantir la stabilité et gérer les risques résiduels après le conflit, tout en ouvrant une normalisation économique et diplomatique progressive entre l'UE et la Russie.

Conséquences directes sur la perception russe

Domaine	Effet
Perception de la menace immédiate	➔ Diminuée si la défense européenne se présente comme une « garantie de stabilisation » plutôt que comme un « outil d'expansion » anti-russe.
Perspective économique	➔ Très incitative : levée progressive des sanctions, accès à certains marchés européens, investissements conditionnels.
Sécurité territoriale russe	➔ Confirmée dans ses nouveaux acquis territoriaux par voie référendaire (même contestée à l'Ouest), donc stabilisation politique intérieure.
Rôle géopolitique de la Russie	➔ Préservé : Moscou pourra affirmer avoir « négocié d'égal à égal » avec l'Occident, ce qui compte énormément pour son image intérieure.
Vision de l'Europe	➔ L'Europe pourrait redevenir progressivement un partenaire économique et diplomatique – même si la méfiance militaire resterait ancrée.

Évolution attendue de la posture russe

Avant traité	Après traité (progressivement)
Rejet violent de toute construction militaire européenne	Acceptation résignée d'une défense européenne si son objectif est la stabilité commune
Tentative permanente de division intra-européenne	Recherche d'accords bilatéraux ou sectoriels pour bénéficier de la normalisation
Hostilité frontale contre toute capacité militaire européenne	Surveillance prudente, avec focalisation sur les termes exacts de l'engagement européen (stabilisation ≠ expansion)

Facteurs clés pour entretenir cette atténuation

Facteur	Nécessité
Communication stratégique claire	L'UE doit affirmer publiquement que sa défense vise à préserver la paix, pas à reconquérir des territoires russes.

Normalisation économique graduelle	Démontrer que le respect du traité entraîne des bénéfices économiques concrets pour la Russie.
Transparence militaire	Offrir des mécanismes d'observation réciproque (missions OSCE, inspections militaires limitées) pour rassurer Moscou.
Neutralité ukrainienne garantie	Veiller à ce que l'Ukraine résiduelle ne devienne pas une base offensive contre la Russie (engagement inscrit dans le traité).

En synthèse :

La Russie percevrait la défense européenne non plus comme une menace existentielle, mais comme un « pare-feu » stabilisateur garantissant la nouvelle réalité post-conflit.

Cela réduirait drastiquement le risque d'escalade, à condition que l'UE soit disciplinée et politiquement cohérente.

## Perception et position de l'Ukraine résiduelle face au schéma de défense européenne

Même après partition partielle, la partie Ouest et Centre de l'Ukraine deviendrait un partenaire privilégié de l'Union européenne :

- Militairement protégée par une clause de sécurité européenne,
- Économiquement associée (AELE, union douanière, et potentiellement candidature à l'adhésion),
- Politiquement alignée sur l'Europe, tout en restant neutre militairement vis-à-vis de l'OTAN.

Contexte stratégique ukrainien post-traité (selon notre scénario D)

Aspect	Situation prévue
Statut international	État souverain résiduel, reconnu, neutre militairement vis-à-vis de l'OTAN, mais protégé par l'UE.
Objectifs stratégiques	Reconstruction économique, garantie sécuritaire européenne, rapprochement politique avec l'UE.
Culture stratégique	Profonde méfiance vis-à-vis de la Russie, volonté de conserver des forces de défense nationales crédibles.

Position générale face à la défense européenne intégrée

Sujet	Position ukrainienne probable
COREUCOM	☑ Souhait d'intégration directe comme partenaire stratégique de COREUCOM.
FORSECUE	☑ Soutien total : FORSECUE agirait comme force de stabilisation et de dissuasion sur son territoire.
Bouclier Est	☑ Forte demande d'extension du Bouclier Est pour inclure les frontières ukrainiennes résiduelles.
FETM (transport stratégique)	☑ Très forte attente pour assurer une logistique rapide entre l'UE et l'Ukraine.
CYBEUR	☑ Participation active souhaitée : renforcer la cybersécurité nationale ukrainienne sous supervision européenne.
Capacité de frappe	☑ Souhait d'être indirectement protégé par la capacité de frappe

commune	européenne, tout en respectant sa neutralité officielle.
Observation spatiale	<input checked="" type="checkbox"/> Demande forte d'accès aux données spatiales européennes pour surveiller ses frontières et prévenir toute nouvelle attaque.
Doctrines de riposte graduée	<input checked="" type="checkbox"/> Attente d'être protégé par la doctrine européenne, même sans être État membre de l'UE au départ.

#### Principales préoccupations ukrainiennes

- Solidité effective des garanties européennes : méfiance envers des promesses non concrétisées.
- Vitesse du rapprochement économique : besoin rapide de reconstruction, d'investissements et d'accès au marché européen.
- Clarté du statut politique : peur d'être laissé dans une "zone grise" trop longtemps, ni pleinement protégé ni pleinement intégré.
- Risque d'abandon progressif : inquiétude d'un désintérêt européen au fil des années si la situation se stabilise sans avancée politique.

#### Axes d'opportunité pour un partenariat renforcé

Axe	Proposition
Clause de sécurité explicite	Activer formellement la clause de protection européenne dans la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC).
Association économique accélérée	Signature rapide d'un accord de libre-échange renforcé avec clause d'évolution vers une adhésion.
Participation aux exercices européens	Autoriser la participation de l'Ukraine aux exercices militaires européens, même hors-OTAN.
Programme spécial de reconstruction	Programme "Plan Marshall pour l'Ukraine" piloté par la BERD et la Commission européenne.

En synthèse :

L'Ukraine deviendrait un "protégé" stratégique de l'Union européenne, modèle de partenariat de sécurité sans entrer immédiatement dans l'OTAN.

La réussite de cette intégration graduelle conditionnera en grande partie la crédibilité de la nouvelle défense européenne.

## Perception chinoise du schéma de défense européenne

La Chine, un acteur silencieux mais central dans l'équilibre géopolitique mondial futur.

- La Chine observe attentivement l'évolution de la défense européenne,
- Elle y voit des opportunités économiques,
- Mais aussi un risque de perte d'influence si l'Europe se renforce politiquement et militairement.

Contexte stratégique chinois actuel et à moyen terme

Aspect	Situation
--------	-----------

Priorité stratégique	Confrontation systémique avec les États-Unis ; stabilisation de ses accès économiques en Eurasie et en Afrique.
Lien avec l'Europe	Partenaire économique clé ; l'Europe est vue comme une alternative partielle aux marchés américains.
Doctrines militaires	Croissance rapide de la puissance militaire, focalisée sur l'Asie-Pacifique ; faible priorité pour l'Europe militaire directe.
Culture stratégique	Patience stratégique, usage du "soft power" économique avant toute confrontation militaire directe.

### Position générale face à une défense européenne intégrée

Sujet	Position chinoise probable
COREUCOM	<input type="checkbox"/> Surveillance prudente : intérêt si cela autonomise l'Europe vis-à-vis des États-Unis, inquiétude si cela renforce l'Occident dans son ensemble.
FORSECUE	<input checked="" type="checkbox"/> Aucune objection directe ; stabiliser l'Ukraine est bénéfique pour la Belt and Road Initiative (BRI) passant par l'Eurasie.
Bouclier Est	<input type="checkbox"/> Neutralité bienveillante si perçu comme stabilisateur local, inquiétude si extension possible vers la dissuasion anti-chinoise à terme.
FETM (transport stratégique)	<input checked="" type="checkbox"/> Opportunité commerciale : projets logistiques européens peuvent être intégrés à la Nouvelle Route de la Soie.
CYBEUR	<input type="checkbox"/> Surveillance méfiante : craintes que l'Europe s'aligne sur les USA dans le cyberspace.
Capacité de frappe commune	<input type="checkbox"/> Surveillance prudente : non concernée directement sauf si l'Europe devient un acteur militaire mondial.
Observation spatiale	<input checked="" type="checkbox"/> Opportunité de coopération scientifique ; crainte limitée d'un usage militaire anti-chinois dans l'immédiat.
Doctrines de riposte graduée	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptation : l'idée d'une gestion graduelle des crises est cohérente avec la philosophie chinoise d'escalade contrôlée.

### Principales préoccupations chinoises

- Ne pas voir l'Europe s'aligner totalement sur la stratégie américaine d'endiguement de la Chine.
- Maintenir l'Europe comme espace commercial prioritaire et préserver l'accès aux technologies critiques européennes (énergies vertes, infrastructure, intelligence artificielle, aviation...).
- Éviter la militarisation de l'Europe en Asie-Pacifique (ex : participation européenne à la défense de Taïwan, ce qui est aujourd'hui très hypothétique).

### Axes d'opportunité pour un dialogue stratégique avec Pékin

Axe	Proposition
Communication sur la finalité régionale	Souligner que la défense européenne vise la stabilité en Europe de l'Est, pas la projection en Asie-Pacifique.
Pérennisation des liens économiques	Poursuivre les partenariats commerciaux tout en sécurisant les secteurs stratégiques sensibles.
Dialogue cyber discret	Maintenir un dialogue sur la cybersécurité pour éviter les malentendus, sans alignement complet sur les normes américaines.
Participation scientifique et spatiale sélective	Coopérer sur des projets scientifiques communs non stratégiques pour maintenir un espace de dialogue.

En synthèse :

La Chine considère une Europe militairement plus forte comme une gêne modérée, mais surtout comme un risque de basculement politique si l'Europe se range systématiquement du côté américain dans la confrontation mondiale.

Elle préférerait une Europe forte économiquement, stable, mais stratégiquement indépendante.

## La dissuasion nucléaire

### La dissuasion intrinsèque

Pouvons-nous aborder la question de la dissuasion nucléaire, en faisant abstraction du fait que la France dispose de sa dissuasion, comme s'il était question de développer cette dissuasion ex-nihilo (et nonobstant quelque traité de non-prolifération...)?

La question :

- Faire abstraction de la dissuasion existante française,
- Réfléchir comme si l'Union européenne développait une dissuasion nucléaire à partir de zéro ("ex nihilo"),
- En ignorant, par hypothèse, les contraintes juridiques du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) et autres traités limitatifs.

Exercice conceptuel : Construire une dissuasion nucléaire européenne « ex nihilo »

Pourquoi une dissuasion nucléaire européenne ?

Objectif stratégique	Justification
Garantir l'autonomie stratégique totale	Ne plus dépendre du "parapluie nucléaire" américain ou britannique.
Équilibrer toute menace nucléaire externe	Principalement Russie, mais aussi Chine à long terme.
Constituer un pôle stratégique égal aux USA et à la Chine	Dans un monde tripolaire ou multipolaire, l'Europe doit avoir ses propres moyens ultimes de sécurité.

Premières étapes fondamentales

Domaine	Actions nécessaires
Volonté politique	Décider collectivement que l'Europe assume la possession et l'usage éventuel de l'arme nucléaire.
Base industrielle et technologique	Créer (ou étendre) un complexe nucléaire militaire complet : recherche, production, vecteurs (missiles, avions, sous-marins).
Cadre institutionnel	Mettre en place un commandement politique et militaire fiable, collégial et rapide.
Sûreté et sécurité	Définir des normes rigoureuses pour le contrôle, la maintenance et la sécurisation de l'arsenal nucléaire.

## Architecture minimale d'une dissuasion nucléaire européenne

Élément	Fonction	Développement nécessaire
Tête nucléaire	Charge thermonucléaire (fusion) avec forte puissance (100–500 kilotonnes)	Recherche fondamentale sur la physique nucléaire militaire (si non disponible)
Vecteur aéroporté	Bombes ou missiles nucléaires tactiques (avions)	Adaptation des chasseurs européens (Eurofighter, Rafale, Tempest futur)
Vecteur terrestre	Missiles balistiques de portée intermédiaire ou intercontinentale (IRBM / ICBM)	Développement de systèmes mobiles terrestres ou silos durcis
Vecteur maritime	Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)	Construction de plusieurs SNLE européens pour assurer la permanence à la mer
Systèmes de commandement et contrôle	Communication cryptée, ordres de tir, systèmes d'autorisation duale ou collégiale	Développement de satellites de communication ultra-sécurisés, postes de commandement enterrés

## Doctrines possibles pour l'usage

Option doctrinale	Principe	Avantages	Risques
Dissuasion stricte	Usage uniquement en cas d'attaque nucléaire ennemie	Morale, acceptabilité internationale plus grande	Risque de crédibilité amoindrie (l'ennemi pourrait tenter une attaque conventionnelle massive)
Riposte graduée	Usage possible en cas d'attaque conventionnelle majeure menaçant l'existence européenne	Crédibilité renforcée	Difficulté politique d'acceptation interne et externe
Dissuasion ambiguë	Maintenir l'incertitude sur les seuils d'emploi	Flexibilité stratégique maximale	Inquiétude ou méfiance des alliés et des voisins

## Exemple d'organisation concrète

Niveau	Structure proposée
Commandement politique	Conseil de sécurité européen (présidents français, allemand, italien, polonais + président de la Commission)
Commandement opérationnel	COREUCOM–NUC (section nucléaire du commandement intégré COREUCOM)
Forces nucléaires européennes (FNE)	Division en trois composantes : aérienne, terrestre, maritime
Maintenance et sécurité	Agence européenne du nucléaire militaire (AENM) basée sur le modèle EURATOM civil

## Coût estimé d'une dissuasion minimale crédible

Poste	Estimation
R&D initiale	50 à 100 milliards € sur 10–15 ans
Production d'armes	2 à 5 milliards € par an
Construction de SNLE et bases terrestres	20 à 30 milliards €
Systèmes de commandement et satellites	10 milliards €
Maintien opérationnel annuel	3 à 6 milliards € par an
Total initial :	80–140 milliards € sur 10–15 ans.
Coût de fonctionnement ensuite :	3–6 milliards € par an. (À comparer au budget militaire global de l'UE autour de 250–300 milliards € cumulés aujourd'hui.)

## Questions politiques incontournables

Question	Dilemme
Décision de tir	Qui décide ? (Unanimité, majorité qualifiée, prérogative d'un État pilote ?)
Souveraineté	Comment garantir la souveraineté de chaque État membre tout en construisant une dissuasion collective ?
Acceptabilité publique	Comment obtenir l'acceptation démocratique d'un projet nucléaire commun ?
Relations internationales	Comment gérer les tensions avec l'ONU, les USA, la Russie, la Chine ? (Violation du TNP en hypothèse initiale)

Synthèse :

Développer une dissuasion nucléaire européenne "ex nihilo" est technologiquement et financièrement possible pour l'UE.

Le véritable défi est politique : il faut une volonté commune, une acceptation démocratique, et une organisation institutionnelle crédible.

## La doctrine nucléaire

La doctrine nucléaire est en effet le cœur fondamental de toute dissuasion sérieuse.

La possession d'armes nucléaires n'a de sens que si elle est intégrée dans une doctrine d'emploi clairement définie, crédible, compréhensible et politiquement assumée.

Pourquoi une doctrine nucléaire est-elle indispensable ?

Rôle	Description
Crédibilité stratégique	L'arme nucléaire n'est dissuasive que si l'ennemi croit possible son emploi sous certaines conditions.
Maîtrise politique	Définir clairement à quel moment, dans quelles circonstances, et avec quelle gradation l'arme peut être utilisée.
Stabilité internationale	Une doctrine explicite réduit le risque de malentendu et d'escalade involontaire.
Communication dissuasive	Permet d'envoyer un signal clair aux adversaires potentiels : "Nous savons ce que nous défendons, jusqu'au nucléaire si nécessaire."

Les grandes options doctrinales possibles

### 1. Dissuasion stricte (usage uniquement en riposte nucléaire)

Principe	L'Europe n'utiliserait l'arme nucléaire que si elle est elle-même attaquée par une arme nucléaire.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Morale internationale renforcée ("No First Use")</li> <li>– Acceptabilité politique intérieure élevée</li> <li>– Diminue le risque d'escalade prématurée  </li> </ul>
Limites	Rend la dissuasion moins crédible face à des attaques conventionnelles massives – Laisse le champ libre à des stratégies d'agression "sous le seuil nucléaire"

### 2. Dissuasion graduée (inclusion du seuil conventionnel majeur)

Principe	L'Europe pourrait recourir à l'arme nucléaire en cas d'agression
----------	--

	conventionnelle massive menaçant l'intégrité territoriale de l'Union.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforce la crédibilité face à des adversaires puissants (ex: Russie)</li> <li>– Crée une incertitude stratégique favorable (flou sur le seuil exact)  </li> </ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Acceptabilité politique intérieure plus faible</li> <li>– Réticence de certains États neutres ou pacifistes européens  </li> </ul>

### 3. Dissuasion ambiguë (non définition volontaire des seuils)

Principe	Maintenir volontairement l'incertitude sur les cas d'usage nucléaire.
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Dissuasion maximale : l'adversaire ne sait jamais quel seuil déclenchera une riposte</li> <li>– Flexibilité politique et militaire</li> </ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Crainte d'instabilité stratégique</li> <li>– Difficile à justifier auprès de l'opinion publique européenne</li> <li>– Risque d'incompréhension et de mauvaise interprétation par les adversaires</li> </ul>

#### Exemples d'applications doctrinales concrètes

Situation	Réponse doctrinale selon modèle
Attaque nucléaire contre un État membre	Réponse nucléaire immédiate dans tous les modèles
Attaque conventionnelle massive sur les Pays baltes	Dissuasion graduée : menace d'escalade nucléaire si survie territoriale de l'UE menacée
Cyberattaque massive désorganisant l'Europe	Dissuasion ambiguë : laisser planer le doute sur une réponse mixte conventionnelle/nucléaire
Occupation progressive d'un territoire par "petits hommes verts" (type Crimée)	Selon doctrine graduée : possibilité de brandir l'arme nucléaire si escalade militaire rapide

#### Doctrines spécifiques additionnelles possibles

Option	Description	Exemple
Dissuasion par représailles massives	Toute attaque est suivie d'une réponse nucléaire disproportionnée immédiate	Doctrines américaine dans les années 1950 ("Massive Retaliation")
Dissuasion par riposte proportionnée	Riposte calibrée au niveau d'attaque, limitée dans l'espace et dans le temps	Doctrines française actuelle ("Riposte ciblée, suffisante")
Dissuasion par démonstration préalable	Tirs nucléaires de démonstration avant emploi direct sur cibles humaines	Option non officielle mais étudiée pendant la guerre froide

#### Quel modèle serait le plus adapté à une défense européenne ?

Critère	Évaluation
Culture politique européenne	Forte préférence pour la proportionnalité, l'escalade contrôlée, le multilatéralisme
Image internationale de l'UE	Maintenir une position responsable, non agressive mais ferme
Risques et menaces réels	Agressions hybrides, attaques conventionnelles limitées, menaces nucléaires localisées (Russie)
Unités politiques diverses	Besoin de concilier États neutres (Irlande, Autriche) et États stratégiques (France, Pologne, Baltique)

La doctrine la plus réaliste serait une dissuasion graduée et proportionnée, complétée par une ambiguïté minimale sur certaines réactions extrêmes (par exemple cyberattaque dévastatrice).

Proposition de doctrine nucléaire européenne « ex nihilo »

La dissuasion nucléaire européenne vise à garantir l'intégrité territoriale et la souveraineté collective de ses États membres. Toute agression nucléaire contre l'Europe entraînera une riposte nucléaire immédiate. Une agression conventionnelle massive ou une agression hybride majeure menaçant la survie politique ou territoriale de l'Union pourra entraîner une réponse graduée, incluant en dernier recours l'usage d'armes nucléaires limitées, sous contrôle politique collégial."

## Comparaison des doctrines

Avant de penser à intégrer ou adapter quoi que ce soit, comparer les doctrines nucléaires existantes permet d'éclairer très utilement les points communs, les différences fondamentales et les marges de manœuvre possibles pour une doctrine européenne future.

Voici une comparaison claire et précise :

Comparaison des doctrines nucléaires française, américaine, russe et chinoise

Critère	France	États-Unis	Russie	Chine
Déclaration d'emploi ("déclaratoire")	Riposte nucléaire uniquement en cas d'atteinte aux "intérêts vitaux" (formule volontairement floue).	Flexibilité stratégique maximale : emploi possible en cas d'attaque nucléaire, mais aussi conventionnelle massive, cyber ou même chimique / biologique.	Usage possible en cas de menace existentielle, incluant pertes conventionnelles majeures ; emploi précoce envisageable ("escalade pour désescalader").	"Non-usage en premier" ("No First Use") proclamé : usage nucléaire uniquement après une attaque nucléaire subie.
Doctrine opérationnelle	Riposte graduée et ciblée, proportionnée, limitée mais certaine.	Gamme complète : riposte massive, riposte proportionnée, démonstration, options flexibles.	Préférence pour une frappe préemptive tactique ou stratégique si survie du régime menacée.	Doctrine minimale de dissuasion défensive : capacité à riposter massivement pour assurer la destruction de l'agresseur.
Type de riposte	Ciblée : sur centres de pouvoir politique ou militaire.	Multiniveaux : militaire, civil, infrastructures critiques.	Potentiellement massive et brutale dès les premières frappes si escalade décidée.	Totale (riposte massive) mais seulement en réaction.
Publicité des seuils d'emploi	Ambiguë (pas de ligne rouge clairement définie) pour entretenir l'incertitude.	Partiellement définie : seuils publics pour dissuader certaines attaques, mais grande flexibilité déclaratoire.	Floue intentionnellement, mais escalade annoncée possible très tôt.	Clairement défini : jamais en premier usage.

Intégration dans l'Alliance militaire	Nationale, strictement souveraine (hors OTAN).	Partagée via l'OTAN (planification nucléaire multinationale, partages d'armes nucléaires).	Souveraine ; peu de mécanismes d'alliance nucléaire autres que bilatéraux avec Biélorussie.	Totalement souveraine, aucun partage nucléaire.
Culture stratégique sous-jacente	Dissuasion minimale mais crédible, usage exceptionnel, instrument politique ultime.	Prééminence de la flexibilité pour s'adapter à toute forme de menace.	Instrument de domination politique et psychologique : menace permanente de l'emploi nucléaire.	Doctrines de "patience stratégique" : survivre à une première frappe et riposter de manière dévastatrice.

### Commentaires analytiques

Observation	Commentaire
France	Doctrines sobres, discrètes, crédibles et moralement défendables sur la scène internationale. Mais ambiguës dans la définition des "intérêts vitaux".
États-Unis	Doctrines extrêmement souples, couvrant tous les scénarios ; forte communication stratégique pour dissuader toute forme d'attaque hybride ou conventionnelle.
Russie	Doctrines très agressives : l'arme nucléaire est vue comme un outil stratégique ordinaire, utilisable précocement ("escalade pour désescalader").
Chine	Doctrines très minimalistes officiellement ("No First Use"), mais modernisation rapide et massive de l'arsenal qui pourrait faire évoluer la posture.

### En synthèse :

- La doctrine française est celle qui serait la plus directement transposable à une défense européenne : proportionnée, politique, souple sans être agressive.
- La doctrine américaine offre une flexibilité opérationnelle maximale, mais serait difficile à accepter politiquement dans l'UE (trop offensive).
- La doctrine russe est radicalement différente : elle favorise l'usage précoce du nucléaire pour compenser ses faiblesses conventionnelles.
- La doctrine chinoise est légitimante sur le plan international, mais elle suppose une résilience politique et militaire exceptionnelle pour absorber une première frappe sans répondre immédiatement — difficilement acceptable en Europe.

## L'adhésion des États membres à une dissuasion européenne

Sur la base de la doctrine européenne "intrinsèque", quels États membres seraient favorables à la dissuasion et quels autres seraient défavorables ?

Si l'on adopte une doctrine nucléaire européenne "intrinsèque" (fondée sur :

- Riposte uniquement en cas d'atteinte aux intérêts vitaux,
- Proportionnée, graduée mais certaine,
- Souveraineté politique collective sur l'emploi,
- Pas d'usage en premier contre des moyens conventionnels limités),

Quels États membres seraient politiquement favorables, et quels États membres seraient défavorables, au développement et à l'intégration d'une telle dissuasion nucléaire européenne ?

Voici un tableau d'analyse claire, état par état ou groupe d'États :

Acceptabilité par État membre de l'UE de la dissuasion nucléaire européenne doctrinale

États globalement favorables ou très favorables

États	Raisons principales
France	Culture nucléaire forte ; doctrine alignée ; ambition stratégique européenne.
Pologne	Crainte existentielle de la Russie ; demande de garanties nucléaires européennes si retrait américain.
Pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie)	Forte vulnérabilité face à la Russie ; recherche de garanties supplémentaires au parapluie américain.
Roumanie	Crainte de la Russie ; appui à toute montée en puissance stratégique européenne.
Italie	Ouverte à un renforcement européen crédible ; soutien politique probable (surtout si encadrement multilatéral clair).
Tchéquie	Acceptation probable, sensible aux risques russes ; peu d'opposition culturelle.

États moyennement favorables (sous conditions politiques, juridiques, d'image)

États	Raisons principales
Allemagne	Acceptation conditionnelle : forte culture pacifiste mais réalisme croissant face aux menaces stratégiques. Nécessité d'un très fort contrôle parlementaire et multilatéral.
Pays-Bas	Acceptation possible dans un cadre OTAN-compatible ; contribution plus politique que capacitaire.
Belgique	Acceptation politique probable ; culture de compromis et forte dépendance à l'OTAN pour le parapluie nucléaire.
Espagne	Acceptation possible ; préférerait que la dissuasion reste cantonnée à la défense européenne, sans projection extérieure.
Grèce	Acceptation stratégique, surtout si elle renforce la protection contre la Turquie (au besoin).
Croatie, Slovénie	Peu d'opposition probable, soutien discret.

États défavorables ou très réservés

États	Raisons principales
Irlande	Tradition de neutralité très forte ; refus complet de toute doctrine nucléaire.
Autriche	Neutralité constitutionnelle ; membre du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ; opposition politique ouverte.
Hongrie	Position ambiguë : opposée officiellement mais pourrait négocier des contreparties.
Slovaquie	Réservée sous son gouvernement actuel ; oscillation entre soutien de façade et réserve profonde.
Malte, Chypre	Sensibilité extrême à l'image pacifique européenne ; forte résistance symbolique.

Analyse transversale

Type d'État	Tendance
États exposés à la menace russe	Fortement favorables à une dissuasion nucléaire européenne.
Grands États nucléaires potentiels ou industriels	(France, Italie, Allemagne) : ouverts, sous conditions de gouvernance multilatérale stricte.
États neutres / pacifistes	Hostiles ou très réservés ; préféreraient être "opt-out" (non participants mais tolérants).
États petits et périphériques	Majoritairement suiveurs ; peu d'initiative mais suivront les grands consensus politiques.

### Synthèse générale

- Majorité politique atteignable pour construire une dissuasion nucléaire européenne (environ 70–75 % des États membres).
- Opposition structurée mais minoritaire, concentrée sur l'Irlande, l'Autriche, et quelques États neutres ou périphériques.
- Nécessité d'acceptation politique interne très encadrée, en particulier en Allemagne et aux Pays-Bas (parlements nationaux).
- Format à géométrie variable possible :
  - États membres directs (France, Pologne, Baltique, Roumanie...)
  - États observateurs ou contributeurs indirects (financement, logistique).

## Une posture stratégique plus générale

Question : Nous avons marqué une étape avec une première étape de la construction d'une défense européenne liée au contexte de la guerre en Ukraine, qui plus est, en cohérence avec la proposition de traité de paix proposé. Peut-on élargir la philosophie d'une défense européenne à une posture diplomatique plus générale qui s'articule selon les grandes options suivantes : 1 neutralité (Irlande et Autriche sont neutres, la France n'est pas neutre mais a une tendance autonome, les autres États membres restent alignés sur les USA, mais jusqu'à quand ? 2 : alliance, en l'occurrence alliance avec les USA au sein de l'OTAN (ce qui en reste selon la logique d'une alliance défensive, pas offensive. Dans une perspective de désengagement européen, la question tient à la dépendance industrielle et opérationnelle vis-à-vis des USA. Rester solidaires, mais indépendant. Aller jusqu'à une UE qui serait alter ego des USA dans l'OTAN. Quid de la Turquie dans ce cas ?). 3 : au moins pour mémoire, une option expansionniste - crypto-impérialiste - avec une capacité d'intervention et de projection - tendance française. Capacité de projection éventuellement utile pour une défense de territoires européens ultramarins). Pouvez-vous mettre tout ça en forme ?

Voici une proposition de mise en forme structurée et cohérente de cette réflexion, qui permet d'élargir la philosophie de la défense européenne à une posture diplomatique générale, en lien avec les évolutions stratégiques du monde post-Ukraine et les trajectoires divergentes des États membres.

Vers une philosophie stratégique européenne intégrée

Défense, diplomatie et positionnement mondial de l'Union européenne

## I. Une défense européenne née d'une nécessité : la guerre en Ukraine

Le conflit russo-ukrainien a mis en évidence une réalité :

L'Union européenne ne peut plus s'abstraire d'une vision stratégique cohérente de sa sécurité.

Le scénario D (traité structurant) permet une stabilisation, mais ne résout pas toutes les menaces potentielles. La défense européenne devient ainsi l'outil politique de projection de la volonté européenne dans le monde.

## II. Trois philosophies de posture stratégique européenne

Face à ce contexte, trois grandes options structurantes se dessinent pour l'Europe : neutralité, alliance, projection.

### 1. Neutralité stratégique (non-alignement, autonomie prudente)

Principe	L'UE ou certains États membres restent en dehors de toute alliance militaire dominante, et limitent leurs engagements militaires extérieurs.
Exemples	Irlande, Autriche historiquement neutres ; tendance française à l'autonomie (Gaullo-macronisme)
Avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>– Préserve la souveraineté stratégique</li><li>– Minimise les engagements extérieurs coûteux</li><li>– Facilite le dialogue avec les puissances non occidentales (ex. Chine, Sud global)</li></ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"><li>– Fragmente la sécurité collective</li><li>– Peu dissuasif face aux puissances expansionnistes</li><li>– Nécessite un très haut niveau d'autonomie opérationnelle et industrielle  </li></ul>

Cette option impose une stricte cohérence diplomatique, difficile à garantir collectivement. Elle pourrait être un choix individuel de certains États, intégré à une architecture européenne flexible.

### 2. Alliance (solidarité occidentale, OTAN rééquilibrée)

Principe	L'UE reste intégrée dans l'architecture de l'OTAN, mais cherche à en devenir un pilier autonome et équivalent aux États-Unis, et non plus un simple appui régional.
Exemples	Allemagne, Pays-Bas, Pologne, États baltes fortement alignés sur Washington ; mais demande croissante de souveraineté stratégique
Avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>– Continuité stratégique et interopérabilité</li><li>– Garantie américaine toujours présente (en théorie)</li><li>– Lisibilité et coordination en cas de crise majeure</li></ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"><li>– Dépendance industrielle et technologique persistante</li><li>– Fragilité politique (Trumpisme, isolationnisme US)</li><li>– Ambiguïtés turques, rôle problématique d'un membre non européen</li></ul>

Cette option suppose une réinvention de l'OTAN avec l'UE comme acteur autonome, voire un double pilier OTAN : USA – UE, plutôt qu'un commandement subordonné à Washington.

Elle est aujourd'hui majoritaire, mais contestée à moyen terme.

### 3. Projection stratégique (capacité autonome, puissance mondiale)

Principe	L'UE se dote d'une capacité autonome d'intervention extérieure, sur les modèles français ou britannique, mais à l'échelle continentale. Elle agit dans un cadre multilatéral, mais porte sa propre ambition stratégique.
Exemples	France (opérations extérieures, forces prépositionnées, dissuasion nucléaire), partiellement Italie
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Renforce la souveraineté européenne et l'influence mondiale</li> <li>– Permet de protéger les territoires ultramarins</li> <li>– Capacité à défendre ses intérêts sans dépendre d'alliés extérieurs</li> </ul>
Limites	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Coûts élevés en équipements, formation, transport</li> <li>– Risque de fragmentation si certains États refusent l'intervention</li> <li>– Doit être démocratiquement encadrée (Parlement européen, Conseil)</li> </ul>

Cette option peut coexister avec les deux autres, à condition d'être adossée à un cadre politique clair, par exemple dans un dispositif à géométrie variable (États volontaires, mandats communs, financement mutualisé).

### III. Une posture européenne intégrée : synthèse dynamique

Niveau	Objectif	Articulation
Défense collective	Protéger le territoire européen	Clause de sécurité type OTAN-5 (scénario D), doctrine de riposte graduée
Diplomatie intégrée	Parler d'une seule voix	Haut représentant, Parlement européen décisionnaire, fin du veto du Conseil
Projection limitée et démocratique	Agir hors des frontières quand nécessaire	Mandats communs validés par le Parlement, participation d'États volontaires
Neutralité respectée	Garantir la diversité des trajectoires	Clause d'opt-out pour États neutres dans la PSDC

### IV. Quid de la Turquie ?

La Turquie, membre de l'OTAN mais non membre de l'UE, devient un acteur stratégique ambigu :

- Peut-elle rester dans une OTAN dominée par un pilier UE fort ?
- L'UE peut-elle envisager une coopération militaire régionale (mer Égée, Méditerranée) tout en contenant ses ambitions (Chypre, Libye) ?
- Nécessité d'une politique méditerranéenne intégrée, couplée à une dissuasion crédible sur les frontières grecques et chypriotes.

### Conclusion

Une défense européenne crédible ne peut plus être pensée isolément de la posture diplomatique européenne.

Il est temps d'assumer une doctrine stratégique qui :

- respecte la diversité des sensibilités nationales (neutres, alignés, autonomes),
- articule les capacités militaires à la prise de décision politique intégrée,

- offre à l'Union une voix souveraine et responsable dans le monde multipolaire à venir.

## Esquisse institutionnelle et politique d'une dissuasion nucléaire européenne

Voici donc une première esquisse institutionnelle et politique réaliste pour organiser une dissuasion nucléaire européenne, en prenant en compte :

- Le fait que certains États seront pleinement participants (France, Pologne, Pays baltes, etc.),
- D'autres seront partiellement engagés (Allemagne, Pays-Bas, Espagne...),
- Et d'autres seront opt-out (Irlande, Autriche, etc.), tout en acceptant l'existence du dispositif.

### 1. Structure politique de commandement

Organe	Rôle	Composition
Conseil nucléaire européen (CNE)	Organe politique suprême décidant de l'usage nucléaire en cas de crise	États membres pleinement participants (France, Pologne, Allemagne, Italie, Espagne, Pays baltes, Roumanie...)
Comité stratégique nucléaire	Définir la doctrine d'emploi, surveiller les évolutions stratégiques, valider les modernisations	États membres participants + Observateurs (États partiellement engagés)
Présidence tournante / Secrétariat permanent	Garantir l'équilibre politique, éviter l'hégémonie d'un seul État (France en particulier)	Alternance tous les 2 ans entre grands États (France, Allemagne, Italie, Pologne)

### 2. Structure militaire de mise en œuvre

Organe	Rôle	Composition
Commandement nucléaire européen intégré (COREUCOM-NUC)	Coordination opérationnelle, préparation des forces, exécution des ordres de tir	Personnel multinational ; commandement binational ou trinational (ex : France-Pologne-Allemagne)
Forces nucléaires européennes (FNE)	Dissuasion aérienne (chasseurs armés), maritime (sous-marins), terrestre (missiles)	Fusion progressive des moyens français existants + moyens complémentaires européens à développer
Centre de gestion de crise nucléaire	Communication, évaluation, analyse tactique et stratégique en temps réel	Basé à Bruxelles, en lien étroit avec le COREUCOM-NUC

### 3. Statuts des États membres

Statut	Description	Exemples
Membres actifs	Contribuent à la dissuasion nucléaire en forces, financements et décision	France, Pologne, Allemagne, Italie, Pays baltes, Roumanie
Membres associés	Ne participent pas aux opérations mais soutiennent politiquement et financièrement	Espagne, Pays-Bas, Belgique, Grèce
Opt-out tolérés	Refusent toute implication mais acceptent	Irlande, Autriche, Malte, Chypre

	la doctrine commune de dissuasion	
--	-----------------------------------	--

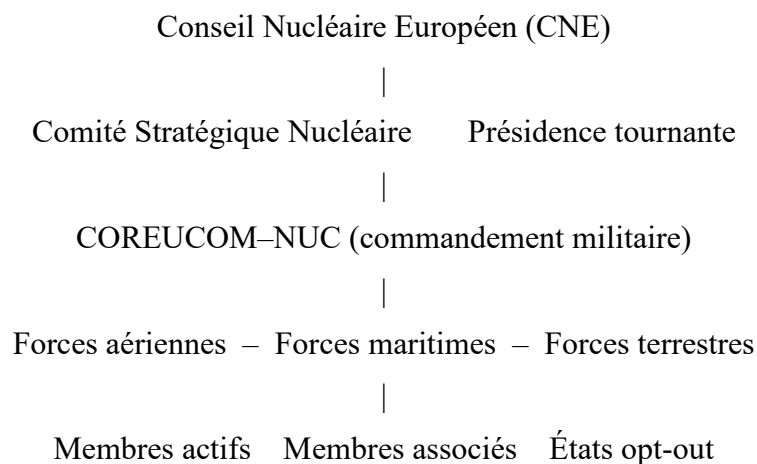
#### 4. Gouvernance et processus de décision

Niveau	Mécanisme
Décision d'emploi nucléaire	Unanimité des membres actifs en cas d'usage.
Évolution doctrinale	Majorité qualifiée (ex: 2/3 des membres actifs et 1/2 des membres associés).
Développement capacitaire	Mutualisation des investissements et des infrastructures (fonds européens spécifiques).
Contrôle démocratique	Information obligatoire du Parlement européen, mais sans droit de veto opérationnel immédiat (question de rapidité de décision en crise).

#### Principes fondamentaux d'organisation

Principe	Importance
Souveraineté partagée mais non diluée	Chaque décision engage collectivement, mais avec des garanties nationales minimales de consultation.
Proportionnalité et responsabilité	Doctrines claires de riposte proportionnée et contrôlée.
Complémentarité OTAN	Cohérence maximale avec la doctrine stratégique de l'OTAN, tout en construisant une autonomie européenne réelle.
Modularité d'engagement	Acceptation des contributions variables pour ne pas bloquer la construction politique.

#### En synthèse visuelle



#### En résumé :

La dissuasion nucléaire européenne pourrait être construite comme une fédération de volontaires autour d'une doctrine minimale, d'une structure de commandement collégiale, et d'une forte responsabilisation politique.

### **La dissuasion nucléaire française, base d'une dissuasion européenne**

Il est désormais opportun de se souvenir que la France dispose d'une dissuasion nucléaire, seul Etat membre dans ce cas et que cette dissuasion pourrait servir de base à une dissuasion européenne (en particulier parce qu'il n'y a pas de perspectives qu'un autre Etat membre se dote d'une dissuasion nucléaire, ce qui serait contraire au TNP). Y-a-t-il tout d'abord un traité

international qui interdirait l'évolution de la dissuasion française en dissuasion européenne ? Faudrait-il que la France abandonne son siège au conseil de sécurité de l'Union européenne (comme l'Union soviétique s'est désistée au profit de la Russie ?)

La question pose deux points cruciaux :

1. Y a-t-il un obstacle juridique international (notamment au titre du TNP) à une évolution de la dissuasion française vers une dissuasion européenne ?
2. La France devrait-elle céder son siège au Conseil de sécurité de l'ONU à l'Union européenne dans ce processus, comme l'Union soviétique l'a fait pour la Russie en 1991 ?

Y a-t-il un traité international empêchant une européanisation de la dissuasion française ?

TNP (Traité de Non-Prolifération Nucléaire, 1968)

C'est le texte principal à prendre en compte. Voici ce qu'il dit dans ses principes fondamentaux :

Principe	Article du TNP	Contenu
Non-prolifération	Article I	Les États dotés de l'arme nucléaire s'engagent à ne pas transférer d'armes nucléaires à qui que ce soit, directement ou indirectement.
Non-acquisition	Article II	Les États non dotés s'engagent à ne pas recevoir, directement ou indirectement, des armes nucléaires.
Désarmement progressif	Article VI	Tous les États doivent poursuivre des négociations en vue d'un désarmement nucléaire général.

Donc : oui, il existe une contrainte :

La France ne peut pas "transférer" ses armes nucléaires à d'autres États ou à une structure multinationale si cela viole le TNP.

Mais, et c'est très important :

Des solutions d'adaptation existent sans violer formellement le TNP.

Précédents partiels :

- Partage nucléaire OTAN : Les États-Unis ont des armes nucléaires stationnées dans plusieurs pays de l'OTAN (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Italie, Turquie) sous contrôle américain strict.
- Solution juridique : Tant que le contrôle politique final reste national (côté français ici) jusqu'à l'éventuel emploi, et que le transfert effectif n'est pas fait en dehors d'une crise, le TNP n'est pas formellement violé.

En clair

- La dissuasion française pourrait être mise "au service" de l'Europe,
- Sans transfert de propriété effective des armes,
- Sous forme d'une "garantie de sécurité" européenne adossée à la force française,
- Avec un contrôle politique collégial mais une ultime souveraineté française jusqu'à changement explicite du statut.

Donc : PAS D'INTERDICTION ABSOLUE, mais un besoin de construire un dispositif diplomatique et juridique très habile pour rester compatible avec le TNP.

## 2. La France devrait-elle céder son siège au Conseil de sécurité de l'ONU ?

Question	Réponse
Est-il juridiquement nécessaire ?	<input checked="" type="checkbox"/> Non, rien n'oblige la France à céder son siège même si elle mutualise sa dissuasion nucléaire à l'échelle européenne.
Est-ce politiquement souhaitable à terme ?	<input type="checkbox"/> Peut-être dans un scénario très avancé d'intégration européenne (État fédéral européen), mais pas immédiatement.
Existe-t-il un précédent ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui : L'URSS a cédé son siège à la Russie en 1991, parce qu'elle a disparu comme entité souveraine. Ce n'est pas le cas de la France !

Donc : Non, la France ne devrait pas céder son siège aujourd'hui.

Mais : Si la défense européenne se construit autour de la dissuasion française, il faudra ouvrir une réflexion politique progressive sur le partage d'influence française dans les affaires internationales.

Un compromis possible à moyen terme serait :

- Mandater la France pour parler au nom de l'Europe sur les affaires de sécurité nucléaire au Conseil de sécurité,
- Sans modifier son statut juridique dans un premier temps.

En synthèse :

Question	Réponse claire
Un obstacle juridique (TNP) existe-t-il ?	Non absolu, mais encadrement strict du "non-transfert" des armes nucléaires.
Une européanisation partielle est-elle possible ?	Oui, par des engagements politiques européens adossés à la force française, sans transfert physique immédiat.
La France doit-elle abandonner son siège à l'ONU ?	Non, sauf transformation politique majeure ultérieure (État européen souverain).

## Acceptabilité et exigences des autres Etats membres

Nous retiendrons qu'une lecture formelle du TNP ne permet pas le transfert ou que, la jurisprudence qui s'y opposerait n'existe pas encore. Si la France accepte de transférer sa dissuasion nucléaire (y compris la propriété) et/ou son siège au NU, les NU ne s'y opposeront pas (même la Russie). Nous postulerons que la question est celle de l'acceptabilité par les autres Etats membres et si les Etats membres favorables à une dissuasion européenne sont favorables à une tel transfert.

Voici une mise au clair de ce que nous devons retenir et projeter :

Clarification du cadre sur l'évolution de la dissuasion française vers une dissuasion européenne

### 1. Lecture juridique stricte du TNP aujourd'hui

Élément	Situation
---------	-----------

Transfert d'armes nucléaires entre États	Forme interdite par l'article I du TNP.
Cession d'armes à une organisation multinationale	Non prévue explicitement par le TNP, mais non formellement acceptée non plus.
Jurisprudence existante	Aucune "jurisprudence" internationale spécifique ; précédents ambigus (partage nucléaire OTAN, qui n'a jamais été formellement contesté par la Chine ou la Russie devant l'ONU).
Conclusion	Une européanisation complète (propriété+contrôle) serait une innovation politique en zone grise juridique, et pourrait provoquer contestation, mais n'est pas formellement impossible si acceptée diplomatiquement.

## 2. Si la France acceptait politiquement de transférer la dissuasion et/ou son siège au Conseil de Sécurité

Nous postulons donc une France volontaire :

- Acceptant de transférer propriété et contrôle de la dissuasion à une entité européenne,
- Et prête à négocier à terme une évolution de la représentation au Conseil de sécurité de l'ONU (si pas immédiatement, à horizon politique long).

## 3. Question clé : Acceptabilité par les autres États membres de l'UE

Voici l'analyse, État par État ou groupe d'États :

Groupe	Acceptabilité probable	Remarque
France	<input checked="" type="checkbox"/> Volonté affichée dans ce scénario.	
Pologne, Pays baltes, Roumanie	<input checked="" type="checkbox"/> Forte demande de garantie nucléaire européenne ; accepteraient volontiers.	
Allemagne	<input type="checkbox"/> Acceptable sous réserve de mécanismes stricts de contrôle démocratique commun (et non une "France élargie").	
Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas	<input checked="" type="checkbox"/> Acceptables dans le cadre d'un accord institutionnel clair et inclusif.	
Irlande, Autriche	<input checked="" type="checkbox"/> Refus idéologique ; toléreraient par "opt-out" mais n'accepteraient pas activement.	
Hongrie, Slovaquie	<input type="checkbox"/> Acceptabilité politique pragmatique si accompagnée de garanties spécifiques (coût, souveraineté nationale respectée).	

## 4. Réactions probables de puissances extérieures

puissance	Réaction probable
Russie	<input type="checkbox"/> Contestation politique forte (accusation de violation du TNP), mais pas de base juridique solide pour bloquer si l'Europe reste strictement défensive.
Chine	<input type="checkbox"/> Réserve diplomatique, mais pas d'opposition frontale si l'Europe reste neutre vis-à-vis de la rivalité sino-américaine.
États-Unis	<input type="checkbox"/> Prudence stratégique ; chercherait à maintenir la primauté OTAN mais accepterait un "pilier nucléaire européen" coordonné sous pression de recentrage asiatique.
Royaume-Uni	<input type="checkbox"/> Observateur pragmatique ; possible coopération limitée, mais insistance pour garder son autonomie nucléaire nationale.

Synthèse clé :

Le principal défi n'est pas juridique, il est politique : construire une gouvernance européenne claire, collective, crédible, et diplomatique : éviter de transformer ce projet en "provocation" aux yeux de Moscou, Washington ou Pékin.

La réussite dépendrait :

- D'un accord politique solide entre les États membres volontaires,
- D'une communication internationale prudente ("protection et stabilisation européenne, pas course aux armements").

## La transition d'une dissuasion française à une dissuasion européenne

Nous allons ainsi structurer complètement une hypothèse réaliste et stratégique de bascule de la dissuasion française vers une dissuasion européenne, en deux volets :

### Schéma diplomatique de bascule progressive

(étapes séquencées dans le temps, sécurisées politiquement et juridiquement)

Phase 1 – Engagement politique sans transfert immédiat (Année 1-2)

Action	Description
Déclaration politique commune	France + États membres volontaires déclarent qu'ils considèrent la dissuasion française comme base protectrice de l'ensemble de l'Union européenne.
Accord-cadre européen	Signature d'un "Accord de sécurité stratégique européenne", fixant : - Doctrine d'usage - Participation à la doctrine - Contribution financière et logistique partagée
Création du COREUCOM-NUC	Commandement européen intégré nucléaire à Bruxelles, mais force française toujours sous contrôle opérationnel national français.

Risque nucléaire gardé sous souveraineté française, mais communication politique commune.

Phase 2 – Mutualisation opérationnelle partielle (Année 3-5)

Action	Description
Accord de co-planification	COREUCOM-NUC codéfinit les scénarios d'emploi avec l'État-major français.
Accès partiel aux moyens de communication nucléaire	États membres participants reçoivent des liaisons sécurisées vers la chaîne de commandement nucléaire française.
Contribution financière européenne	Création d'un fonds commun pour l'entretien, la modernisation et la relève partielle des vecteurs.

Début d'une participation réelle, mais toujours sous responsabilité de décision finale française.

Action	Description
Création d'une autorité collégiale de décision	Conseil de Sécurité Européen pour les affaires nucléaires, réunissant chefs d'État et de gouvernement volontaires.
Évolution du	Commandement conjoint franco-européen, selon règles d'engagement

commandement opérationnel	strictes.
Établissement d'une souveraineté européenne partagée	Statut juridique particulier reconnu : "Dissuasion nucléaire européenne" héritée de la France avec consentement explicite.

Transfert effectif de souveraineté, mais contrôlé, progressif, dans un cadre accepté par les partenaires internationaux.

En résumé

- La dissuasion nucléaire française deviendrait progressivement européenne,
- sans violation abrupte du TNP,
- avec l'accord graduel des autres États membres, et sous contrôle collectif strict.

## Esquisse d'un accord fondateur : Traité européen pour la protection stratégique (TEPS)

Traité européen pour la protection stratégique (TEPS)

(Projet de structure)

Préambule

- Réaffirmation du respect du droit international, du TNP, et de la Charte des Nations Unies.
- Affirmation du droit légitime à l'autodéfense collective selon l'article 51 de la Charte de l'ONU.
- Volonté de garantir la sécurité collective de l'Europe de manière souveraine et responsable.

Article	
<b>Titre I</b>	<b>Fondements</b>
1	Création d'une dissuasion nucléaire européenne fondée sur les capacités héritées de la France.
2	Engagement à l'usage exclusivement défensif et proportionné de la dissuasion.
3	Respect des principes de non-prolifération nucléaire.
<b>Titre II</b>	<b>Organisation</b>
4	Mise en place d'un Conseil européen de sécurité stratégique (CESS) composé des chefs d'État et de gouvernement des États participants.
5	Création du COREUCOM-NUC comme commandement militaire intégré.
6	Attribution du financement mutualisé (budget spécial TEPS).
<b>Titre III</b>	<b>Doctrine et usage</b>
7	Dissuasion proportionnée, riposte uniquement en cas d'atteinte grave aux intérêts vitaux collectifs.
8	Principe de décision collégiale unanime pour l'emploi des armes nucléaires.
9	Priorité à l'escalade contrôlée et à la riposte ciblée.
<b>Titre IV</b>	<b>Relations internationales</b>
10	Dialogue ouvert avec les partenaires stratégiques mondiaux.
11	Respect des obligations de transparence limitée avec l'ONU (dans le respect du secret stratégique).
12	Non-intervention dans les conflits extérieurs hors défense du territoire européen.
	Annexes techniques - Cahier des charges de sûreté nucléaire.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement des exercices conjoints.</li> <li>- Modalités de contribution financière et capacitaire.</li> <li>- Calendrier de transition entre souveraineté française et souveraineté partagée.</li> </ul>
--	---

### Conclusion :

Nous avons construit un chemin diplomatique progressif ET un accord fondateur solide, permettant d'européaniser prudemment la dissuasion nucléaire française, tout en respectant le droit international et les équilibres politiques internes à l'Union européenne.

Quelques considérations pratique en termes de vecteurs d'armes nucléaires : la dissuasion française serait-elle convenablement dimensionnée pour une dissuasion européenne, en termes de nombre d'aéronefs et de sous-marins ?

On a vu jusqu'ici l'aspect politique et juridique, mais le facteur technique et capacitaire est absolument fondamental : Une dissuasion européenne doit être crédible militairement.

Voyons donc précisément ce qu'offre aujourd'hui la dissuasion nucléaire française, et si elle serait suffisante pour une dissuasion européenne (UE-27, ou au moins les 18 à 22 États participants réalistes selon notre travail précédent).

### Dissuasion nucléaire française actuelle — Capacités réelles

#### Composante aérienne : Force aérienne stratégique (FAS)

Élément	Capacité
Vecteurs	~40 avions Rafale B (FAS) équipés de missiles ASMPA (missile air-sol de moyenne portée amélioré, ~500 km).
Missiles nucléaires	Missile ASMPA (~500 km, supersonique) — modernisation ASMPA-R en cours (+ portée).
Bases principales	Saint-Dizier (base principale), bases de repli en France métropolitaine.

#### Composante maritime : Force océanique stratégique (FOST)

Élément	Capacité
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE)	4 SNLE (classe Triomphant : Le Triomphant, Le Téméraire, Le Vigilant, Le Terrible).
Missiles embarqués	M51.2 aujourd'hui, M51.3 en développement (~9 000 km portée, têtes MIRV).
Déploiement	En permanence, 1 SNLE en patrouille dissimulée.

### Chiffres clés

Domaine	Valeur
Têtes nucléaires en stock	Environ 290 têtes opérationnelles (estimation officielle française, la plus basse des cinq grands).
Doctrine de déploiement	Permanence océanique garantie (un SNLE à la mer en permanence) + capacité aérienne rapide sur alerte.

### Analyse pour une dissuasion européenne

#### Points forts

Domaine	Observations
---------	--------------

Permanence stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Maintien assuré avec les SNLE — dissuasion océanique très crédible.
Capacité de frappe ciblée	<input checked="" type="checkbox"/> Frappe aérienne stratégique sur théâtre européen ou périphérique.
Crédibilité technologique	<input checked="" type="checkbox"/> Missiles fiables, modernisation continue (M51.3, ASMPA-R).

### Limitations par rapport à une dissuasion pour toute l'Europe

Domaine	Observations
Nombre de vecteurs	Relativement limité : 4 SNLE seulement pour couvrir tout un espace européen vaste et plusieurs théâtres simultanés en crise majeure.
Capacité de saturation	Limitée par rapport à la doctrine américaine ou russe : pas conçue pour des échanges massifs contre des centaines de cibles (capacité ciblée sur quelques dizaines de frappes seulement).
Couverture géographique immédiate	La portée des ASMPA (~500–600 km) est bonne pour dissuader localement (ex: Baltique, Méditerranée), mais insuffisante pour couvrir tout le théâtre eurasiatique sans base avancée.
Têtes nucléaires	290 têtes, c'est crédible pour dissuader un adversaire principal (ex: Russie), mais c'est juste pour couvrir des menaces multiples et un vaste ensemble européen.

### En synthèse pratique

Question	Réponse
La dissuasion française actuelle est-elle suffisante pour une dissuasion européenne de base ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, à court terme, pour garantir une protection minimale face à un adversaire stratégique principal (ex : Russie).
Est-elle suffisante pour un système européen robuste et durable à 20-30 ans ?	Non : il faudrait des renforcements capacitaires progressifs (plus de vecteurs, de têtes, de bases).
Quels renforts seraient nécessaires à moyen terme ?	Passer de 4 à 5–6 SNLE, – Doubler ou tripler le parc de vecteurs aériens (100 Rafale/Tempest équipés d'ASMPA-R ou successeur), – Renforcer la capacité anti-sous-marine pour sécuriser la FOST, – Moderniser en continu les têtes nucléaires (transition vers têtes de plus faible ou moyenne puissance, flexibles).

### Conclusion tactique

- La dissuasion nucléaire française actuelle suffirait pour constituer le noyau initial crédible d'une dissuasion européenne.
- Mais pour un système européen durable, autonome et capable de résister à des pressions multiples à l'horizon 2040–2050,
- il faudrait progressivement renforcer la composante maritime et aérienne,
- tout en mutualisant les coûts et les infrastructures entre États membres.

# La projection

Avant de passer à une dernière étape (dynamique de la construction d'une défense européenne telles qu'envisagée jusqu'à présent dans ce livre blanc),

Quel positionnement de la capacité de projection typiquement française (un peu italienne) centrée sur un porte-avions dans une défense européenne ? Une incongruité ?

La capacité de projection aéronavale française dans le contexte d'une défense européenne

État des lieux actuel

Élément	Situation actuelle
France	Dispose d'un groupe aéronaval autour du porte-avions Charles-de-Gaulle (+ 1 porte-avions de nouvelle génération en construction pour 2038).
Italie	Dispose d'un petit porte-aéronefs (Cavour) et bientôt du Trieste (plus pour des missions amphibies légères que de véritable projection lourde).
Autres États membres	Aucun ne possède de vrai porte-avions classique (Espagne : Juan Carlos I, mais amphibie surtout, pas un vrai PA).

Fonctions de cette capacité de projection

Fonction	Description
Projection de puissance régionale	Intervenir rapidement en Afrique, Méditerranée, voire Moyen-Orient.
Soutien aux opérations européennes	Sécurisation de voies maritimes critiques, interventions humanitaires musclées.
Dispositif diplomatique	Présence visible pour dissuader ou peser dans une crise sans entrer dans une guerre ouverte.
Complément à la dissuasion nucléaire	Le Charles-de-Gaulle peut emporter des Rafale capables d'embarquer l'ASMPA (arme nucléaire aéroportée).

Intégration dans une défense européenne structurée

Atouts évidents

Atout	Description
Autonomie stratégique	Avoir un ou deux groupes aéronavals européens permet de ne pas dépendre uniquement des bases terrestres pour projeter la puissance.
Souplesse opérationnelle	Un groupe aéronaval peut intervenir rapidement sur n'importe quel théâtre maritime critique (Baltique, Méditerranée, Atlantique, Indo-Pacifique).
Crédibilité militaire internationale	Un porte-avions européen soutenu par des escadres multinationales serait un signal politique et stratégique majeur.

Limites et objections potentielles

Limite	Description
Coût colossal	Construire et maintenir un porte-avions coûte entre 5 et 10 milliards € (construction + avions + escorte + soutien).
Déséquilibre entre États membres	Une capacité concentrée en France pourrait être perçue comme une "préférence française" pour l'intervention extérieure.
Doctrine divergente	Plusieurs États membres (Allemagne, Pologne, Pays-Baltes) sont focalisés sur la défense terrestre et sur la dissuasion régionale contre la Russie — beaucoup moins sur la projection lointaine.
Priorités stratégiques différentes	La majorité des États membres n'ont pas aujourd'hui de besoin vital de projeter des forces hors d'Europe.

En synthèse

Question	Réponse
La capacité de projection aéronavale est-elle incongrue dans une défense européenne ?	✗ Non, elle n'est pas incongrue : elle peut être très utile. Mais elle doit être pensée comme un outil complémentaire, pas comme le centre de gravité de la défense européenne.
Comment l'intégrer harmonieusement ?	☑ En l'inscrivant dans un cadre "modulaire" : - Missions décidées collectivement ; - Financement mutualisé ; - Usage possible pour sécuriser l'environnement immédiat de l'Europe, pas pour des aventures lointaines.
Faut-il en construire plus ?	❓ À court terme non, le Charles-de-Gaulle et le PA-NG français en 2038 suffiraient. Plus tard, peut-être un 2 <sup>e</sup> porte-avions partagé franco-italien-espagnol-allemand si les ambitions extérieures de l'Europe augmentent.

Conclusion

Le groupe aéronaval français serait un outil précieux pour la défense européenne, à condition de le considérer comme un « outil de projection régionale », et non comme le cœur de la défense commune centrée sur la dissuasion et la défense du territoire.

Deux questions préalables avant la finale. 1 : La France développe la notion d'une stratégie indopacifique, qui amène à déployer le porte-avions au-delà d'une projection régionale (comme l'Italie). Ce concept est-il transposable à l'Union européenne ? La protection de territoire ultramarins (pas seulement français) peut-il justifier un porte-avions (Nouvelle-Calédonie par exemple ?)

## La stratégie indo-pacifique française est-elle transposable à l'Union européenne ?

Deux questions fondamentales, très imbriquées :

1. La stratégie indo-pacifique de la France est-elle transposable à l'Union européenne ?
2. La protection des territoires ultramarins européens (et pas seulement français) peut-elle justifier un groupe aéronaval européen ?

Ce qu'est la stratégie indo-pacifique française aujourd'hui

Élément	Détail
Présence territoriale	Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Mayotte, Réunion, Terres australes (TAAF) : 1,6 million de km <sup>2</sup> de ZEE (Zone économique exclusive).
Bases militaires	Abu Dhabi (Émirats arabes unis), Djibouti, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie.
Objectifs	Protection des territoires ultramarins, liberté de navigation, sécurité maritime, équilibre face à la Chine.
Outils	Groupes aéronavals (Charles-de-Gaulle) et déploiements ponctuels de frégates, sous-marins, avions de patrouille maritime.

Problème principal pour l'UE

- L'Union européenne en tant que telle n'a pas de présence territoriale massive en Indo-Pacifique.
- Seuls quelques États membres ont des intérêts là-bas : France, Pays-Bas (Antilles néerlandaises), Portugal (Macaronésie indirectement), mais rien de comparable.
- La majorité des États membres (Allemagne, Pologne, Hongrie, etc.) n'ont aucune implantation directe dans cette région.

### Conclusion pratique

Non, la stratégie indo-pacifique n'est pas transposable en tant que telle à l'Union européenne actuelle. Cependant, des éléments peuvent être partagés :

- Protection du droit maritime international (liberté de navigation, routes commerciales vers l'Europe),
- Sécurité régionale contre des menaces indirectes à l'Europe (piraterie, instabilité, contrôle des flux énergétiques).

Le groupe aéronaval européen ne justifierait pas par lui-même une stratégie Indo-Pacifique active, mais il pourrait exceptionnellement y être déployé pour protéger des intérêts européens élargis (routes maritimes, zones de pêche, etc.) dans un cadre multilatéral clair.

## La protection des territoires ultramarins européens peut-elle justifier un groupe aéronaval ?

Territoires ultramarins européens concernés

Territoire	État membre	Remarque
Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna	France	Zones stratégiques dans le Pacifique.
Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon	France	Atlantique et Caraïbes.
Canaries, Açores, Madère	Espagne, Portugal	Atlantique.
Antilles néerlandaises (Aruba, Curaçao, etc.)	Pays-Bas	Caraïbes.

### Analyse

- En théorie, l'article 42-7 du Traité de l'Union européenne (clause de défense mutuelle) couvre aussi les territoires ultramarins.
- La défense collective européenne pourrait donc juridiquement inclure la protection de ces territoires.
- Certains de ces territoires sont isolés, éloignés, sans grande base terrestre européenne disponible.
- Un groupe aéronaval est parfois le seul moyen crédible de protection rapide.

### En synthèse

Question	Réponse
La protection des	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, rationnellement : c'est l'un des rares moyens de projeter de la force

territoires ultramarins européens justifie-t-elle un porte-avions européen ?	rapidement pour défendre ces territoires en cas de menace.
Est-ce une priorité immédiate ?	<input type="checkbox"/> Non prioritaire pour tous les États membres continentaux aujourd'hui, mais justifiable stratégiquement à moyen terme.
Peut-on articuler cela dans la doctrine globale européenne ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui : en posant que la protection des territoires ultramarins européens fait partie de la mission de défense globale de l'Union.

### Conclusion intermédiaire

- Le porte-avions français, et plus tard européen, n'est pas une incongruité dans une défense européenne.
- C'est un outil spécial : indispensable pour la protection globale, y compris de territoires ultramarins européens souvent stratégiquement isolés.

## Cas du Moyen-Orient

Nous traiterons ici du cas du Moyen-Orient, qui n'est pas une question frontalière pour l'Union européenne, mais le plus proche des théâtres extérieurs et qui présente une complexité quasiment inextricable.

Le Moyen-Orient est en effet un grand oublié dans beaucoup de réflexions sur la défense européenne, alors que les risques y sont toujours considérables. Même si l'action de l'UE est surtout diplomatique et humanitaire, la défense européenne pourrait-elle être impliquée dans un scénario au Moyen-Orient ?

Réponse courte :

Oui, indirectement ou par nécessité, plusieurs types de scénarios pourraient l'impliquer.

La défense européenne et le Moyen-Orient : possibilités d'implication

1. Rôle premier de l'UE au Moyen-Orient : diplomatie, médiation et aide humanitaire

Fonction	Détail
Diplomatie de stabilisation	Appuyer des processus de paix (Israël-Palestine, Syrie, Yémen...).
Aide humanitaire	Déploiement d'équipes, soutien aux réfugiés, reconstruction.
Protection civile	Evacuations d'urgence, corridors humanitaires.
Mission d'observation	Présence non combattante pour superviser des accords de cessez-le-feu.

Pas de vocation naturelle à l'intervention militaire directe sauf situation exceptionnelle.

2. Mais possibilité d'implication militaire indirecte ou de nécessité

Scénarios envisageables

Scénario	Description	Besoin militaire ?
Evacuation de ressortissants	Crise majeure (guerre	<input checked="" type="checkbox"/> Forces spéciales européennes

	Iran/Israël, effondrement du Liban, etc.).	pour sécuriser l'exfiltration de civils.
Protection de convois humanitaires	Zones à très haute insécurité (Gaza, Syrie, Yémen).	☑ Escorte militaire légère, sécurisation d'aérodromes ou ports.
Interposition sous mandat ONU	Scénario type FINUL renforcé après un conflit élargi Israël-Hezbollah.	☑ Engagement militaire conventionnel, type FORSECUE allégé.
Contagion régionale menaçant les flux énergétiques	Fermeture du détroit d'Ormuz ou instabilité généralisée.	☑ Sécurisation maritime par une force navale européenne.

### 3. Quels moyens européens nécessaires dans ces cas-là ?

Moyen	Exigence
Groupes d'intervention rapide	Forces spéciales européennes, unités amphibies légères.
Flotte de protection maritime	Frégates, patrouilleurs, appui logistique (type mission Atalante contre la piraterie).
Soutien aérien modéré	Transport d'urgence (A400M), hélicoptères d'extraction, drones de surveillance.
Commandement politique robuste	Capacité à décider rapidement et légitimement d'une intervention sous contrainte humanitaire.

### 4. Risques à bien anticiper

Risque	Détail
Piège de l'enlisement	Pas d'engagement lourd dans des guerres civiles locales (expérience négative Irak, Syrie).
Division entre États membres	Certains États (Hongrie, Slovaquie...) seront réticents à toute implication hors Europe.
Perception anti-européenne locale	Risque d'être perçu comme un "second Occident" malgré les différences avec les USA.

### Conclusion claire

La défense européenne, même fondée sur la stabilisation du continent européen, devra intégrer une capacité d'intervention modérée et rapide au Moyen-Orient, surtout pour des missions humanitaires, d'évacuation, de protection maritime ou de stabilisation post-crise.

Cela implique d'intégrer dès la conception du Livre blanc : un module d'intervention rapide extérieure à vocation principalement humanitaire et de protection, limitée dans l'espace et le temps.

## La dynamique de la construction d'une défense européenne

### Retour analytique sur la CED : échecs et enseignements

La CED (Communauté Européenne de Défense) en bref

Élément	Description
Contexte	Guerre froide naissante. Projet lancé par René Pleven (France) en 1950 pour créer une armée européenne intégrée incluant l'Allemagne de l'Ouest.

Objectif	Intégrer les forces armées européennes sous un commandement supranational, pour empêcher la renaissance d'une armée allemande nationale.
Architecture prévue	Armées nationales intégrées dans des unités européennes sous commandement supranational (sous une "Autorité européenne de défense").
Échec	Le traité fut signé (1952), mais jamais ratifié : refus de la France elle-même en 1954 (Assemblée nationale française).

### Les principales raisons de l'échec

Raison	Détail
Perte de souveraineté jugée excessive	Crainte de diluer la souveraineté nationale en matière militaire, surtout en France.
Doutes sur le leadership	Qui contrôlerait réellement la force européenne ? Peur d'un leadership allemand ou américain déguisé.
Contexte politique intérieur	Instabilité politique française, divisions idéologiques (gaullistes, communistes opposés).
Absence d'une politique étrangère commune	Impossible de concevoir une armée sans politique étrangère unifiée ; contradictions fondamentales sur les finalités stratégiques.
Pressions extérieures	La montée de la Guerre froide incitait certains à préférer un appui direct des États-Unis via l'OTAN plutôt qu'une structure autonome fragile.

### Enseignements pour aujourd'hui

Enseignement	Application actuelle
Souveraineté nationale sensible	Toujours un sujet clé : les États membres veulent garder le contrôle ultime sur leurs armées et sur l'usage de la force.
Leadership partagé impératif	Impossible de construire une défense européenne autour d'un seul État moteur (ex : France seule).
Diplomatie et défense doivent être alignées	Une armée européenne n'a de sens que si elle repose sur une diplomatie européenne commune, comme nous l'avons longuement développé.
Progressivité essentielle	Mieux vaut avancer par étapes pragmatiques que par un "grand saut" institutionnel brutal.

## Dynamique réaliste de construction d'une défense européenne (aujourd'hui)

### Phase 1 : Alignement politique minimal

Action	Détail
Doctrines communes de perception des risques	Alignement progressif sur les risques majeurs (Russie, Balkans, cybermenaces, Algérie/Turquie...).
Début d'une diplomatie intégrée	Haut représentant + validation par le Parlement européen (approche que nous avons élaborée).
Commandement militaire coordonné	Mise en place du COREUCOM pour la planification stratégique conjointe.

### Phase 2 : Forces opérationnelles modulaires

Action	Détail
Création de forces européennes communes	FORSECUE (corps de stabilisation), FORPROJ (capacité de projection européenne, incluant groupe aéronaval).
Partage capacitaire initial	Mutualisation des moyens existants (transport, cyberdéfense, satellites).

Dissuasion nucléaire adossée à la France	Phase de transition progressive comme nous l'avons établi.
--	--

### Phase 3 : Approfondissement et consolidation

Action	Détail
Création d'une doctrine de défense européenne complète	Défense du territoire + projection limitée + dissuasion nucléaire propre.
Mécanisme décisionnel collégial rapide	Conseil de Sécurité Européen pour les crises, décision d'emploi graduée et collective.
ers une armée européenne structurée	À plus long terme : corps d'armée européens interoperables ou unifiés, académie militaire commune, filières industrielles stratégiques coordonnées.

### Synthèse dynamique

Ne pas refaire l'erreur de 1954 : pas d'intégration brutale, pas de saut institutionnel irréaliste.

Avancer prudemment mais résolument, en alignant d'abord la diplomatie, la doctrine, puis les forces.

Le schéma sera nécessairement progressif. Les États membres avanceront en ordre dispersé, ce qui suppose une initiative par au moins deux États convergents. Ce devrait être la France et l'Allemagne, mais l'analyse a mis en évidence les divergences de vues actuelles. On peut même distinguer des États membres tendant à l'autonomie stratégique et d'autres qui espèrent un retour à l'avant-Trump et à la protection américaine quitte à acheter un peu plus de matériel américain et une augmentation du % du PIB dédié à la défense. Dans ce contexte, la distinction entre ces deux catégories met la France d'un côté et presque tous les autres de l'autre côté. La France tient donc un rôle très particulier (autonomie stratégique, dissuasion nucléaire, porte avion). Avant d'analyser cette particularité, peut-on analyser si la France est réellement elle-même indépendante des États-Unis ?

## La France est-elle réellement indépendante des États-Unis sur le plan militaire et stratégique ?

### Analyse par domaines stratégiques

#### Doctrine nucléaire

Élément	Situation
Dissuasion nucléaire stratégique	100 % souveraine. La France n'a jamais intégré ses forces nucléaires à l'OTAN. Décision nationale exclusive (président seul décide).
Indépendance technologique	Têtes nucléaires, vecteurs (missiles M51, ASMPA), sous-marins nucléaires : tout est de conception française.
Conclusion nucléaire	☑ Indépendance totale vis-à-vis des États-Unis.

#### Forces conventionnelles

Élément	Situation
Armée de terre	Matériels principalement nationaux ou européens (chars Leclerc, systèmes CAESAR, blindés Scorpion, etc.). Peu de dépendance critique US.
Armée de l'air	Rafale français, peu de F-16 ou F-35 (contrairement à d'autres États européens).
Marine nationale	Bâtiments principalement français (porte-avions Charles-de-Gaulle,

	frégates, SNLE). Coopérations industrielles européennes, mais pas américaines.
Conclusion conventionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> Indépendance matérielle assez forte, même si interopérabilité OTAN souhaitée.

### Renseignement stratégique et militaire

Élément	Situation
Renseignement humain et technique	France dispose de ses propres services (DGSE, DRM) et de ses satellites militaires (CERES, CSO).
Partage de renseignement	Participe au "Club de Berne" européen et collabore avec les USA, mais n'est pas membre des "Five Eyes" (USA, UK, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande).
Conclusion renseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Indépendance significative, même si échange d'informations utile avec les USA en contexte OTAN ou bilatéral.

### Systemes spatiaux et cyberdéfense

Élément	Situation
Espace	Programmes français et européens autonomes (satellites d'observation, Galileo pour navigation).
Cyberdéfense	Développement national fort (ANSSI, COMCYBER) mais dépendance à certains composants électroniques américains (comme presque tout le monde).
Conclusion espace/cyber	<input type="checkbox"/> Autonomie stratégique partielle : solide en politique spatiale, plus fragile sur les infrastructures cyber.

## Analyse géopolitique et alliance militaire

### Relations OTAN et États-Unis

Élément	Situation
Participation à l'OTAN	Oui (réintégration complète des structures militaires en 2009 sous Sarkozy).
Capacité d'action hors OTAN	Oui, démontrée à plusieurs reprises (opérations en Afrique, Libye 2011 au début, Mali 2013 sans l'OTAN).
Confiance mutuelle	Relation ambiguë : alliance fonctionnelle, mais méfiance française persistante envers toute dépendance américaine excessive (culture gaullienne durable).

Domaine	Degré d'indépendance française
Nucléaire	<input checked="" type="checkbox"/> 100 % indépendante.
Conventionnel militaire	<input checked="" type="checkbox"/> Indépendance majoritaire, forte.
Renseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Forte autonomie.
Cyber/Espace	<input type="checkbox"/> Bonne autonomie, mais vigilance nécessaire.
Alliance politique	<input type="checkbox"/> Membres de l'OTAN, mais autonomie d'action préservée.

### Conclusion finale sur l'indépendance stratégique française

- La France est aujourd'hui le seul État membre de l'Union européenne réellement capable d'une autonomie stratégique complète face aux États-Unis.
- Elle est donc, par nature et par construction historique, la pierre angulaire indispensable d'une éventuelle défense européenne autonome.

D'autres États européens (Allemagne, Italie, Pologne...) n'ont ni l'infrastructure ni la culture politique actuelle pour assumer cette autonomie.

La France porte donc naturellement le rôle de « noyau autonome » au sein de toute dynamique future de défense européenne.

## Désengagement de l'OTAN

Quel autre Etat membre pourrait s'allier avec la France en considérant que les Etats-Unis n'est plus un partenaire fiable au sein de l'OTAN ? Quand est-ce que cette perspective pourrait se dessiner : lors des prochaines élections américaines en 2028 ?

On cherche un ou plusieurs États membres qui pourraient se rallier à la France dans l'hypothèse d'un désengagement durable ou imprévisible des États-Unis de l'OTAN. Et il faut examiner quand cela pourrait devenir politiquement mûr, en fonction de l'évolution probable des États-Unis eux-mêmes.

Quels États membres pourraient s'allier avec la France pour une autonomie stratégique européenne ?

Critères de sélection réalistes

Pour qu'un État puisse s'allier sérieusement à la France, il faut qu'il :

Critère	Description
Capacité militaire sérieuse	Pas nécessairement nucléaire, mais au moins une armée crédible, projetable, et bien équipée.
Culture stratégique nationale	Conscience des enjeux militaires, et pas uniquement pacifisme ou dépendance américaine.
Méfiance croissante envers la fiabilité américaine	Acceptation que le "parapluie" américain pourrait ne plus être éternel.
Capacité politique à choisir l'autonomie	Volonté politique possible malgré les pressions et inerties.

Analyse État par État : États candidats réalistes

État membre	Analyse	Conclusion
Italie	Capacité militaire sérieuse ; tradition d'autonomie relative en Méditerranée ; dépendance à l'OTAN mais culture politique assez souple.	<input checked="" type="checkbox"/> Partenaire potentiel solide, notamment via Rome-Paris.
Grèce	Armée crédible, forte autonomie stratégique en Méditerranée ; grande méfiance envers la Turquie (membre OTAN aussi).	<input checked="" type="checkbox"/> Allié potentiel en cas de tensions OTAN-Turquie.
Espagne	Armée moyenne mais fiable ; moins atlantiste que d'autres ; volonté européenne forte.	<input checked="" type="checkbox"/> Allié possible, mais plutôt suiveur que moteur.
Roumanie	Armée en modernisation rapide ; très dépendante des USA aujourd'hui, mais conscience du risque russe forte.	<input type="checkbox"/> Peut évoluer à moyen terme si USA se désengagent brutalement.
Pays-Bas	Armée de qualité ; atlantiste fort, mais très pro-européen.	<input type="checkbox"/> Possible à moyen-long terme si dynamique européenne forte.
Suède, Finlande (nouvelles dans l'OTAN)	Tradition de neutralité pragmatique, armée moderne ; pourraient basculer vers plus d'autonomie si l'OTAN se fragilise.	<input type="checkbox"/> Alliés potentiels à moyen-long terme.

## États très difficiles ou improbables

État membre	Analyse
Allemagne	Dépendance psychologique et militaire à l'OTAN et aux États-Unis encore très forte. Culture pacifiste persistante. Difficulté politique majeure.
Pologne, Pays baltes	Hyper-dépendants du soutien militaire américain pour dissuader la Russie. Très peu enclins à changer de cap sans crise majeure.
Irlande, Autriche	Culture de neutralité extrême ; ne participeront pas à une alliance militaire active même européenne.

Quand cela pourrait-il devenir possible ? Calendrier réaliste :

Année	Événement clé	Impact possible
2024	Élection de Trump II aux USA	Politique de désengagement rapide, affaiblissement de l'OTAN annoncé.
2025–2027	Premiers signes pratiques de retrait américain de l'Europe (ex : diminution des troupes, suspension des garanties automatiques OTAN)	Début d'une prise de conscience européenne forcée.
2028	Nouvelle élection présidentielle américaine	Confirmation ou inflexion de la stratégie : si Trump II ou un "Trump-like" (DeSantis, JD Vance, etc.) est élu, poursuite du désengagement.
2028–2030	Fenêtre de construction d'un nouveau pilier stratégique européen	Possibilité pour la France + Italie + Grèce + Espagne (et d'autres alliés périphériques) de se fédérer autour d'une défense européenne plus autonome.

## Synthèse

En cas de désengagement durable des États-Unis (probable après 2028 si la dynamique isolationniste se confirme), la France pourrait entraîner avec elle une coalition d'États méditerranéens et atlantiques modérés (Italie, Grèce, Espagne, peut-être Suède/Finlande) pour former un noyau de défense européenne réelle, indépendante mais toujours coordonnée avec les USA sur les sujets d'intérêt commun.

## La dissuasion française, levier d'influence

La France peut-elle "négocier" une protection nucléaire en échange d'un alignement sur son autonomie stratégique ? Quels États membres pourraient être sensibles à une telle proposition ?

La France pourrait-elle utiliser sa dissuasion nucléaire comme "levier d'influence" pour fédérer des États autour de sa vision d'autonomie stratégique ?

Réponse : Oui, en théorie, c'est possible — et même historiquement naturel dans une logique de "garantie de sécurité" en échange d'un "alignement stratégique".

Mais cela nécessite un équilibre diplomatique délicat.

Négocier une protection nucléaire française contre un alignement stratégique européen

Pourquoi c'est envisageable

Facteur	Détail
Atout unique	La France est la seule puissance nucléaire crédible de l'UE, pleinement souveraine.

Besoins de protection	Plusieurs États membres ressentent un besoin vital d'une garantie nucléaire contre la Russie ou d'autres menaces, surtout si les États-Unis se désengagent.
Besoin d'autonomie	La France cherche à construire une défense européenne autonome, sans domination américaine ni sujétion directe.

Forme que pourrait prendre l'accord

Forme	Description
Garantie nucléaire implicite	Engagement politique de considérer une agression contre les États alignés comme une menace aux "intérêts vitaux français/européens" (sans transfert d'armes, compatible TNP).
Participation financière et capacitaire	Contribution au financement et à la modernisation de la force nucléaire française par les États associés.
Alignement stratégique	Engagement politique à construire une défense européenne progressive, avec des capacités autonomes en dehors du contrôle américain.
Commande collégiale évolutive	À terme, décision nucléaire partagée dans un cadre européen structuré (Conseil de Sécurité Européen pour les Affaires Stratégiques).

Quels États membres seraient sensibles à une telle offre ?

États très sensibles (grande probabilité d'acceptation)

État	Motivation
Italie	Forte armée, volonté d'autonomie méditerranéenne, culture stratégique.
Grèce	Besoin de garanties face à la Turquie ; autonomie stratégique naturelle.
Roumanie	Menace russe directe ; intérêt vital pour une protection nucléaire si USA se retirent.
Espagne	Partenaire secondaire mais motivé par une défense européenne crédible.
Suède, Finlande	Tradition de défense forte ; pourraient chercher une garantie nucléaire complémentaire en cas d'affaiblissement de l'OTAN.

États moyennement sensibles (acceptation sous conditions)

État	Motivation/Réserves
Pays-Bas	Attractifs pour l'idée, mais très liés au modèle OTAN-américain.
Belgique	Acceptation possible, mais forte pression intérieure pacifiste.
Portugal	Peu de besoin immédiat, mais soutien politique possible.

États très difficiles

État	Motif
Pologne, Pays baltes	Fortes craintes de la Russie, mais dépendance viscérale à l'armée américaine et refus d'une garantie française vue comme insuffisante.
Allemagne	Acceptabilité politique très compliquée : pacifisme historique, peur d'une militarisation européenne sans contrôle démocratique lourd.

Comment négocier concrètement

Étape	Action
Phase 1	Déclaration politique d'ouverture française à une "garantie de sécurité stratégique européenne".
Phase 2	Signature d'accords bilatéraux ou multilatéraux de "garantie étendue" entre France et États volontaires.
Phase 3	Mutualisation progressive de capacités militaires et industrielles (ex : satellites, cyberdéfense, avions de 6 <sup>e</sup> génération, SNLE de 2 <sup>e</sup> génération européens).

Phase 4	Constitution d'un pilier stratégique européen formel, autour de la dissuasion française devenue progressivement européenne.
---------	---

### Synthèse stratégique

La France a aujourd'hui une carte maîtresse unique :

- Sa dissuasion nucléaire souveraine peut lui permettre de fédérer une avant-garde européenne stratégique,
- à condition de négocier habilement, sans arrogance mais avec détermination,
- en liant protection militaire et projet politique d'autonomie européenne réelle.

## Une défense européenne sans la France

Une défense européenne peut-elle résulter de l'initiative d'autres États membres que la France ? Quelle serait l'approche ?

La défense européenne pourrait-elle émerger non pas de la France, mais d'une initiative portée par d'autres États membres ?

Réponse rapide : Oui, en théorie, Mais cela serait très différent dans son approche, ses objectifs et sa dynamique par rapport à une initiative française.

Une défense européenne née d'une autre initiative que la France : est-ce possible ? Quels autres États membres pourraient initier une dynamique de défense européenne ?

Candidats théoriques :

État / Groupe	Analyse
Allemagne	Puissance économique énorme ; leadership politique européen possible. Mais culture pacifiste très ancrée ; méfiance historique interne vis-à-vis du militaire ; lourdeur décisionnelle. Peut soutenir mais difficilement initier seul.
Pologne	Très forte culture de sécurité ; ambition stratégique montante. Mais vision hyper-atlantiste actuelle (pro-USA) ; priorité immédiate à la confrontation avec la Russie.
Italie	Capacité militaire honorable ; appétit pour un rôle méditerranéen. Mais capacité d'initiative stratégique limitée sans France ou Allemagne.
Pays nordiques élargis (Suède, Finlande, Danemark)	Armées modernes, tradition de neutralité ou de défense propre. Mais peu enclins à diriger l'ensemble de l'UE ; préféreraient des formats souples.
Espagne	Forte volonté européenne ; armée de qualité moyenne. Mais peu de capacité d'entraînement stratégique sans partenaires forts

Conclusion :

Aucun État seul ne dispose aujourd'hui (hors France) d'une capacité politique, militaire et symbolique suffisante pour initier et porter une défense européenne intégrée.

Seule une coalition structurée pourrait le faire — par exemple Allemagne + Italie + Pologne + pays nordiques, sans la France.

Quelle approche suivraient-ils ? Très différente de l'approche française :

France (logique actuelle)	Autres États membres (logique probable)
Dissuasion nucléaire souveraine au centre.	Défense classique conventionnelle en priorité.
Autonomie stratégique affirmée.	Coopération renforcée avec OTAN et USA ; pas de rupture.
Capacité de projection mondiale (porte-avions, bases).	Défense territoriale renforcée de l'Europe, peu de projection extérieure.
Construction politique et stratégique ambitieuse.	Construction pragmatique, capacitaire, discrète, sans affichage politique fort.
Souveraineté stratégique sur décision d'emploi militaire.	Décision collective lourde, via consensus ou majorités renforcées.

En synthèse : Une défense européenne sans initiative française serait pragmatique, conventionnelle, complémentaire à l'OTAN, et non pas vraiment autonome stratégiquement. Ce serait plutôt une montée en puissance capacitaire coordonnée, mais pas un « pilier stratégique souverain ».

Dans quel contexte cela pourrait-il se produire ?

Scénario	Probabilité	Commentaire
USA restent mais se désengagent partiellement	<input type="checkbox"/> Moyen	Les États membres veulent combler les trous capacitaires OTAN sans remettre en cause leur fidélité atlantique.
Crise géopolitique majeure en Europe	<input type="checkbox"/> Faible	Sans la France, difficile de réagir rapidement et de construire un outil stratégique crédible.
Échec de toute tentative française de fédération	<input type="checkbox"/> Moyen-Fort	Si la France reste isolée (ex: désaccord Paris-Berlin durable), d'autres pays pourraient avancer sur un projet plus modeste et pragmatique.

Conclusion générale

Hypothèse	Résultat probable
Défense européenne initiée par la France	Défense autonome, stratégique, incluant dissuasion nucléaire.
Défense européenne initiée par d'autres États	Défense conventionnelle coordonnée, compatible OTAN, sans autonomie stratégique réelle.

Dans la mesure où la sortie de guerre en Ukraine se produira en 2025, 2026 voire 2027, les discussions sur une défense européenne vont-elles retomber au point mort ?

Excellente question de temporalité stratégique, et elle est extrêmement réaliste.

Car le « moment » politique est aussi décisif que la doctrine ou les capacités.

## L'échéance de la sortie de guerre en Ukraine

Si la guerre en Ukraine ralentit, gèle ou se termine vers 2025–2027, les discussions sur une défense européenne peuvent-elles s'effondrer par manque d'urgence apparente ?

Voyons cela calmement et méthodiquement :

L'impact d'une sortie de guerre en Ukraine sur la dynamique de défense européenne (2025–2027)

Scénarios possibles d'évolution de la guerre en Ukraine

Scénario	Impact sur l'élan de défense européenne
Victoire ukrainienne improbable	Forte consolidation du besoin de défense (mais ce scénario est très improbable).
Statu quo militaire gelé ("Corée")	Baisse progressive de la pression publique et politique ; danger de perte de dynamique européenne.
Défaite ukrainienne partielle / effondrement	Forte angoisse dans les États membres frontaliers ; possible regain de dynamisme régional, mais pas nécessairement européen.
Traité de paix sous pression américaine	Apparente stabilisation ; probable relâchement général de l'urgence militaire en Europe occidentale.

Donc : très probable qu'en cas de statu quo ou traité, la dynamique de défense européenne retombe naturellement sans action volontariste.

Pourquoi la dynamique pourrait s'effondrer

Raison	Détail
Disparition de la peur immédiate	Le sentiment d'urgence publique disparaîtra si les combats cessent (même gelés).
Reflexe budgétaire	Les gouvernements voudront réduire les dépenses militaires pour financer d'autres priorités nationales.
Retour aux égoïsmes nationaux	Sans menace visible, les États membres reviendront rapidement à leurs priorités intérieures.
Dépendance résiduelle aux USA	Certains États continueront de préférer la sécurité gratuite ou presque offerte par l'OTAN, même affaiblie.
Inertie institutionnelle	L'UE n'a pas de réflexes rapides en matière de défense ; sans pression externe, le projet peut retomber en processus bureaucratique lent et peu ambitieux.

Ce qui pourrait maintenir ou raviver la dynamique

Facteur	Détail
Leadership politique	Si un ou plusieurs grands États (France + alliés) maintiennent la pression stratégique sur la nécessité d'une autonomie.
Anticipation stratégique	Si les élites européennes comprennent que la Chine, la Russie ou d'autres puissances testeront l'Europe à la moindre faiblesse.
Dégradation continue des garanties américaines	Si l'attitude isolationniste des USA se confirme après 2028, l'UE sera forcée de prendre ses responsabilités — mais dans la douleur.
Crises régionales secondaires	Balkans, Afrique du Nord, tensions maritimes Méditerranée-Atlantique : autant de foyers de tensions pouvant exiger une capacité européenne autonome.

Conclusion claire

Oui, si rien n'est fait volontairement, les discussions sur la défense européenne retomberont à partir de 2026, sous l'effet combiné de la fin de la guerre en Ukraine, de la baisse de la peur immédiate, et du réflexe d'économie budgétaire.

Sauf :

- Si un noyau d'États (France + partenaires) pousse activement dès 2025-2026 pour enclencher une défense européenne structurée,
- Et si une narrative stratégique forte est construite pour convaincre les opinions publiques qu'une menace globale persiste (Russie, Chine, cyber, mers).

Synthèse rapide

Question	Réponse synthétique
Les discussions vont-elles retomber naturellement ?	<input checked="" type="checkbox"/> Très probable.
Peut-on l'éviter ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, par anticipation politique et structuration institutionnelle forte dès 2025.
Quel est le facteur décisif ?	<input type="checkbox"/> La volonté politique déterminée d'un groupe d'États pilotes, autour de la France, pour maintenir la flamme allumée.

## Synthèse

Arborescence des possibles pour la construction d'une défense européenne (2025–2030)

Sortie de la guerre en Ukraine (~2025–2027)

Option	Conséquences
A. Guerre gelée (type Corée)	Maintien d'une menace latente. Risque de retour à l'immobilisme politique européen.
B. Traité de paix supervisé	Fin de la guerre ouverte. Diminution de l'urgence perçue.
C. Effondrement ukrainien	Tensions régionales majeures. Réarmement national, panique localisée, pas nécessairement coordination européenne immédiate.

Réaction stratégique de l'Europe

Option	Conséquences
A. Initiative forte (France + alliés)	Construction d'un noyau stratégique européen (défense autonome, pilier politique).
B. Réflexe d'immobilisme	Retour à la dépendance OTAN / USA. Perte d'opportunité historique.
C. Fragmentation	Défenses nationales renforcées sans coordination européenne (chaos capacitaire, dépendances divergentes).

Attitude des États-Unis après 2028

Option	Conséquences
A. Désengagement américain confirmé	Nécessité vitale d'une capacité européenne autonome.
B. Retour relatif de l'engagement américain	Ralentissement de l'autonomisation stratégique européenne.

Construction ou non d'une défense européenne

Option	Conséquences
A. Défense européenne réelle	Autonomie stratégique, sécurité collective européenne, possible défense nucléaire mutualisée.
B. Coopération capacitaire modeste	Coordination accrue, mais dépendance politique persistante.
C. Echec complet / retour à l'OTAN exclusif	Vulnérabilité stratégique européenne en cas de crise future majeure.

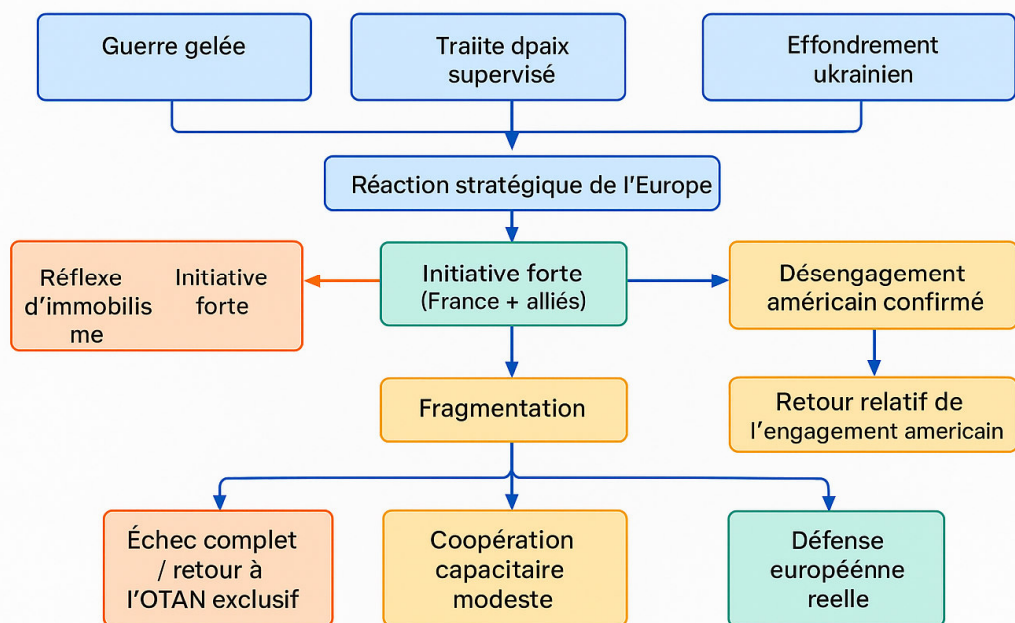
Synthèse de lecture rapide

Si on combine l'arborescence :

Chemin	Résultat probable
--------	-------------------

Guerre gelée + immobilisme + désengagement américain	✗ Risque maximal pour l'Europe.
Traité de paix + initiative forte France + désengagement américain	☑ Meilleure chance de construire une défense européenne stratégique.
Effondrement ukrainien + fragmentation + désengagement américain	✗ Multiplication des risques régionaux et chaos européen.
Guerre gelée + initiative forte France/Italie/Grèce + coopération USA maintenue	☐ Défense européenne renforcée mais en pilier complémentaire à l'OTAN.

### Arborescence des possibles pour la construction d'une défense européenne (2025-2030)



## L'évolution des concepts opérationnels

### Enseignements opérationnels de la guerre en Ukraine (2022–2025)

#### L'émergence massive des drones comme acteurs majeurs du champ de bataille

Aspect	Analyse
Drones aériens	Usage massif de drones tactiques et stratégiques pour la reconnaissance, le ciblage, et l'attaque. Drones kamikazes (ex : Shahed-136) très difficiles à

	contrer économiquement.
Drones filoguidés	Innovation notable : drones aériens ou terrestres reliés par fibre optique pour éviter le brouillage et la guerre électronique. Avantage : pilotage en environnement saturé électromagnétiquement.
Drones navals de surface	Nouveauté opérationnelle majeure : attaques de drones marins contre des bâtiments de guerre russes (ex : attaque sur Sébastopol). Nouvelle vulnérabilité navale révélée.
Conséquence	Nécessité pour toute armée moderne d'intégrer des moyens anti-drones, de guerre électronique, et de production massive de drones bon marché.

## La révolution des communications satellitaires : Starlink et consorts

Aspect	Analyse
Starlink	Fournit une connectivité constante aux forces ukrainiennes, même en mobilité et sous pression. Résilience des communications tactiques.
Autres constellations (Iridium, OneWeb, etc.)	Déploiement progressif. Montre l'importance d'une souveraineté sur les réseaux de communication spatiaux.
Conséquence	Future défense européenne doit intégrer : - Capacités satellites de communication autonomes, - Protection contre brouillage / neutralisation orbitale.

## L'entrée des robots militaires au niveau tactique

Aspect	Analyse
Robots terrestres	Déploiement limité mais croissant de petits robots logistiques et de reconnaissance.
Robots de combat	Premiers tests opérationnels (drones terrestres armés), encore peu décisifs mais annonciateurs d'un basculement futur.
Conséquence	L'intégration progressive de systèmes autonomes ou téléopérés devient incontournable dans l'organisation tactique moderne.

## L'échec relatif des chars occidentaux dans la guerre de haute intensité

Aspect	Analyse
Chars occidentaux (Leopard 2, Abrams, Challenger 2)	Excellente protection et puissance de feu mais très vulnérables aux drones, missiles ATGM modernes et champs de mines massifs.
Surprotection invincibilité ≠	Aucun blindé n'est invulnérable dans un environnement saturé de menaces bon marché.
Conséquence	Repenser le rôle du char lourd : - Opérations en coordination stricte avec infanterie/drone/guerre électronique, - Usage plus modulaire, - Besoin d'agilité et de protection active.

## Le retour des armes hypersoniques

Aspect	Analyse
Missiles russes (Kinzhal, Zircon, Orechnik)	Difficulté de détection et d'interception réelle par les défenses existantes.
Usage limité en Ukraine pour l'instant	Coût élevé, stocks limités.
Conséquence	Priorité pour l'Europe : développer des capacités de détection anticipée (radars HF, satellites IR) + boucliers multicouches (cinétique, brouillage, laser).

## L'efficacité dévastatrice des mines

Aspect	Analyse
Mines terrestres	Entraîne massive aux mouvements mécanisés. Usage massif de mines improvisées et industrielles.
Mines navales	Retour en force, notamment pour interdire l'accès aux ports et aux couloirs maritimes stratégiques.
Conséquence	Future défense européenne doit : - Développer des unités de déminage mobile, - Investir dans des contre-mesures de mines terrestres/navales rapides et modulables.

### Synthèse globale

Dimension	Évolution constatée	Implication pour la défense européenne
Drone/Robotisation	Omniprésents, économiques, dévastateurs.	Besoin massif d'intégration drone-robot dans les doctrines d'emploi.
Communications spatiales	Résilience critique garantie par constellations.	Impératif de souveraineté spatiale européenne.
Blindés lourds	Utiles mais vulnérables.	Redéfinir l'emploi combiné blindé-drones-guerre électronique.
Hypersoniques	Nouvelle menace sérieuse.	Développer surveillance spatiale + défenses multicouches.
Mines	Retour massif des armes statiques.	Forces de déminage agiles indispensables.

## Les missiles

Les capacités de défense d'un groupe aéronaval (ou Carrier Vessel Battle Group – CVBG) face à des missiles hypersoniques comme ceux de type russe 3M22 Zircon (Tsirkon) ou chinois DF-17 sont actuellement un sujet de préoccupation majeur pour les marines, en particulier pour la US Navy, qui déploie le plus grand nombre de CVBG dans le monde.

Capacités actuelles de défense d'un CVBG :

Un CVBG est composé généralement de :

- 1 porte-avions (ex. USS \*Gerald R. Ford\* ou \*Charles de Gaulle\*)
- 2 à 3 destroyers Aegis (ex. \*Arleigh Burke\*)
- 1 ou 2 croiseurs (ex. \*Ticonderoga\*)
- 1 à 2 frégates (selon la marine)
- 1 sous-marin d'attaque (pour la défense sous-marine)
- Des avions embarqués (chasseurs, guerre électronique, détection...)

Leur défense antimissile repose sur un système multicouche :

1. Détection précoce

- Satellites et avions de détection (\*E-2D Hawkeye\*)
- Radars longue portée SPY-1/6 (Aegis) et autres systèmes passifs

- Objectif : détecter la menace à grande distance, même si elle vole très bas

## 2. Interception longue portée

- Missiles SM-6 (Standard Missile-6) : portée > 300 km, vitesse Mach 3.5+

- Missiles SM-3 : principalement pour la défense antimissile balistique (moins utiles contre les manœuvres rapides à basse altitude)

## 3. Interception moyenne portée

- ESSM (Evolved Sea Sparrow Missile) : jusqu'à 50 km, grande manœuvrabilité

## 4. Dernière ligne de défense

- CIWS Phalanx (tir à très courte portée)

- SeaRAM, combinaison radar-photon-guided missile (RIM-116)

## 5. Contremesures électroniques

- Brouillage, leurres, interférences électromagnétiques

□ Les missiles hypersoniques comme Zircon / Циркон (Orechnik = Oréchnik, si c'est une variante) :

Caractéristiques :

- Vitesse : Mach 8 à Mach 9 (env. 10 000 km/h)

- Altitude variable (trajectoire semi-balistique ou de croisière)

- Manœuvres d'évasion pendant la phase terminale

- Portée : ~1000 km

- Lancement depuis sous-marins, frégates, destroyers, voire avions

Problèmes posés aux CVBG :

1. Temps de réaction très court : à Mach 8, un missile hypersonique couvre 1 000 km en ~7 minutes.

2. Trajectoires imprévisibles : manœuvres rendent le calcul d'interception complexe.

3. Altitude mixte : trajectoire semi-balistique ou rase-motte (plus difficile à détecter par radar).

4. Difficulté à intercepter avec les systèmes actuels : les SM-6 sont parmi les rares missiles US pouvant \*théoriquement\* intercepter une cible hypersonique, mais l'efficacité réelle n'est pas démontrée en combat réel.

---

### 🛠️ Contre-mesures et perspectives :

- Modernisation du système AEGIS avec radars SPY-6 plus performants

- Développement de nouvelles armes :

- Armes à énergie dirigée (lasers de forte puissance) pour l'interception terminale

- Missiles hypervéloces de type \*Glide Phase Interceptor\* (en cours de développement)

- Défense distribuée : dissémination des unités pour réduire la vulnérabilité du porte-avions

---

### ☺ En résumé :

Un CVBG dispose de plusieurs couches de défense efficaces contre des missiles traditionnels ou supersoniques. Toutefois, les missiles hypersoniques représentent une menace sérieuse :

Actuellement, aucun système n'offre une garantie d'interception complète contre un missile hypersonique manœuvrant comme le Tsirkon.\*

Mais des efforts importants sont en cours, surtout aux États-Unis, en Chine, en Russie et en France, pour répondre à cette menace de nouvelle génération.

## Artillerie à guidage terminal

Excellente question. Elle touche à un point crucial des opérations en Ukraine : la vulnérabilité des systèmes d'artillerie de précision occidentaux — comme les HIMARS américains ou le CAESAR français — face à l'environnement de guerre électronique russe extrêmement dense et agressif.

Réponse courte :

Non, le CAESAR comme le HIMARS n'ont pas été « mis en défaite » en tant que systèmes d'armes, mais :

- leur efficacité a été fortement dégradée,
- leur taux de succès a baissé,
- et ils ont dû adapter leurs modes opératoires pour rester fonctionnels.

Analyse technique détaillée :

### 1. Le HIMARS et le CAESAR : deux systèmes différents

Système	Type	Portée	Guidage
HIMARS	Lancement de roquettes guidées (GMLRS)	Jusqu'à 80–90 km (ou 150+ km avec munitions spéciales)	GPS + inertiel
CAESAR	Canon automoteur 155 mm (obus guidés ou conventionnels)	40 à 55 km selon munition	Tir direct ou guidé GPS (BONUS, SPACIDO)

### 2. Effets de la guerre électronique russe

Tactique russe	Effet sur HIMARS / CAESAR
Brouillage GPS (GNSS jamming)	Désorientation des projectiles guidés, imprécision, échec de guidage final
Leurrage GPS (spoofing)	Trompe les systèmes de navigation, fait "croire" à de fausses coordonnées
Repérage par contre-batterie ou drone ELINT	Les systèmes HIMARS / CAESAR sont détectés et frappés s'ils restent trop longtemps en position
Interruption des transmissions	Perturbation du ciblage collaboratif (entre drone/artillerie, entre poste de commandement et batterie)

### 3. Conséquences opérationnelles

<b>Impact</b>	<b>Réaction ukrainienne / occidentale</b>
Réduction de la précision	Utilisation de guidage inertiel pur ou obus conventionnels
Perte d'efficacité en profondeur	Réduction du volume de tirs, retour à l'artillerie de saturation
Risque pour les batteries	Tactiques de "shoot & scoot" accélérées, camouflage, simulation de fausses batteries
Nécessité de cibler les brouilleurs	Priorité donnée à la neutralisation des systèmes Krasukha, Borisoglebsk, Leer-3, etc.

#### Leçon stratégique

- Les armes occidentales précises ne sont pas invincibles, surtout sans supériorité électronique.
- Il est nécessaire de protéger numériquement et électromagnétiquement les systèmes d'artillerie.
- Il faut repenser la doctrine d'emploi dans un environnement contesté : la guerre en Ukraine démontre la fin de l'artillerie toute-puissante non couverte par un dispositif de guerre électronique offensif/défensif.

Pour la défense européenne :

Toute capacité commune de frappe (segment 6) doit inclure des contre-mesures électroniques embarquées ou déployées en soutien :

- blindage numérique des obus et roquettes,
- systèmes de géolocalisation redondants (Galileo, inertiel, terrain),
- accompagnement drone de brouillage ou de contre-brouillage,
- doctrine « tir – déplacement – brouillage – frappe cyber » intégrée.

## Annexes

### Annexe A – Les risques internes aux Etats membres

#### La Catalogne

Étude de cas n°1 : Le risque de sécession en Catalogne (Espagne)

#### Typologie du risque

<b>Élément</b>	<b>Description</b>
Nature	Risque interne, politique et institutionnel
Intensité actuelle	Faible, mais structurel
Forme possible de déstabilisation	Crise institutionnelle, rupture avec Madrid, appel au soutien international, tensions dans d'autres États membres
Effet d'entraînement	Contagion séparatiste, fragilisation du principe de souveraineté nationale,

potentiel	instrumentalisation extérieure
Type d'implication militaire européenne souhaitable	Aucune (principe de non-ingérence), mais impact politique fort sur la cohésion

### Perception du risque par les principaux États membres

État membre	Perception actuelle	Position en cas d'aggravation (ex : référendum unilatéral, crise violente)	Alignement sur une position commune UE
<b>Espagne</b>	Risque majeur, enjeu existentiel de souveraineté	Refus absolu d'intervention extérieure, usage possible de la force publique nationale	Exige la non-ingérence de l'UE et la solidarité des autres membres
<b>France</b>	Sensibilité élevée par effet miroir (Corse)	Soutien discret à Madrid, refus de reconnaissance	Oui (défense des constitutions nationales)
<b>Allemagne</b>	Position juridique de principe	Soutien à l'ordre constitutionnel espagnol	Oui (respect du droit interne)
<b>Italie</b>	Solidarité modérée	Refus de tout encouragement à la sécession	Oui (maintien de l'unité étatique)
<b>Belgique</b>	Position ambivalente (accueil de Puigdemont)	Division politique, diplomatie prudente	Probablement oui, mais position affaiblie
<b>Irlande</b>	Neutralité bienveillante, sensibilité à l'autodétermination	Appel à la médiation pacifique, sans soutien au séparatisme	Oui, à condition de solution démocratique négociée
<b>Pays-Bas</b>	Position juridique neutre mais respectueuse des traités	Soutien à l'ordre constitutionnel	Oui
<b>Pologne Hongrie</b>	Perception éloignée, peu concernée	Position de principe favorable aux souverainetés nationales	Oui
<b>Roumanie Slovaquie Grèce</b>	Refus de tout séparatisme (minorités internes sensibles)	Soutien implicite à Madrid	Oui, sans ambiguïté
<b>Suède Finlande Estonie</b>	Appel à la légalité, méfiance à l'égard de mouvements non encadrés	Position juridique ferme, soutien indirect à l'unité	Oui, dans le respect des règles internes
<b>Tchéquie Autriche Slovaquie</b>	Position neutre, légaliste	Pas d'implication mais pas de reconnaissance	Oui, sans opposition marquée

### Analyse de convergence

13. Consensus quasi total sur la non-ingérence dans un risque séparatiste interne à un État membre.
14. Le respect des constitutions nationales prévaut sur le droit à l'autodétermination.
15. Même les États neutres ou non concernés n'opposeraient pas de veto à une position commune de l'UE défendant l'unité de l'État espagnol.

16. Les cas d'ambiguïté (Belgique, Irlande) relèvent plus de la culture politique nationale que d'une opposition stratégique.

### Conséquence pour la doctrine de défense européenne

Un consensus clair est possible et déjà latent pour :

- 17. Exclure toute intervention militaire européenne dans des crises internes d'ordre constitutionnel,
- 18. Affirmer le principe d'unité des États membres comme ligne rouge stratégique,
- 19. Faire de la prévention politique (médiation, diplomatie, conditionnalité) le seul levier d'action collective dans ces cas.

### **La Flandre**

Très bon point. Le cas de la Flandre mérite en effet une attention particulière dans le cadre des risques internes à l'Union européenne, car il conjugue :

- 20. une forte dynamique identitaire et séparatiste,
- 21. une structure étatique fédérale déjà fragmentée,
- 22. un conflit linguistique et culturel ancien,
- 23. une absence totale de violence,
- 24. mais une réelle possibilité d'éclatement pacifique à moyen terme — ce qui le rend plus probable, donc plus risqué politiquement, que la Catalogne.

Il s'agit d'un risque systémique silencieux pour l'Union, car si la Belgique devait se diviser pacifiquement, cela ouvrirait un précédent juridique et politique, difficilement compatible avec la doctrine actuelle de l'UE fondée sur l'intégrité des États membres.

Le risque de sécession pacifique de la Flandre (Belgique)

### Typologie du risque

Élément	Description
Nature	Risque interne, identitaire, institutionnel
Intensité actuelle	Moyenne mais constante
Forme possible de déstabilisation	Indépendance déclarée par voie parlementaire ou référendaire ; blocage politique à Bruxelles ; disparition progressive de la Belgique comme État fonctionnel
Effet d'entraînement potentiel	Juridicisation du droit à la sécession ; réactivation d'autres revendications régionales (Catalogne, Corse, Padanie...) ; interpellation sur le statut de Bruxelles
Type d'implication militaire européenne	Nulle — mais forte implication politique et institutionnelle à anticiper

### Perception du risque par les États membres (principaux profils)

État membre	Perception actuelle	Position en cas d'éclatement pacifique (déclaration unilatérale d'indépendance + négociation interne)	Acceptation d'une position européenne commune

<b>Belgique</b>	Risque existentiel latent, mais institutionnalisé	Acceptation possible si encadrée, ou crise constitutionnelle majeure	Chercherait une position UE de soutien à une transition contrôlée
<b>France</b>	Très préoccupée par les précédents possibles (Corse)	Opposition à toute reconnaissance séparée sans accord de Bruxelles	Défense du statu quo ou d'une solution à l'intérieur du droit belge
<b>Espagne</b>	Inquiétude forte, par effet de précédent	Refus catégorique de reconnaissance, crainte de contagion catalane	Blocage d'une position européenne ambiguë
<b>Allemagne</b>	Observation attentive, sans implication émotionnelle	Soutien à une solution légale, stable, respectueuse du droit	Favorable à une approche consensuelle, non déstabilisante
<b>Italie</b>	Crainte du précédent (Ligue du Nord, Sud-Tyrol)	Discrétion diplomatique, opposition implicite à l'éclatement	Défense implicite de l'unité des États membres
<b>Pays-Bas</b>	Position neutre mais sensible à la proximité culturelle	Acceptation probable si transition légale et pacifique	Possible soutien discret à une reconnaissance progressive
<b>Luxembourg Autriche pays nordiques</b>	Attitude légaliste, modérément préoccupée	Respect des processus démocratiques	Acceptation d'une position UE à condition de respect du droit international
<b>Irlande</b>	Sensibilité à l'autodétermination	Acceptation si pacifique, sous conditions démocratiques	Probable soutien à une position de médiation
<b>Hongrie Pologne Roumanie</b>	Peu concernées directement, réflexe souverainiste	Rejet du principe de droit à la sécession	Refus de toute position européenne pro-séparatiste
<b>États baltes</b>	Vigilants sur la stabilité européenne	Acceptation possible si pas de crise sécuritaire	Rechercheraient une ligne UE de neutralité active
<b>Tchéquie Slovaquie</b>	Expérience de divorce pacifique (1993)	Acceptation d'un scénario "à la tchèque"	Soutien à une position encadrée, sous réserve de stabilité

### Analyse de convergence

Le cas flamand divise davantage que celui de la Catalogne, car il pourrait réussir pacifiquement, sans violence, ce qui pose un problème politique plus profond.

Certains États (Espagne, France, Italie) craindraient l'effet de précédent juridique, et chercheraient à freiner toute reconnaissance européenne.

D'autres (Pays-Bas, Irlande, Tchéquie, pays nordiques) pourraient soutenir une reconnaissance encadrée, à condition qu'elle soit constitutionnelle, négociée et pacifique.

Il n'y aurait pas de consensus européen automatique, mais aucun scénario de conflit ouvert ou de rupture sécuritaire non plus.

### Conséquences pour la doctrine de défense européenne

Il faut distinguer les risques internes violents (type guerre civile ou sécession par la force) des évolutions constitutionnelles pacifiques.

La défense européenne ne pourrait jamais intervenir dans un scénario comme celui de la Flandre, mais elle serait politiquement obligée d'en tirer des leçons en matière de stabilité institutionnelle et de cohésion démocratique.

La nécessité d'une position commune européenne serait forte pour éviter une division diplomatique entre les États membres, même si cette position resterait strictement non-militaire.

### **La minorité hongroise en Transylvanie (Roumanie)**

La minorité hongroise en Roumanie, constitue un risque interne transfrontalier latent, qui :

25. touche à la cohésion nationale d'un État membre (la Roumanie),
26. est activement instrumentalisée par un autre État membre (la Hongrie) dans certains discours politiques,
27. soulève des questions sensibles d'autonomie régionale, de droits culturels et linguistiques,
28. mais sans conflit violent actuel, et avec une situation encadrée juridiquement par les traités européens.

C'est donc un risque politique modéré, mais explosif en cas de crise extérieure ou de conflit entre les deux États membres concernés.

### **Typologie du risque**

<b>Élément</b>	<b>Description</b>
Nature	Risque interne à un État membre, à dimension transfrontalière
Intensité actuelle	Faible, mais structurelle
Forme possible de déstabilisation	Tensions interethniques, demande d'autonomie territoriale, ingérences politiques ou médiatiques de la Hongrie, accusations de discrimination
Effet d'entraînement potentiel	Réactivation des tensions historiques dans les Balkans, renforcement des séparatismes européens, crise diplomatique intra-UE
Type d'implication militaire européenne	Aucune prévue ou envisageable ; réponse strictement diplomatique et juridique

### **Perception du risque par les principaux États membres**

<b>État membre</b>	<b>Perception actuelle</b>	<b>Position en cas d'aggravation</b> (crise politique entre Bucarest et Budapest, revendications autonomistes)	<b>Acceptation d'une position commune européenne</b>
<b>Roumanie</b>	Risque structurel, sensible, sous contrôle	Défense stricte de l'unité nationale et de la souveraineté	Appel à la solidarité des autres États membres
<b>Hongrie</b>	Sujet politique stratégique	Défense des droits de la minorité hongroise, discours identitaire	Possible opposition à une ligne commune trop favorable à Bucarest
<b>France Allemagne Italie</b>	Peu exposées, posture légaliste	Soutien au respect des traités européens et des droits culturels	Oui, si solution négociée dans le cadre UE / Conseil de l'Europe
<b>Pologne Tchéquie Slovaquie</b>	Médiateurs potentiels	Appel au dialogue, soutien implicite à la Roumanie	Oui, si aucune violence ou rupture constitutionnelle
<b>Espagne Belgique Grèce</b>	Refus implicite des autonomies ethniques	Soutien à l'État membre en difficulté	Oui

<b>Pays nordiques Pays Baltes Pays-Bas Autriche</b>	Favorables aux droits culturels, mais légalistes	Appel à une médiation UE si blocage	Oui, dans un cadre multilatéral
<b>Irlande</b>	Sensible aux minorités, prudente	Soutien à la médiation, respect du cadre constitutionnel roumain	Oui, sous forme de neutralité active
<b>Bulgarie Croatie Slovénie</b>	Risque de contagion ethnique	Soutien explicite à l'ordre constitutionnel roumain	Oui, sans ambiguïté

### Analyse de convergence

Consensus européen fort pour défendre l'intégrité des États membres,

29. mais aussi attachement aux droits des minorités selon les normes du Conseil de l'Europe (charte des langues, droit à la culture),
30. conflit potentiel entre deux États membres possible dans l'arène diplomatique, mais probablement contenu par la Commission européenne,
31. aucun risque militaire, mais un risque de blocage politique ou juridique, en cas de dérive nationaliste bilatérale.

### Conséquences pour la doctrine de défense européenne

Ce type de cas ne relève pas directement de la défense militaire, mais bien de la résilience institutionnelle et démocratique de l'Union.

Il illustre l'importance d'un mécanisme de désescalade intra-européen, par la médiation politique, la diplomatie parlementaire (ex. Parlement européen) et les outils juridiques européens (CJUE, Agence des droits fondamentaux).

Une doctrine européenne de défense pourrait inclure un "pilier de stabilité interne", dédié aux situations de fragmentation politique ou identitaire, sans recours à la force.

### **La Tchécoslovaquie**

Excellente question — le "divorce de velours" entre la Tchéquie et la Slovaquie en 1993 est souvent cité comme le seul exemple moderne en Europe d'une sécession pacifique, négociée, sans violence, ni médiation extérieure, aboutissant à deux États pleinement reconnus et désormais membres de l'UE. Mais peut-il faire jurisprudence pour d'autres cas de séparation envisagée aujourd'hui (Catalogne, Flandre, Écosse...) ?

La réponse est nuancée, car si le précédent tchécoslovaque existe juridiquement, il n'est pas transposable automatiquement en droit international ou européen, pour plusieurs raisons.

### Ce que fut le "divorce de velours" (1993)

Élément	Caractéristique
Nature	Dissolution mutuelle et constitutionnelle d'un État fédéral (la Tchécoslovaquie)
Mode	Négociation bilatérale entre les deux entités fédérées, sans référendum populaire

Résultat	Deux États souverains, reconnus internationalement dès 1993
Contexte international	Pas encore membres de l'UE ou de l'OTAN, donc pas soumis à des normes d'unité supranationale
Facteurs clés	Absence de conflit historique violent, élites politiques coopérantes, volonté partagée de séparer

### **Pourquoi cela ne fait pas vraiment « jurisprudence » en droit européen**

Critère	Tchécoslovaquie	Catalogne / Flandre / Écosse
Type d'État	Fédéral bilatéral, déjà dualisé institutionnellement	État unitaire ou fédéral, mais centralisé (Espagne, Belgique, Royaume-Uni)
Accord mutuel ?	Oui (dissolution convenue)	Non (opposition claire de l'État central dans la plupart des cas)
Référendum ?	Non, dissolution décidée au sommet	Référendums souvent unilatéraux, contestés juridiquement
Contexte UE ?	En-dehors de l'UE en 1993	En plein cœur de l'UE aujourd'hui
Reconnaissance automatique ?	Oui, dès l'indépendance	Rejet probable sans accord avec l'État central
Impact régional ?	Aucun précédent immédiat dans la région	Fort risque de contagion sécessionniste dans l'UE actuelle

En résumé : un précédent symbolique, mais pas un modèle applicable

Ce que le divorce de velours apporte :

- 32. La preuve qu'une séparation pacifique est possible entre deux entités démocratiques,
- 33. Un exemple de coopération entre élites politiques, sans recours à la violence,
- 34. Un cas d'école pour penser la sécession comme une transformation négociée et non comme un conflit.

Ce qu'il ne permet pas :

- 35. Une légitimation automatique de tout projet séparatiste en Europe,
- 36. Une jurisprudence applicable dans le cadre du droit européen, fondé sur l'intégrité territoriale des États membres,
- 37. Une solution sans consentement mutuel — condition indispensable.

Pour une doctrine européenne cohérente

Dans un livre blanc sur la défense européenne, le "divorce de velours" peut être :

- 38. mentionné comme référence historique de séparation pacifique réussie,
- 39. mais toujours conditionné à un double accord mutuel (comme en Tchécoslovaquie),
- 40. et non applicable aux sécessions unilatérales ni aux États membres de l'UE sans réforme de leurs constitutions.

Une position commune de l'UE pourrait reconnaître que : Toute évolution constitutionnelle interne à un État membre, y compris une séparation, doit reposer sur un accord démocratique entre les parties concernées et rester dans le cadre des valeurs fondamentales de l'Union européenne. »

## **L'Écosse post-brexit et le risque de séparation / adhésion à l'UE**

Le cas de l'Écosse est aujourd'hui emblématique d'un risque institutionnel post-brexit, qui relève de la même catégorie que la Flandre ou la Catalogne, sans risque militaire, mais avec des enjeux juridiques, politiques et géopolitiques considérables pour l'Union européenne.

Bien que le Royaume-Uni ne soit plus membre de l'UE, une séparation écossaise et une demande d'adhésion rapide à l'Union poseraient des questions centrales :

41. la compatibilité d'un processus d'indépendance unilatéral avec les critères de Copenhague,
42. la réaction politique des États membres craignant un effet domino,
43. et la position de la Commission européenne, entre droit et pragmatisme.

### **Typologie du risque**

<b>Élément</b>	<b>Description</b>
Nature	Risque externe à l'UE, mais institutionnellement connecté
Intensité actuelle	Modérée mais récurrente
Forme possible de déstabilisation	Référendum unilatéral, déclaration d'indépendance, blocage avec Londres, demande immédiate d'adhésion à l'UE
Effet d'entraînement potentiel	Création d'un précédent "séparation + adhésion express", encouragement à d'autres mouvements régionalistes, crise diplomatique avec le Royaume-Uni
Type d'implication militaire européenne	Aucune, mais forte implication diplomatique, politique et institutionnelle possible

### **Perception du risque par les États membres de l'UE**

<b>État membre</b>	<b>Perception actuelle</b>	<b>Position en cas de sécession écossaise + demande d'adhésion à l'UE</b>	<b>Acceptation d'une position commune européenne</b>
Irlande	Très favorable, solidarité historique	Soutien diplomatique à l'adhésion écossaise rapide	Oui, voire leadership sur ce dossier
France Espagne Italie	Très réticentes (effet de précédent : Corse, Catalogne, Padanie)	Rejet d'une procédure accélérée, demande d'un accord avec Londres préalable	Veto probable à une reconnaissance immédiate
Allemagne	Pragmatisme légaliste	Acceptation possible si cadre légal + transition ordonnée	Recherche d'un consensus, position modérée
Belgique	Divisée (Flandre/Wallonie)	Réserves sur un précédent trop rapide	Probable neutralité vigilante
Pays-Bas pays nordiques	Attachement aux procédures, respect du droit	Favorables à une adhésion si transition démocratique claire	Oui, dans le respect des règles
Pologne Hongrie Roumanie	Souverainistes, peu concernés	Réserves sur le droit à la sécession comme principe européen	Probable prudence, voire opposition
Pays baltes Tchéquie Slovaquie	Ouverts si séparation négociée	Soutien possible à une adhésion encadrée	Oui, sous conditions
Commission européenne	Position institutionnelle	Réaffirmation du principe d'adhésion comme processus long	Refus de traitement d'exception explicite

## Analyse politique et institutionnelle

44. L'Écosse pourrait respecter tous les critères d'adhésion (acquis communautaire, démocratie, économie).
45. Mais aucune adhésion ne peut être automatique, et un accord préalable avec Londres serait exigé pour éviter une légitimation d'un processus unilatéral.
46. L'UE chercherait probablement à éviter de se mêler de la séparation, mais ouvrirait la porte à une procédure d'adhésion "classique", une fois l'indépendance actée.
47. Certains États membres (Espagne, France, Italie) useraient probablement de leur veto politique ou tactique si l'UE apparaissait comme encourageant la sécession, même indirectement. Conséquences pour la doctrine de défense et de stabilité européenne

L'UE devra distinguer les cas "extra-européens" (ex-membres) de ceux internes aux États membres : Une nouvelle Écosse indépendante ne poserait pas de problème sécuritaire, mais un problème de précédent politique.

Une doctrine de stabilité européenne pourrait poser la règle suivante : « Une entité séparée d'un État non membre de l'Union peut présenter une demande d'adhésion si elle respecte les critères démocratiques, les principes de l'État de droit, et les procédures d'adhésion, sans précipitation. »

L'UE pourrait aussi adopter une clause de neutralité renforcée : ni interférence, ni traitement de faveur.

## La réunification irlandaise (République + Irlande du Nord)

La réunification de l'Irlande est effectivement l'un des rares risques internes à l'Europe à conjuguer :

48. une légitimité démocratique possible (via un référendum nord-irlandais prévu par les Accords du Vendredi saint),
49. une résolution potentielle d'un problème géopolitique post-Brexit,
50. un prolongement historique de la décolonisation irlandaise,
51. mais aussi un foyer de violence résiduelle latent — entre républicains et unionistes, où la paix reste conditionnée à un équilibre politique fragile.

## Typologie du risque / opportunité

Élément	Description
Nature	Risque / transition constitutionnelle possible par voie référendaire (Accord du Vendredi saint – 1998)
Intensité actuelle	Faible à moyenne, mais structurante
Forme possible d'évolution	Référendum d'unité ("border poll") organisé en Irlande du Nord ; victoire du oui ; négociation constitutionnelle avec Londres ; tensions ou violences loyalistes possibles
Effet d'entraînement potentiel	Crise politique au Royaume-Uni, possible résurgence de groupes paramilitaires, pression sur l'UE pour reconnaître la réunification et intégrer automatiquement le territoire nord-irlandais
Type d'implication de l'UE	Politique et juridique (statut des traités), pas militaire sauf si crise sécuritaire grave (et encore : via ONU/OSCE, pas l'UE directement)

## Perception de la réunification irlandaise par les États membres

État membre	Perception actuelle	Réaction probable en cas de référendum gagnant et processus d'unification	Acceptation d'une position commune UE
<b>Irlande</b>	Objectif politique à long terme, fondé sur les accords de paix	Soutien actif au processus démocratique, volonté d'intégration complète	Oui, avec appui à la réunification dans l'UE
<b>France Allemagne</b>	Position d'observation bienveillante	Soutien à une réunification légale et négociée	Oui, si encadrée par les accords internationaux
<b>Espagne Italie</b>	Réserve (craintes de précédents, mais atténuées par le cadre légal)	Acceptation si référendum encadré et non unilatéral	Oui, en insistant sur le respect de la procédure démocratique
<b>Pays-Bas Pays nordiques Pays Baltes</b>	Favorables à l'autodétermination dans un cadre légal	Soutien politique modéré, reconnaissance rapide	Oui
<b>Pologne Hongrie Roumanie</b>	Peu concernés, position legaliste	Acceptation si Royaume-Uni coopère	Oui, sans obstacle
<b>Belgique</b>	Sensible, mais neutre	Acceptation sous conditions de stabilité	Oui
<b>Tchéquie Slovaquie</b>	Intéressés par l'exemple d'un divorce suivi d'une réunification	Soutien symbolique	Oui
<b>Commission européenne</b>	Position institutionnelle	Rappel du droit international, reconnaissance si accord du Royaume-Uni	Oui, sans précédent automatique pour d'autres cas

Analyse : un cas à part dans l'Union européenne

La réunification irlandaise serait la seule réunification possible à l'intérieur de l'UE par élargissement interne automatique :

52. La République d'Irlande est déjà membre,

53. L'Irlande du Nord rejoindrait \*ipso facto\* l'UE en intégrant un État membre (comme l'ex-RDA en 1990 via la RFA).

Mais les conditions de reconnaissance par l'UE seraient :

54. Un référendum conforme à l'accord du Vendredi saint,

55. Un accord bilatéral entre Dublin et Londres,

56. Une gestion des tensions intercommunautaires,

57. Et un cadre démocratique incontestable.

Conséquences pour la doctrine européenne

L'UE reconnaîtrait sans doute cette réunification si elle est pacifique, démocratique, négociée et juridiquement encadrée.

Elle n'interviendrait pas activement dans le processus, mais se préparerait à l'intégration technique du territoire nord-irlandais.

Elle pourrait faire de ce cas un modèle unique non reproductible, à la manière de la RDA : « Une réunification interne d'un État membre de l'Union européenne, fondée sur des accords internationaux, peut entraîner l'extension automatique de l'acquis communautaire au territoire concerné. »

### **Les risques internes à l'Union européenne**

L'Europe n'est pas exempte de failles endogènes :

58. Crises identitaires localisées (Catalogne, Corse, Flandre, Tyrol du Sud)
59. Conflits politiques potentiels entre États membres (Grèce / Chypre vs Turquie, Hongrie / Slovaquie ou Roumanie, Slovénie / Croatie)
60. Blocages institutionnels (droit de veto, fracture Est-Ouest sur les valeurs)
61. Instabilités politiques internes à haut potentiel de contagion (pays en crise de régime ou sous pression populiste)

Aucun de ces risques ne constitue une menace militaire immédiate. Mais leur convergence ou leur instrumentalisation pourrait déclencher des crises paralysantes, voire remettre en cause le principe même de solidarité européenne.

En complément des tensions identitaires, des clivages institutionnels et des conflits de valeurs, il faut intégrer une zone de fragilité avancée, qui — si elle basculait dans le chaos ou la rupture — entraînerait l'Union dans une crise de souveraineté indirecte, voire dans un conflit de responsabilité collective non assumée.

Balkans occidentaux (Serbie – Kosovo – Bosnie – Macédoine du Nord)

Zone tampon entre l'Union et les logiques de puissance extérieure (Russie, Turquie, Chine), les Balkans constituent un risque de rupture géopolitique, ethnique et institutionnelle.\*

Risques en cas de crise :

62. Reprise de violences communautaires (Serbie / Kosovo, RS de Bosnie)
63. Blocage des processus d'adhésion à l'UE
64. Intervention croisée de puissances extérieures (Russie en Serbie, Turquie en Albanie ou Bosnie)
65. Risque d'appel à l'aide asymétrique : un pays candidat demandant l'aide européenne sans en faire partie
66. Tensions sur la gestion migratoire et sécuritaire

L'Europe doit considérer certaines zones non encore membres (Ukraine, Balkans occidentaux) comme faisant déjà partie de sa sphère de responsabilité stratégique.

Leur effondrement ou leur glissement vers des conflits gelés ou asymétriques représenterait une crise interne de fait, car l'Union ne pourrait rester neutre sans s'auto-dé légitimer.

## Annexe B - Le livre blanc sur la défense

Le Livre blanc sur l'avenir de la défense européenne, adopté par le Parlement européen le 12 mars 2025, constitue une avancée significative vers une autonomie stratégique accrue de l'Union européenne. Il identifie les menaces pressantes et propose des mesures concrètes pour renforcer les capacités de défense de l'UE.

[https://defence-industry-space.ec.europa.eu/document/download/30b50d2c-49aa-4250-9ca6-27a0347cf009\\_en?filename=White%20Paper.pdf](https://defence-industry-space.ec.europa.eu/document/download/30b50d2c-49aa-4250-9ca6-27a0347cf009_en?filename=White%20Paper.pdf)

### Contenu du Livre blanc

Ce document met en évidence les faiblesses structurelles de la base industrielle et technologique de défense de l'Union européenne (BITDE), notamment la fragmentation, les dépenses publiques insuffisantes et l'accès limité au financement. Il souligne la nécessité d'un investissement massif, estimé à 500 milliards d'euros sur la prochaine décennie, pour combler ces lacunes

Le Livre blanc propose également des mesures pour renforcer la souveraineté européenne, telles que la création d'un marché unique de la défense, la simplification des règles et la promotion des achats et de la production en commun. Il insiste sur l'importance de protéger les frontières de l'Union, en particulier le long de la frontière orientale, et recommande que le bouclier oriental et la ligne de défense de la Baltique soient considérés comme des projets phares.

### Réponse au Scénario C

Concernant le scénario d'une escalade vers un conflit entre la Russie et des États membres de l'Union européenne, le Livre blanc reconnaît la nécessité pour l'UE de pouvoir agir de manière autonome en matière de défense. Il appelle à des efforts novateurs pour développer une Union européenne de la défense, comme le prévoit l'article 42, paragraphe 2, du traité U. Cependant, le document ne détaille pas de plans d'urgence spécifiques pour faire face à une agression directe contre un État membre sans le soutien des États-Unis ou de l'OTAN

### Initiatives Complémentaire

En parallèle, l'initiative ReArm Europe, rebaptisée Readiness 2030, vise à mobiliser jusqu'à 800 milliards d'euros pour renforcer l'infrastructure de défense européenne. Ce plan comprend des mesures telles que la flexibilité budgétaire, des prêts pour des projets de défense communs et la création d'un mécanisme de mobilisation de capitaux privés pour la défense.

De plus, des alliances telles que Weimar+ et la Coalition des volontaires ont été formées pour renforcer le soutien à l'Ukraine et promouvoir une souveraineté européenne indépendante des États-Unis. Ces initiatives témoignent d'une volonté croissante des États membres de l'UE de prendre en main leur sécurité collective.

### Conclusion

Le Livre blanc marque une étape importante vers une défense européenne plus intégrée et autonome. Toutefois, pour répondre efficacement au scénario d'une escalade vers un conflit direct avec la Russie, des mesures supplémentaires sont nécessaires, notamment l'élaboration de plans d'urgence détaillés, le renforcement des capacités de réaction rapide et la mise en place d'une coordination stratégique renforcée entre les États membres.

# Sommaire long

Synthèse .....	3
Sommaire .....	4
Les risques.....	4
Analyse des risques stratégiques en Europe.....	5
Les risques internes aux États membres.....	6
Les risques entre États membres .....	6
Les risques aux frontières de l'Union européenne.....	6
La Serbie et le Kosovo.....	6
Typologie du risque.....	6
Positions des États membres sur le Kosovo et la Serbie .....	7
Analyse de convergence et divergence .....	7
Conséquences pour une doctrine de défense européenne.....	7
La Republika Srpska (Bosnie-Herzégovine) .....	8
Typologie du risque.....	8
Position des États membres de l'UE face à ce risque.....	8
Analyse de convergence / divergence .....	9
Conséquences pour la doctrine de défense européenne .....	9
L'Ukraine, cas 1 effondrement militaire de l'Ukraine et éclatement de la partie kéviennne .....	9
Hypothèse de départ.....	10
Risques spécifiques d'éclatement de l'Ukraine résiduelle .....	10
Perceptions possibles des États membres de l'UE .....	11
Conséquences pour la sécurité européenne .....	11
La France, l'Algérie et le Maghreb.....	11
Typologie du risque.....	12
Scénarios d'escalade possibles.....	12
Position des États membres de l'UE .....	12
Conséquences pour la doctrine de défense européenne .....	13
La Turquie .....	13
Typologie du risque.....	13
Les facteurs aggravants .....	13
Scénario : Crise aiguë Turquie–Grèce avec risque d'affrontement militaire .....	14
Réactions probables des États membres de l'UE .....	14
Problèmes juridiques et stratégiques posés .....	14
Conséquences pour la doctrine de défense européenne .....	14
Les risques systémiques au-delà du voisinage immédiat .....	15
Chine.....	15
États-Unis (en tant que variable externe).....	15
Le Moyen-Orient .....	15
La Géorgie .....	15
Une carte stratégique nouvelle.....	15
La sortie de guerre en Ukraine .....	16
Les scénarios.....	16
I. Scénario A – Gel du conflit (Corée du Nord/Sud, 1953–...)	17
Cartographie des risques.....	17
Objectifs stratégiques de l'Union européenne.....	17
Formats de forces envisageables (hors OTAN).....	18
Mesures complémentaires (non militaires).....	18
II. Scénario B – Traité de paix négocié par les États-Unis, stabilisé par les Européens .....	20

Cartographie des risques.....	20
Objectifs stratégiques de l'Union européenne.....	21
Formats de forces envisageables .....	21
Mesures politiques et diplomatiques associées.....	21
L'UE, force de stabilisation crédible à partir de ses propres moyens ?.....	22
Ce que les États membres peuvent apporter.....	22
Capacités disponibles à court terme .....	22
Les capacités manquantes sans les Américains / l'OTAN .....	22
Que peut-on faire pour combler ces lacunes ?.....	23
III. Scénario C – Escalade vers un conflit Russie / États membres .....	23
Cartographie des risques.....	24
Objectifs stratégiques de l'Union européenne.....	24
Formats de forces envisageables .....	24
Mesures politiques complémentaires.....	25
IV. Scénario D : traité de paix proposé par le Cercle Pierre Landais .....	25
Cartographie des risques.....	26
Objectifs stratégiques de l'Union européenne.....	26
Formats de forces et dispositifs opérationnels envisageables.....	26
Mesures politiques et institutionnelles associées.....	27
Conséquences du traité pour la défense européenne .....	28
L'architecture d'une défense européenne.....	29
1. Commandement intégré européen – « COREUCOM ».....	30
2. FORSECUE – Corps de stabilisation européen .....	30
3. Bouclier Est européen .....	32
4. Flotte européenne de transport militaire .....	34
5. CYBEUR – Cyber-Armée Européenne .....	35
6. Capacité commune de frappe européenne.....	37
7. Observations tactiques spatiales partagées.....	39
8. Doctrine européenne de riposte graduée.....	41
Approche capacitaire.....	44
COREUCOM – Commandement intégré européen.....	44
FORSECUE – Corps européen de stabilisation.....	44
Bouclier Est européen (défense aérienne et terrestre) .....	45
Flotte européenne de transport militaire .....	45
CYBEUR – Cyber-armée européenne.....	45
Capacité commune de frappe (artillerie, drones, missiles).....	45
Observation tactique spatiale.....	45
Doctrine européenne de riposte graduée.....	46
Synthèse capacitaire indicative totale.....	46
Approche budgétaire.....	46
Chiffrage budgétaire – Défense européenne intégrée.....	46
Comparaison avec le livre blanc européen.....	47
Conclusion – Une défense européenne fondée sur la réalité, au service d'une ambition stratégique.....	48
Une défense européenne et les Etats membres.....	49
Positionnement comparé de la France et de l'Allemagne .....	49
Positionnement de la Pologne, de l'Italie, des Pays-Bas et de l'Espagne.....	51
Positionnement des Pays baltes, de la Roumanie, de la Belgique et de la Grèce.....	52
Positionnement de l'Irlande, de l'Autriche, de la Hongrie et de la Slovaquie.....	54
Perception britannique du schéma de défense européenne .....	56
Perception turque du schéma de défense européenne .....	58
Perception américaine du schéma de défense européenne.....	59

Perception russe du schéma de défense européenne .....	60
Complément .....	62
Perception et position de l'Ukraine résiduelle face au schéma de défense européenne .....	63
Perception chinoise du schéma de défense européenne .....	64
La dissuasion nucléaire .....	66
La dissuasion intrinsèque .....	66
La doctrine nucléaire.....	68
Comparaison des doctrines .....	70
L'adhésion des Etats membres à une dissuasion européenne .....	71
Une posture stratégique plus générale.....	73
Esquisse institutionnelle et politique d'une dissuasion nucléaire européenne.....	76
La dissuasion nucléaire française, base d'une dissuasion européenne.....	77
Acceptabilité et exigences des autres Etats membres .....	79
La transition d'une dissuasion française à une dissuasion européenne.....	81
Schéma diplomatique de bascule progressive .....	81
Esquisse d'un accord fondateur : Traité européen pour la protection stratégique (TEPS).....	82
La projection .....	85
La stratégie indo-pacifique française est-elle transposable à l'Union européenne ? .....	86
La protection des territoires ultramarins européens peut-elle justifier un groupe aéronaval ? .....	87
Cas du Moyen-Orient.....	88
La dynamique de la construction d'une défense européenne .....	89
Retour analytique sur la CED : échecs et enseignements .....	89
Dynamique réaliste de construction d'une défense européenne (aujourd'hui) .....	90
La France est-elle réellement indépendante des États-Unis sur le plan militaire et stratégique ?....	91
Analyse par domaines stratégiques.....	91
Analyse géopolitique et alliance militaire .....	92
Désengagement de l'OTAN.....	93
La dissuasion française, levier d'influence .....	94
Une défense européenne sans la France.....	96
L'échéance de la sortie de guerre en Ukraine .....	97
Synthèse .....	99
L'évolution des concepts opérationnels .....	100
Enseignements opérationnels de la guerre en Ukraine (2022–2025).....	100
L'émergence massive des drones comme acteurs majeurs du champ de bataille.....	100
La révolution des communications satellitaires : Starlink et consorts.....	101
L'entrée des robots militaires au niveau tactique .....	101
L'échec relatif des chars occidentaux dans la guerre de haute intensité.....	101
Le retour des armes hypersoniques.....	101
L'efficacité dévastatrice des mines.....	102
Les missiles.....	102
Artillerie à guidage terminal .....	104
Annexes.....	105
Annexe A – Les risques internes aux Etats membres .....	105
La Catalogne.....	105
Typologie du risque.....	105
Perception du risque par les principaux États membres.....	106
Analyse de convergence.....	106
Conséquence pour la doctrine de défense européenne .....	107

La Flandre.....	107
Typologie du risque.....	107
Perception du risque par les États membres (principaux profils).....	107
Analyse de convergence.....	108
Conséquences pour la doctrine de défense européenne .....	108
La minorité hongroise en Transylvanie (Roumanie).....	109
Typologie du risque.....	109
Perception du risque par les principaux États membres.....	109
Analyse de convergence.....	110
Conséquences pour la doctrine de défense européenne .....	110
La Tchécoslovaquie.....	110
Ce que fut le "divorce de velours" (1993).....	110
Pourquoi cela ne fait pas vraiment « jurisprudence » en droit européen.....	111
L'Écosse post-brexit et le risque de séparation / adhésion à l'UE.....	112
Typologie du risque.....	112
Perception du risque par les États membres de l'UE .....	112
La réunification irlandaise (République + Irlande du Nord) .....	113
Typologie du risque / opportunité .....	113
Perception de la réunification irlandaise par les États membres .....	114
Les risques internes à l'Union européenne.....	115
Annexe B - Le livre blanc sur la défense .....	116
Sommaire long .....	117